HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

TOME III.

Ouvrages qui se trouvent chez le même Libraire.

Cours de Thêmes pour les quatrième, troisième et seconde classes, à l'usage des colléges; par M. *Planche*, professeur de rhétorique au Collége royal de Bourbon; ouvrage recommandé pour les colléges par le conseil royal de l'Université. Un vol. in-12, 1824, cart. 1 fr. 50 c.

Description des Mœurs, Usages et Coutumes de tous les Peuples du Monde, contenant une foule d'Anecdotes sur les sauvages d'Afrique, d'Amérique, les Anthropophages, Hottentots, Caraïbes, Patagons, etc., etc. Seconde édition, très augmentée. 2 vol. in-18, ornés de 12 gravures. 5 fr.

Épilepsie (de l') en général, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales; par M. *Doussin-Dubreuil*. Un vol. in-12. Deuxième édition, 1825. 3 fr.

Esprit (de l') des Lois; par *Montesquieu*. Nouvelle édition, ornée du portrait de l'auteur. 4 gros vol. in-12, 1822. 12 fr.

Glaires (des), de leurs causes, de leurs effets, et des indications à remplir pour les combattre. Neuvième édition; par M. *Doussin-Dubreuil*, in-8., 1824. 4 fr.

Nouveaux Aperçus sur les causes et les effets des Glaires; par *le même*. Un vol. in-8. 2 fr.

De l'emploi du remède contre les Glaires, et observations sur ses effets. Un vol. in-8. 75 c.

Graissinet (M.) ou Qu'est-il donc? histoire comique, satirique et véridique, publiée par M. *Duval*. Quatre vol. in-12, 1823. 10 fr.

Grammaire française (nouvelle), sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles; par MM. *Noël* et *Chapsal*; ouvrage mis au nombre des livres classiques par le conseil royal de l'Université. Huitième édition. Deux vol. in-12, 1827. 3 fr.

Le Corrigé des exercices, par *les mêmes*. Un vol. in-12, 1827. 2 fr.

Grammaire française de Restaut; gros volume in-12, 1824. 2 fr. 50 c.

Grandeur (la) des Romains; par *Montesquieu*. 1 vol. in-12, 1822. 2 fr.

Guide (nouveau) de la Politesse; par *Émeric*. Seconde édition 1822. Un vol. in-8. 5 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES,

COMPOSÉE

D'APRÈS RÉAUMUR, GEOFFROY, DEGÉER, ROESEL, LINNÉ, FABRICIUS,
Et les meilleurs Ouvrages qui ont paru sur cette partie;

RÉDIGÉE SUIVANT LA MÉTHODE D'OLIVIER,
ET ORNÉE DE FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

PAR F. M. G. T. DE TIGNY,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TROISIÈME ÉDITION,
Revue, augmentée et mise au niveau des connaissances actuelles,

PAR M. F. E. GUÉRIN,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris
et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

LXXVIe GENRE.

HANNETON.

Caractères génériques. Antennes en masse allongée, feuilletée, composées de dix articles, dont le premier est gros et presque sphérique. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles; les postérieures de trois. — Jambes antérieures avec deux petites dentelures.

LINNÉ, Degéer et M. Geoffroy ont placé les hannetons parmi les scarabées; mais M. Fabricius les en a séparés et en a formé un genre, que les auteurs qui ont écrit depuis lui ont adopté. On distingue facilement les hannetons des scarabées, par la forme du corps.

Les hannetons ont les antennes composées de dix articles, dont le premier est gros et

assez long; le second est gros et court; le troisième est un peu plus allongé; les suivans sont presque égaux; les trois, quatre ou quelquefois les sept derniers forment une masse feuilletée, allongée et arquée.

Ils ont le chaperon quelquefois très avancé, arrondi ou échancré, et plus ou moins bordé.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, épaisses, comprimées, quelquefois dentées à leur extrémité; de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, dont les antérieures sont un peu plus longues que les autres, composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Le corselet est un peu convexe, plus large que la tête, arrondi sur les côtés, et plus ou moins bordé; l'écusson est triangulaire; les élytres sont plus courtes que l'abdomen; elles ont un rebord très petit de chaque côté, et elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage.

L'abdomen est allongé, triangulaire à l'extrémité.

Les pates sont de longueur moyenne, plus minces que celles des scarabées; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les autres ont quelques épines; les tarses ont cinq articles, dont le dernier, plus long que les autres, est un peu arqué et terminé par deux crochets assez forts et aigus.

Les hannetons ne sont que trop connus, par le tort qu'ils font aux arbres en les dépouillant de leurs feuilles. Pendant toute leur vie, ces insectes se nourrissent de substances végétales; sous l'état de larve, ils rongent et détruisent les racines des plantes vivaces, des arbrisseaux et même des arbres les plus durs. Dans les climats froids et tempérés, les larves restent engourdies pendant l'hiver : elles sont alors enfoncées assez profondément en terre, enfermées dans une loge qu'elles construisent en automne; mais au printemps on voit paraître l'insecte parfait; c'est sous cet état que le hanneton dévore les feuilles des arbres; dans de certaines années, ces insectes sont

si abondans aux environs de Paris, qu'ils dépouillent presque entièrement les arbres de leurs feuilles. Dans le midi de la France, on en trouve une espèce qui y est assez commune, qui mange les feuilles des vignes, et qui attaque les saules, les peupliers et la plupart des arbres fruitiers. Ce genre est assez nombreux; mais toutes les espèces ne sont pas également nuisibles. Celle qui fait le plus de tort est le hanneton vulgaire. C'est ordinairement au printemps qu'on voit paraître ces insectes; pendant la plus grande partie du jour, ils sont comme engourdis, et restent immobiles attachés aux branches et aux feuilles des arbres; mais pressés par le besoin de manger, et surtout de s'accoupler, dès que le soleil est couché, et même un peu avant, ils prennent l'essor et volent de tous côtés. Leur vol est lourd; en volant ils font entendre un bourdonnement semblable à celui des grosses abeilles. Ces insectes, qui vivent à peine huit jours sous leur dernière forme, s'accouplent peu de temps après être sortis de terre, et leur accouplement dure vingt-quatre heures. Pen-

dant l'accouplement, le mâle pend au derrière de la femelle, ayant le dos renversé; dans cette position, il se laisse entraîner partout où elle veut le conduire; peu de temps après il tombe épuisé et meurt. Mais la femelle vit plus long-temps. Aussitôt après qu'elle a été fécondée, elle creuse un trou en terre, à l'aide de ses pates antérieures, s'y enfonce à la profondeur d'un demi-pied, y dépose des œufs oblongs, d'un jaune clair, que quelquefois elle arrange les uns auprès des autres, et après sa ponte elle sort du trou, mange encore pendant quelques jours, et meurt ensuite.

Les larves qui sortent de ces œufs sont molles, allongées; elles ont six pates courtes, écailleuses; la tête grosse et écailleuse; deux antennes composées de cinq articles, et neuf stigmates de chaque côté; leur corps est composé de treize anneaux. Ces larves, qui sont connues des jardiniers sous le nom de vers blancs, vivent trois ou quatre années sous cette forme, et changent plusieurs fois de peau : elles restent engourdies pendant l'hiver, et ne mangent qu'au commen-

le devant de la tête est comme coupé, et on voit de chaque côté du chaperon une petite dent peu avancée; la partie supérieure est munie d'une corne très courte, avancée; le corselet est convexe; l'écusson est très petit, et arrondi postérieurement; les élytres sont pointillées, et ont des lignes longitudinales peu élevées, peu apparentes; l'abdomen est d'un rouge plus ou moins pâle; les pates sont d'un vert bleuâtre.

On trouve cet insecte en Afrique, sur la côte de Barbarie.

Le Hanneton Renard, *Melolontha Vulpes*.

G. *Amphicome*. LATR.

Il est un peu plus petit que le précédent; son chaperon est carré, avec les bords un peu relevés; tout le corps est couvert de poils longs, fins, serrés, et d'une belle couleur fauve; la tête et le corselet sont pointillés et d'un jaune doré; l'écusson est arrondi; le corps est noirâtre en dessous, mais l'abdomen est d'un rouge brun; les





1. Scarabé sacré.
2. Trox Sabuleu
3. Hanneton . .
4. Cetoine marginée.
5. Trichie delta.

pates sont d'un vert cuivreux brillant, avec les tarses noirs bronzés.

On le trouve dans les déserts de la Sibérie méridionale, près du Volga.

Le Hanneton chevelu, *Melolontha crinita*.

G. *Anisonyx*. Latr.

Il a près de quatre lignes de long; tout son corps est couvert de poils longs, fins et noirs; mais la tête, le corselet, les cuisses postérieures, et surtout les élytres, sont couverts d'une poussière écailleuse, verte, luisante; le chaperon est avancé et échancré; l'écusson est noir et triangulaire, les pates sont noires et velues.

On trouve cet insecte au cap de Bonne-Espérance, il y est commun.

Le Hanneton foulon, *Melolontha fullo*.

Il a environ quinze lignes de long; les antennes du mâle sont terminées par une masse très longue, arquée, composée de sept feuillets; la masse de celles de la fe-

melle est petite et ovale; le chaperon est très peu échancré et peu bordé; le corps est fauve ou brun ; la tête est couverte de petites écailles; le corselet a trois lignes longitudinales blanches, et de petites taches de même couleur; l'écusson est en cœur, avec deux taches blanches; les élytres sont plus ou moins marquées de taches irrégulières et de points blancs ; le dessous du corselet et de la poitrine est couvert de poils d'un gris fauve ; l'abdomen est cendré ; les pates sont de même couleur que le corps.

On le trouve en quantité dans les dunes de la Hollande, dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, et sur les côtes de Barbarie.

Le Hanneton vulgaire, *Melolontha vulgaris*.

Cette espèce, la plus commune de celles des environs de Paris, est longue d'un pouce environ : elle est noire ; les antennes, le bord antérieur du chaperon, les élytres, les pates, excepté la majeure partie des cuisses posté-

rieures, sont d'un bai rougeâtre ; le corselet a ses bords latéraux un peu dilatés et arrondis au milieu, et une cicatrice près des bords de chacun d'eux ; les élytres ont chacune quatre nervures longitudinales ; la poitrine est d'un gris cotonneux; les bords de l'abdomen ont une rangée de taches blanches triangulaires.

Cette espèce est très commune dans les contrées tempérées de l'Europe et de la France; on n'en trouve pas dans nos provinces méridionales.

Le Hanneton du marronnier d'Inde, *Melolontha hippocastani.*

Il ne diffère du précédent qu'en ce que la tête, excepté sa partie postérieure, et le corselet sont rougeâtres, ainsi que les élytres et les pates; les élytres et l'abdomen ont un duvet très fin, grisâtre ; les cuisses postérieures n'ont pas de noir.

On le trouve aux environs de Paris, où il est aussi commun que le précédent ; il est confondu avec lui dans les bois de

Bondy, Meudon, etc., et nous pensons qu'il n'en est qu'une variété.

Le Hanneton cotonneux, *Melolontha villosa*.

Il est un peu plus grand que le hanneton vulgaire; ses antennes sont testacées; la masse est allongée, arquée, composée de sept feuillets; le chaperon est un peu échancré, un peu bordé; la tête et le corselet sont bruns, couverts d'un duvet cendré; l'écusson est noirâtre, en cœur, couvert de poils courts, cendrés; les élytres sont testacées, couvertes d'un duvet cotonneux cendré; le dessous du corps est brun et entièrement couvert de poils fins, assez longs, cendrés: on voit de chaque côté de l'abdomen plusieurs taches noirâtres triangulaires; les pates sont testacées; l'abdomen est terminé en pointe allongée inclinée.

On le trouve en Europe au printemps, sur les arbres; il est moins commun aux environs de Paris que le hanneton vulgaire.

Le Hanneton villageois, *Melolontha pagana.*

Il a environ six lignes de long ; ses antennes sont brunes, avec les trois derniers articles en masse feuilletée ; la tête est noire, avec quelques poils cendrés ; le chaperon est arrondi, rebordé ; le corselet est noirâtre, couvert de poils cendrés ; les élytres sont testacées, avec un peu du bord extérieur et la suture noirâtres ; la poitrine est velue ; l'abdomen est lisse et jaunâtre ; les pates sont noires.

Il habite l'Europe ; il n'est pas commun aux environs de Paris.

Le Hanneton marqué, *Melolontha signata.*

Il a environ sept lignes ; la tête est d'un brun pâle antérieurement, et noire postérieurement ; le corselet est luisant, testacé, avec deux lignes longitudinales noires, moins longues que le corselet ; les élytres sont testacées, finement pointillées, avec quel-

ques taches noires, oblongues, et quelquefois sans taches; le dessous du corps et les pates sont testacés; l'abdomen et les tarses sont noirs.

On le trouve à Saint-Domingue, à Cayenne et à Surinam.

Le Hanneton laineux, *Melolontha lanigera.*

G. *Rutèle*. Latr.

Il a environ dix lignes; les antennes sont brunes; la masse est composée de trois feuillets; le chaperon est un peu échancré; la tête est d'un jaune vert doré; le corselet et l'écusson sont d'un jaune vert doré très brillant; les élytres sont jaunes et pointillées; le dessous du corps est vert brillant, couvert d'un duvet long et serré, de couleur grise; les pates sont d'un jaune verdâtre brillant.

On le trouve à l'Amérique septentrionale, à la Nouvelle-York, et dans le Maryland.

Le Hanneton ponctué, *Melolontha punctata.*

G. *Rutèle.* Latr.

Il est de la grandeur du précédent, mais un peu moins gros; les antennes sont brunes ; la masse est composée de trois feuillets ; le chaperon est arrondi ; la tête est d'un vert cuivreux, lisse ; le corselet est lisse, testacé, luisant, avec un point noir de chaque côté ; l'écusson est triangulaire, d'un vert cuivreux ; les élytres sont lisses, testacées, avec trois points noirs sur chaque, placés sur une même ligne le long du bord extérieur ; le dessous du corps et les pates sont d'un vert noirâtre luisant.

On le trouve dans le Maryland, la Virginie, et la Caroline.

Le Hanneton d'Orcy, *Melolontha Orcyi.*

G. *Rutèle.* Latr.

Il a environ huit lignes ; le chaperon est échancré ; les antennes sont testacées ; la

masse est composée de trois feuillets; la tête est d'un jaune testacé, avec une ligne longitudinale noire de chaque côté; le corselet est lisse, testacé; il a quatre lignes longitudinales courtes, noires, et un point de même couleur de chaque côté; les élytres sont d'un jaune testacé, lisses, avec la suture et quelques lignes longitudinales courtes, noires; le dessous du corps est d'un brun plus ou moins foncé, avec quelques lignes jaunes.

On le trouve à Saint-Domingue.

Le Hanneton de la vigne, *Melolontha vitis*.

Il est à peu près de la grandeur du précédent; il est d'un vert brillant en dessus, et d'un vert brillant cuivreux en dessous; les antennes sont jaunâtres; le chaperon est arrondi; la tête et le corselet sont finement pointillés; il a de chaque côté une tache jaune; l'écusson est arrondi; les élytres sont striées et pointillées; les pates sont bronzées.

Il se trouve dans presque toute l'Europe et en Amérique, sur la vigne, dont il mange les feuilles.

Le Hanneton brun, *Melolontha brunea.*

Il a environ cinq lignes ; il est entièrement de couleur testacée mate ; la masse des antennes est allongée et composée de trois feuillets; les yeux sont noirs; l'écusson est allongé, triangulaire; les élytres sont striées; les pates sont longues et minces.

On le trouve dans toute l'Europe, sur les plantes et les arbres, dont il mange les feuilles.

Le Hanneton Ours, *Melolontha Ursus.*

G. *Anisonyx.* LATR.

Il est de la grandeur du précédent ; tout son corps est noir, entièrement couvert de poils roux ; les antennes sont brunes et la masse est composée de trois feuillets ; les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, de couleur brune, avec trois lignes

longitudinales jaunes; les pates sont noires, couvertes de poils roux.

On le trouve en Afrique.

Le Hanneton farineux, *Melolontha farinosa*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont testacées; le chaperon est arrondi, un peu bordé; tout le dessus du corps est couvert de petites écailles d'un jaune verdâtre, point brillantes ; les élytres sont lisses, elles ont une petite bosse de chaque côté de leur base ; le dessous du corps est couvert de petites écailles d'un blanc argenté très brillant; les pates sont noirâtres; les cuisses sont couvertes d'écailles argentées.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est très commun dans les départemens méridionaux de la France, sur les fleurs : on ne le trouve point aux environs de Paris.

Le Hanneton écailleux, *Melolontha squamosa.*

Il est de la grandeur du précédent; ses antennes sont brunes; la masse est noire, ovale, composée de trois feuillets; tout le dessus du corps est d'une belle couleur bleue brillante, produite par de petites écailles semblables à celles qui couvrent les ailes des papillons; le dessous du corps et les pates sont couverts d'écailles d'un blanc verdâtre argenté, très brillantes; les élytres sont lisses, sans stries.

On le trouve dans presque toute la France.

LXXVII[e] GENRE.

CÉTOINE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus gros, les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatre antennules filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier allongé; les postérieures de trois. — Mandibules presque membraneuses, peu apparentes. — Jambes antérieures dentées. — Pièce triangulaire, plus ou moins distincte, à la base extérieure des élytres.

M. Fabricius a séparé ces insectes des scarabées, parmi lesquels Linné et M. Geoffroy les ont placés; et M. Olivier a adopté ce genre.

Il est facile de distinguer les cétoines des scarabées, par la forme du chaperon, et par les parties de la bouche. Les scarabées des deux premières familles ont des mandibules fortes et cornées, au lieu que celles des cétoines sont extrêmement minces et membraneuses; le chaperon grand et arrondi des scarabées de la troisième famille, et l'absence

de l'écusson, les font aisément reconnaître d'avec les cétoines. Celles-ci se rapprochent un peu plus des hannetons, dont elles diffèrent cependant, par la forme du corps qui est plus carré, par une pièce triangulaire à la base des élytres, par l'absence de la lèvre supérieure, et par des mandibules minces, tandis que celles des hannetons sont fortes et cornées.

Les cétoines ont les antennes composées de dix articles, dont le premier est assez long et assez gros à son extrémité; le second est un peu plus petit; les suivans sont grenus; les trois derniers forment une masse ovale, composée de trois feuillets.

La tête est penchée, assez étroite; le chaperon est avancé, échancré; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée de deux mandibules membraneuses très minces; de deux mâchoires cornées à leur base, terminées par deux lobes; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules, dont les antérieures sont composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Le corselet a une forme triangulaire; il

est un peu bordé, échancré postérieurement pour recevoir l'écusson, ou terminé par une pointe qui se prolonge entre les élytres et qui remplace l'écusson.

Les élytres ont une forme presque carrée; elles sont un peu plus courtes que l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler ; à la base latérale des élytres, on voit une pièce triangulaire plus ou moins saillante; elle se trouve comme enchâssée entre les élytres et le corselet ; mais cette pièce manque à quelques espèces; le sternum d'un grand nombre est plus ou moins avancé. On trouve ce caractère sur quelques hannetons, qui se rapprochent des cétoines par le brillant et le poli de leurs élytres.

Les pates sont de longueur moyenne ; les jambes antérieures sont un peu moins aplaties que celles des scarabées; elles ont quelques dents latérales; les intermédiaires et les postérieures sont souvent ciliées; les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont presque égaux, le der-

nier est plus long et terminé par deux crochets recourbés, longs, assez forts et pointus.

L'abdomen est composé de six anneaux ; à la base latérale du premier, près de l'insertion des cuisses, on voit une grande pièce écailleuse, qui se lève quand l'insecte remue les pates ; les élytres sont un peu échancrées dans cet endroit.

On trouve les cétoines, pendant l'été, sur les fleurs en ombelles et les fleurs composées. Ces insectes ne sont point aussi malfaisans que les hannetons ; sous leur dernière forme ils ne se nourrissent que du suc des fleurs ; en volant d'une fleur à l'autre, ils font entendre un bourdonnement assez fort.

Leurs larves ont le corps mou, allongé, cylindrique, un peu aplati en dessous ; il est composé de douze anneaux peu distincts, sur lesquels sont placés neuf stigmates de chaque côté ; leur tête est écailleuse, munie de dents très fortes et de deux antennes filiformes, composées de cinq articles ; leurs yeux sont cachés sous les enveloppes de larve et de nymphe ; elles ont six pates écailleuses, placées sur les trois premiers

anneaux; elles vivent dans les terres grasses et humides, le terreau et les terres argileuses, et se nourrissent de leurs sucs; quelques unes mangent des feuilles ou des racines à demi pourries. Comme celles des hannetons, les larves sont trois ou quatre ans avant de parvenir à l'état parfait. Elles passent l'hiver sans prendre de nourriture; elles sont alors engourdies et enfoncées très avant dans la terre, d'où elles sortent au commencement de la belle saison pour manger; elles changent trois ou quatre fois de peau, c'est-à-dire une fois chaque année, lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement. Elles font une coque solide, composée de substances dont elles se nourrissent, auxquelles elles en ajoutent d'étrangères, telles que de petites pierres et de petits morceaux de bois; de sorte que ces coques sont irrégulières en dessus, mais leur intérieur est lisse; les larves s'enferment dans ces coques et s'y changent en nymphe. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Nous séparerons des cétoines les insectes

dont M. Fabricius a formé son genre trichius, quoique M. Olivier les ait réunis : parce que, malgré la ressemblance qui se trouve entre les parties de la bouche de ces insectes, les trichies diffèrent assez des cétoines, par la forme du corps, et par la manière dont elles vivent sous l'état de larves, pour faire un genre séparé. Les trichies forment une des trois familles du genre cétoine de M. Olivier, ainsi ce genre ne sera composé que de deux familles, dont la première comprendra toutes les espèces qui ont des mandibules membraneuses, et la pièce triangulaire à la base des élytres; la seconde, celles qui n'ont point de pièce triangulaire : celles-ci ont les mandibules cornées, elles se rapprochent de quelques espèces de hannetons, dont le sternum est avancé et les élytres brillantes et polies comme celles des cétoines. Les larves des cétoines de cette famille ne sont point connues, mais on présume qu'elles vivent dans la terre, et qu'elles ressemblent à celles des hannetons.

Ce genre est composé de plus de cent

espèces ; on n'en trouve que cinq ou six aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

La Cétoine Cacique, *Cetonia Cacicus.*

G. *Goliath.* Latr.

Elle a près de trois pouces de long et un pouce et demi de large à la base des élytres ; ses antennes sont noires ; la tête est couverte d'un duvet jaunâtre ; elle a de chaque côté une dent aiguë noire ; le chaperon est avancé et terminé par deux cornes noires arquées ; le corselet jaunâtre, marqué de six raies noires ; l'écusson est triangulaire et jaunâtre ; les élytres sont d'un blanc argenté avec tous les bords noirs ; le dessous du corps est couvert de poils roussâtres ; les pates sont noires, avec le bord interne des jambes couvert de poils serrés roussâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Cétoine Polyphême, *Cetonia Polyphemus.*

G. *Goliath.* Latr.

Elle est moins grande que la précédente ; la tête est couverte d'un duvet d'un gris verdâtre, armée de trois cornes noires, dont une bifide plus longue que les autres ; le corselet est d'un vert mat un peu foncé, avec cinq lignes longitudinales jaunâtres ; les élytres sont de la même couleur que le corselet, avec trois rangées longitudinales de taches irrégulières d'un jaune sale ; les élytres ont à leur extrémité une petite épine courte ; la pièce triangulaire est grisâtre ; le dessous du corps est d'un vert luisant, avec les côtés grisâtres, et deux taches de la même couleur à l'extrémité de l'abdomen ; les pates sont d'un vert luisant, avec un peu de gris aux cuisses et à la partie interne des jambes postérieures.

On la trouve dans l'Afrique équinoxiale.

La Cétoine éclatante, *Cetonia micans*.

G. *Goliath*. Latr.

Elle est moins grande que la précédente ; les antennes sont noires, tout le corps est d'un vert très brillant ; la tête a antérieurement une corne saillante, bifide, dont les divisions sont divergentes, et de chaque côté deux dentelures ; le corselet est lisse, finement pointillé ; les élytres sont lisses, un peu plus courtes que l'abdomen, et terminées par une petite épine ; les pates sont vertes, avec les tarses noirs ; les jambes antérieures ont quelques dents aiguës ; le sternum est avancé et marqué d'une ligne ferrugineuse.

On la trouve dans l'Afrique équinoxiale.

La Cétoine fastueuse, *Cetonia fastuosa*.

Cette belle espèce est presque une fois aussi grande que la cétoine dorée, d'un beau vert mêlé d'or et luisant, tant en dessus qu'en dessous ; le dessus du corps

paraît uni, et n'offre de petits points enfoncés que vers les bords; le sternum a une forte ligne imprimée; la lance pectorale a son angle inférieur et latéral courbé en une pointe aiguë; les tarses sont d'un vert bleuâtre; chaque élytre a vers son extrémité la petite bosse que l'on observe dans les autres.

On la trouve dans les provinces méridionales de la France et en Allemagne.

La Cétoine dorée, *Cetonia aurata*.

Elle varie par la grandeur depuis sept jusqu'à dix lignes; sa couleur varie aussi; elle a les antennes noires, la tête verte, le corselet d'un vert doré, finement pointillé, les élytres d'un beau vert doré ou cuivreux, avec plusieurs taches blanches ondées, et quelques élévations longitudinales; le dessous du corps est cuivreux, très brillant; les pates sont d'un vert cuivreux, avec des poils roussâtres sur les cuisses; la poitrine et les côtés de l'abdomen ont aussi des poils de la même couleur; elle est quelquefois sans ta-

ches et toute verte, où entièrement cuivreuse, avec des taches blanches ondées.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les fleurs.

La Cétoine verte, *Cetonia viridis*.

Cette espèce est de la même taille que la cétoine dorée; elle est entièrement verte; le dessus de son corps est mat, le dessous est luisant; les points dont elle est chargée sont extrêmement petits, et se confondent sur les élytres, de manière que vues à la loupe ces élytres paraissent très finement chagrinées; elles n'ont point d'impression; leur côté extérieur offre de petits traits transversaux et irréguliers blancs; leur extrémité a une bosse; une très faible côte ou nervure y aboutit; le dessous de la poitrine, les pates, les côtés de l'abdomen, ont un duvet comme dans la cétoine dorée.

On trouve cette espèce dans la Hongrie, en Allemagne.

La Cétoine Morio, *Cetonia Morio.*

Elle est encore de la taille de la cétoine dorée; son dessus est d'un noir mat; le dessous est de la même couleur, mais luisant et lavé d'un peu de rougeâtre; les élytres ont une légère côte terminée par une gibbosité; la poitrine et les pates ont un duvet d'un roussâtre obscur.

On la trouve dans le midi de la France; on commence à la rencontrer aux environs de Paris, à Fontainebleau.

La Cétoine marbrée, *Cetonia marmorata.*

Elle ressemble beaucoup à la cétoine; dorée les antennes sont noires; elle est d'un vert bronzé brillant; le corselet a plusieurs petites taches blanches; l'écusson est grand; les élytres sont lisses et couvertes de taches blanches irrégulières qui forment des bandes transversales; tout le dessous du corps et les pates sont d'un vert bronzé brillant; on voit quelques poils roux sous le corselet et la poitrine.

On la trouve en Allemagne, sur le chêne; elle est rare aux environs de Paris.

La Cétoine brillante, *Cetonia nitida*.

Elle a environ un pouce de long; elle est d'un vert mat, velouté en dessus, et d'un vert doré très brillant en dessous; les antennes sont noires; le chaperon est relevé antérieurement en forme de corne plate; la tête a sur son milieu une épine couchée et avancée en devant; le corselet est bordé de jaune, testacé sur les côtés, et prolongé en pointe entre les élytres, en forme d'écusson; l'écusson est très petit, d'un vert brillant; les élytres sont bordées par une large bande d'un jaune testacé, et souvent elles ont sur le milieu une ligne longitudinale de la même couleur.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline, et la Jamaïque.

La Cétoine marginée, *Cetonia marginata*.

Elle varie pour la grandeur, elle a quel-

quefois un pouce de long; les antennes sont noires; la tête est brune, sans taches; le corselet est brun, bordé d'une ligne d'un jaune testacé tout autour; l'écusson est triangulaire; les élytres sont brunes et bordées tout autour par une large bande d'un jaune testacé; tout le dessous du corps et les pates sont noirs.

Elle est quelquefois d'un brun plus foncé. On la trouve à Sierra-Leona et au Sénégal.

La Cétoine du Cap, *Cetonia Capensis*.

Elle est un peu moins grande que la précédente; les antennes sont noires; la tête est noire, un peu velue; le corselet est velu, d'un rouge foncé, avec quelques points blancs et une ligne enfoncée; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge foncé, avec beaucoup de points blancs, la suture noire et quelques lignes élevées; le dessous du corps et les pates sont noirs, couverts de poils roussâtres; les jambes antérieures ont quelques dents latérales.

Elle se trouve fréquemment sur les fleurs, au cap de Bonne-Espérance.

La Cétoine ondée, *Cetonia undata*.

Elle a environ huit lignes de long; ses antennes sont noires; la tête est noirâtre, avec quelques taches jaunes; le corselet noirâtre, avec des taches jaunes irrégulières; il se prolonge en pointe entre les élytres, en forme d'écusson; les élytres sont noirâtres, comme veloutées, avec des taches irrégulières jaunes qui forment des lignes transversales en zigzag; le dessous du corps est un peu bronzé; les pates sont noirâtres, avec des poils cendrés.

On la trouve à Cayenne.

La Cétoine interrompue, *Cetonia interrupta*.

Elle a environ sept lignes; les antennes sont noires; la tête est noire; le corselet noir; il a de chaque côté une ligne d'un rouge jaunâtre, et une ligne longitudinale de même couleur sur le milieu; l'écusson est rouge; les élytres sont noires, avec le bord extérieur rouge, une tache à la base,

et deux lignes transversales interrompues, de même couleur, sur le milieu; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On la trouve au Sénégal.

La Cétoine fasciculée, *Cetonia fascicularis.*

Elle a environ dix lignes; les antennes sont noires; le corselet est lisse, noir, avec quatre lignes longitudinales enfoncées, blanches; l'écusson est lisse; les élytres sont d'un vert mat foncé; le dessous du corps est noir, couvert de poils serrés assez longs, qui paraissent disposés par faisceaux de chaque côté de l'abdomen; les pates sont noires; les cuisses et le bord intérieur des jambes sont couverts de poils fauves.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Cétoine versicolor, *Cetonia versicolor.*

Elle a environ sept lignes de long; les antennes sont noires; la tête est noire; le

corselet est d'un rouge foncé, bordé de noir, avec deux taches noires et une ligne blanche; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge foncé, bordées de noir, avec plusieurs taches blanches; le dessous du corps est noir, avec deux taches blanches de chaque côté de la poitrine, et deux rangées de points blancs de chaque côté de l'abdomen; les pates sont noires, les cuisses velues.

On la trouve aux Indes orientales, et en Egypte.

La Cétoine linéole, *Cetonia lineola*.

G. *Rutèle.* Latr.

Elle a environ huit lignes de long; les antennes sont brunes; elle est d'un brun noir luisant, la tête a une ligne longitudinale jaune sur le milieu; le corselet a une tache jaune de chaque côté, sur laquelle est un petit point noir; l'écusson est noir, avec une tache jaune; les élytres ont quelquefois une tache jaune; le dessous du corps est brun mélangé de jaune; les pates sont brunes; les cuisses sont mélangées de brun et de jaune.

On la trouve à Cayenne, à Surinam, au Brésil.

La Cétoine bicolor, *Cetonia bicolor.*

G. *Rutèle.* Latr.

Elle a environ un pouce de long; ses antennes sont brunes; la tête, le corselet et l'écusson sont d'un vert foncé très luisant; les élytres sont brunes et sillonnées; le dessous du corps et les pates sont d'un vert foncé très luisant.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Cétoine velue, *Cetonia hirta.*

Cette cétoine est plus petite que les précédentes : son corps est d'un noirâtre obscur, tout hérissé de poils d'un gris rougeâtre; le chaperon est échancré, avec les angles latéraux aigus; le corselet a une carène longitudinale; les élytres ont quelques petites taches grisâtres.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne, et dans le midi de la France.

La Cétoine stictique, *Cetonia stictica.*

Elle est encore plus petite que la précédente, d'un noir luisant, mêlé d'une teinte verdâtre ou bleuâtre, peu velue; le chaperon a son bord antérieur concave, avec les angles obtus; la tête a une petite carène; on en voit aussi une le long du milieu du corselet; le dessus du corps, l'anus et les bords de l'abdomen ont des points blancs.

On la trouve dans les mêmes lieux que la précédente.

LXXVIIIe GENRE.

TRICHIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, le premier gros, velu, les suivans presque égaux, arrondis, les trois derniers en masse ovale feuilletée. — Quatre antennules égales, filiformes, les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Corps court, ramassé.

Les trichies sont des scarabées de Linnée et de M. Geoffroy, dont M. Fabricius a fait un

genre. Mais M. Olivier a réuni ces insectes aux cétoines, et en a fait une famille de ce genre.

Comme les trichies diffèrent des cétoines par la forme du corps et par la manière dont elles vivent sous l'état de larves, nous suivrons ce genre établi par M. Fabricius.

Ces insectes ont les antennes composées de dix articles, dont les trois derniers forment une masse ovale, feuilletée; la tête inclinée, allongée, plus étroite que le corselet; le chaperon est avancé, rebordé et échancré; les yeux sont petits, arrondis, saillans; la bouche est composée de deux mandibules presque membraneuses, obtuses, épaisses et sans dentelures; de deux mâchoires divisées en deux et terminées par un lobe velu; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules égales.

Le corselet est moins large que le corps; il est bordé, un peu convexe, arrondi postérieurement et sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de forme carrée, un peu aplaties en dessus, un peu bossues à la base

et échancrées à l'extrémité; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Le corps est court, ramassé; l'abdomen est composé de six anneaux, dont le dernier est dans une position presque verticale par rapport aux autres, et terminé en pointe mousse. Dans quelques espèces, la femelle a une tarière assez longue, pointue, dentelée supérieurement, ou sans dentelures.

Les pates sont assez longues et minces; les jambes antérieures sont dentées latéralement; les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines; les tarses sont longs, filiformes, composés de cinq articles presque égaux, dont le dernier est armé de deux crochets assez forts, longs, arqués et pointus.

On trouve ces insectes, en été, sur les fleurs et sur les troncs des arbres; les femelles, qui sont pourvues d'une tarière, fréquentent les bois cariés pour y déposer leurs œufs; leurs larves ressemblent à celles des cétoines; elles ont le corps mou, allongé, cylindrique, un peu aplati en des-

sous ; composé de douze anneaux, sur lesquels sont placés neuf stigmates de chaque côté ; leur tête est écailleuse, munie de deux dents très fortes, et de deux antennules filiformes, composées de cinq articles ; leurs yeux sont cachés sous les enveloppes de la larve et de la nymphe ; elles ont six pates écailleuses, placées sur les trois premiers anneaux.

Les larves vivent dans le bois mort, et dans les racines des arbres qu'elles percent et rongent. On ignore le temps qu'elles passent sous la forme de larves.

Ce genre ne contient que seize ou dix-huit espèces : on n'en trouve que quatre aux environs de Paris. Nous allons passer à leur description.

La Trichie ermite, *Trichius eremita*.

Elle a environ quatorze lignes de long ; les antennes sont noirâtres ; le chaperon est carré, rebordé ; le corselet a une élévation transversale à sa partie antérieure, et deux longitudinales sur le milieu ; l'écusson est

grand, triangulaire; les élytres sont un peu raboteuses; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un brun noirâtre bronzé; les pates sont de la même couleur; les jambes antérieures ont trois dents latérales, les autres ont quelques épines.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les troncs d'arbres cariés. La larve vit dans les troncs des saules, des poiriers et de quelques autres arbres. Elle est rare aux environs de Paris.

La Trichie noble, *Trichius nobilis*.

Elle est une fois plus petite que la trichie ermite; elle est d'une belle couleur verte brillante, dorée ou cuivreuse en dessus; les antennes sont noires; le chaperon est arrondi, échancré; le corselet est bordé, finement pointillé; il a un enfoncement longitudinal sur le milieu; l'écusson est petit, en cœur; les élytres sont un peu raboteuses, plus courtes que l'abdômen; tout le dessous du corps est cuivreux et couvert d'un duvet roussâtre, fin et serré;

les côtés et l'extrémité de l'abdomen ont une rangée de taches blanches ; les pates sont cuivreuses.

On la trouve en Europe, sur les fleurs. Elle n'est pas commune aux environs de Paris.

La Trichie fasciée, *Trichius fasciatus*.

Elle a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs, entièrement couverts de poils roux ; l'écusson est noir ; les élytres sont jaunes, sans poils, avec chacune trois grandes taches noires qui forment trois bandes transversales interrompues ; le dessous du corps est d'un noir bronzé, couvert d'un duvet jaunâtre ; les pates sont noires.

On la trouve en Europe, sur les fleurs. Elle est commune aux environs de Paris.

La Trichie lunulée, *Trichius lunulatus*.

Elle a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires ; le chaperon est échancré ; tout le corps est d'un bleu noirâtre lui-

sant, couvert d'un duvet roussâtre très court; les élytres sont beaucoup plus courtes que l'abdomen, elles ont chacune deux petites lignes transversales, courtes, de couleur jaunâtre le long du bord extérieur, et quelques lignes longitudinales peu élevées; le dessous du corps est couvert de poils roussâtres; l'extrémité de l'abdomen a deux grandes taches oblongues, blanches; les pates sont d'un vert noirâtre.

On la trouve dans la Caroline.

La Trichie delta, *Trichius delta*.

Elle a environ quatre lignes de long; ses antennes sont brunes; le chaperon est échancré, noir, avec le bord jaunâtre; la tête est noire, avec trois taches jaunes; le corselet est noir, bordé de jaune tout autour : il a sur le milieu un triangle formé par des lignes jaunes; les élytres sont d'un jaune testacé, avec quelques points noirs; le dessous du corps est noir, entièrement couvert d'une poussière écailleuse, grise; les cuisses sont ferrugineuses; les jambes et les tarses sont noirs, les postérieurs sont très longs.

On la trouve à la Caroline, la Virginie, et dans le Maryland.

La Trichie hémiptère, *Trichius hemipterus*.

Elle est de la longueur de la précédente, mais moins large; la tète est noire, chagrinée; le corselet est bordé, inégal, chagriné, marqué de deux lignes longitudinales, élevées : il a quelques taches irrégulières, blanches; les élytres sont aplaties, beaucoup plus courtes que l'abdomen; elles ont quelques taches blanches; tout le corps est noir, plus ou moins couvert d'écailles blanchâtres; l'abdomen de la femelle est terminé par une tarière longue, pointue, dentée à sa partie supérieure; les jambes antérieures ont cinq dentelures.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs. La femelle dépose ses œufs dans les bois cariés. Cet insecte est commun aux environs de Paris.

La Trichie canaliculée, *Trichius canaliculátus*.

Elle est de moitié plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; elle a les antennes brunes; la tête très inclinée; le corselet est fortement rebordé, et ses bords latéraux sont un peu en scie; il a un sillon longitudinal très profond sur le milieu, et deux lignes élevées; les élytres sont très courtes, un peu striées; tout le corps est d'un brun marron, plus ou moins couvert de petites écailles ferrugineuses. L'abdomen de la femelle est terminé par une tarière assez longue et pointue, sans dentelures; les jambes antérieures ont trois épines latérales.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance, et à la Caroline.

La Trichie de la châtaigne, *Trichius castaneæ*.

G. *Crémastocheile.* LATR.

Cet insecte est tout noir; le premier article de ses antennes, celui de la base, est

grand, large, d'une forme triangulaire ; la lèvre inférieure occupe tout le dessous de la tête, et forme, par sa concavité, une sorte de bassin ou d'écuelle ; le bord antérieur du chaperon se courbe et se replie autour de cette pièce.

Cet insecte se trouve dans l'Amérique septentrionale.

LXXIXe GENRE.

HEXODON.

Caractères génériques. Antennes composées de onze articles; le premier gros, velu, renflé à l'extrémité; le second très petit, le troisième assez long, les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatre antennules filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier est très petit, le dernier allongé; les postérieures courtes, composées de trois articles, dont le premier et le second sont égaux et coniques, le dernier est ovale, allongé. — Jambes antérieures dentées. — Corps arrondi, plat en dessous.

M. Olivier est le premier entomologiste qui ait décrit ces insectes ; il leur a donné le nom d'hexodon, mot qui, en grec, signifie *six dents*, parce que les mâchoires de

ces insectes ont six dents cornées très apparentes.

Les hexodons, selon cet auteur, ont quelques rapports avec les hannetons et les cétoines ; mais ils diffèrent des cétoines, parce qu'ils ont une lèvre supérieure et des mâchoires cornées ; ils diffèrent des hannetons par leurs mâchoires, qui sont grandes et six-dentées, et par leurs antennes, qui sont composées de onze articles.

Les hexodons ont la tête beaucoup plus étroite que le corselet; les yeux arrondis et peu saillans; la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, presque dentées à leur extrémité; de deux mâchoires, dures, cornées, terminées par six dents, dont une seule à l'extrémité; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est large, légèrement rebordé sur les côtés, échancré antérieurement, un peu avancé postérieurement.

L'écusson est large et très court ; les élytres sont convexes, un peu rebordées sur les côtés.





1. L'H. réticulé.
2. L'Esc. réniforme.
3. Derm. du Lard.
4. Tet. des Bolets.
5. Nec. fossoyeur.
6. Sa Larve.

Le corps est ovale, convexe en dessus, presque plat en dessous; les pates sont de longueur moyenne; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les autres ont des poils courts et rudes; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont un peu plus gros à leur extrémité, et terminés par trois ou quatre épines.

Ces insectes se nourrissent des feuilles des arbres et des arbrisseaux. M. Olivier ne sait point s'ils sont aussi destructeurs que les hannetons, et s'ils multiplient autant. Leurs larves ne lui sont point connues; mais il croit qu'elles ressemblent à celles des hannetons, et qu'elles vivent dans la terre.

On ne connaît encore que deux espèces de ce genre. Nous donnerons la description d'une de ces deux espèces.

L'Hexodon réticulé, *Hexodon reticulatum*.

Il est ovale, convexe en dessus, presque aplati en dessous; ses antennes sont noires;

le premier article est poilu, la masse est ovale et feuilletée; la tête et le corselet sont noirs; l'écusson est large, court et noirâtre; les élytres sont cendrées, avec deux nervures longitudinales, élevées, réticulées et noirâtres; le dessous du corselet et de la poitrine est noirâtre; l'abdomen est d'un brun ferrugineux; les pates sont noires; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les autres ont des poils courts assez roides.

On le trouve à Madagascar.

LXXXe GENRE.

ESCARBOT.

Caractères génériques. Antennes coudées, en masse, composées de onze articles, dont le premier très long, les autres courts et globuleux, les trois derniers en masse solide, ovale. — Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier obtus; les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Tête petite, un peu cachée dans le corselet.

Linné avait d'abord placé les escarbots avec les coccinelles, dont ils diffèrent par

les antennes et la forme du corps. Il les a ensuite séparés, et en a fait un genre, sous le nom d'hister. M. Geoffroy a adopté ce genre de Linné, auquel il a donné le nom d'*attelabus*, et en français, escarbot. M. Olivier a conservé à ces insectes les noms que ces deux naturalistes leur ont donnés; ainsi les escarbots de cet auteur sont les histers de Linné, et les escarbots ou *attelabus* de M. Geoffroy.

La forme des antennes des escarbots suffit pour les distinguer de tous les insectes des genres précédens, parce que, quoique la masse qui les termine soit composée de trois articles, ces articles ne sont point séparés comme ils le sont aux antennes des scarabées, des trox, des cétoines et des trichies; ils sont au contraire réunis, et forment une masse qui, à la vue simple, paraît être d'une seule pièce; de plus, les antennes des escarbots sont coudées et font un angle vers leur milieu, et elles sont de la longueur de la tête.

La tête est très petite : l'insecte la tient plus ou moins enfoncée sous le corselet.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, très dures, grandes, arquées, simples ou unidentées intérieurement; de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est grand, échancré antérieurement, presque droit postérieurement, légèrement bordé sur les côtés, et ordinairement lisse en dessus.

L'écusson est triangulaire et très petit, quelquefois peu visible.

Les élytres sont plus courtes que l'abdomen, point bordées : elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte se sert lorsqu'il veut voler.

Les pates sont de longueur moyenne; les jambes sont courtes, aplaties; les antérieures ressemblent à celles des scarabées, elles ont quelques dents très marquées; les intermédiaires et les postérieures sont épineuses; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles; le dernier est un peu plus long que les autres, et armé de deux petits crochets pointus.

La larve de ces insectes n'est point connue; mais comme on trouve l'insecte parfait dans les charognes et les excrémens des animaux, on peut croire que leurs larves vivent dans ces matières. Quelques espèces cependant se trouvent sous les écorces des arbres morts. On voit courir les escarbots au printemps et en été, sur les sables et dans les chemins; dès qu'on les touche, ils cachent leurs antennes et leurs pates sous leur corps, et restent immobiles dans cette position, jusqu'à ce qu'ils croient qu'il n'y a plus de danger pour eux, et ensuite ils se remettent en marche.

Ce genre est composé d'un assez grand nombre d'espèces, dont on trouve la majeure partie en Europe, et aux environs de Paris.

L'Escarbot unicolor, *Hister unicolor*.

Il est entièrement d'un noir luisant; la tête est petite, lisse; les mandibules sont grandes, avancées; le corselet est lisse, avec deux lignes un peu enfoncées sur les côtés,

et une le long du bord antérieur; les élytres ont trois stries longitudinales peu marquées le long du bord extérieur; les jambes antérieures ont plusieurs dents latérales; les autres sont armées d'épines.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot quadrimaculé, *Hister quadrimaculatus*.

Il a environ quatre lignes; il est d'un noir luisant; les élytres ont quelques stries peu marquées et deux taches d'un rouge brun, l'une à la base, et l'autre vers le milieu : cette dernière est plus grande que l'autre; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot réniforme, *Hister reniformis*.

Celui qu'on trouve aux environs de Paris est à peu près de la grandeur du précédent;

mais dans les départemens méridionaux de la France, il est deux ou trois fois plus grand; ses antennes sont de la longueur de la tête; les mandibules sont avancées; le corselet est lisse; les élytres ont quelques stries longitudinales peu marquées, avec une tache réniforme d'un rouge brun; tout le corps est noir luisant; les jambes antérieures ont quelques dents latérales.

Il est rare aux environs de Paris, et très commun dans les départemens méridionaux de la France.

L'Escarbot bronzé, *Hister æneus*.

Il est beaucoup plus petit que l'*hister unicolor;* il est entièrement d'un noir bronzé, très brillant; le corselet est très finement pointillé sur les bords latéraux; les élytres sont finement pointillées; elles ont quelques stries à peine marquées, et très courtes; les dentelures des jambes antérieures sont peu marquées.

On le trouve en France, en Angleterre: il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot déprimé, *Hister depressus*.

Il a une ligne et demie de long; il est noir, très brillant; le corps est aplati; les antennes sont noires, avec la masse ferrugineuse; les élytres ont quatre stries longitudinales; les jambes antérieures ont quatre dents latérales, les intermédiaires trois, et les postérieures deux.

On le trouve en Europe, sous l'écorce des arbres : il n'est pas rare aux environs de Paris, au commencement du printemps.

L'Escarbot globuleux, *Hister globosus*.

Cette espèce diffère beaucoup des précédentes; tout son corps est d'un noir terne; les antennes sont plus longues que la tête; le corselet est chagriné, avec quatre lignes longitudinales, élevées; les élytres sont presque aussi longues que l'abdomen, et profondément striées; les dentelures des jambes antérieures sont peu marquées.

On le trouve dans les départemens méri-

dionaux de la France : il est rare aux environs de Paris : il habite les bouses.

L'Escarbot sillonné, *Hister sulcatus*.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus petit ; il n'a qu'une ligne de long ; tout son corps est noir, globuleux ; sa tête est très petite, entièrement cachée sous le corselet ; le corselet et les élytres sont très profondément striées.

On le trouve aux environs de Paris, ordinairement dans les fientes de cheval ; dès qu'il entend le moindre bruit, il cache ses antennes et ses pates sous son corps ; et comme il est très petit, il échappe aux recherches des entomologistes.

L'Escarbot bimaculé, *Hister bimaculatus*.

Il a environ deux lignes de long ; le corps est noir, luisant ; les élytres sont striées ; elles ont chacune une tache d'un rouge brun, vers l'extrémité ; les jambes antérieures ont cinq ou six dents latérales.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

LXXXIe GENRE.

DERMESTE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier plus gros, les autres égaux, presque globuleux, les trois derniers en masse perfoliée. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles égaux, les postérieures de trois. — Jambes simples sans dentelures.

Les dermestes ont les antennes plus longues que la tête; la masse qui les termine est assez grosse, et les trois articles qui la composent paraissent comme enfilés par leur milieu. Ce caractère sert à les distinguer des tétratomes, dont la masse des antennes est de quatre articles.

Leur tête est petite, inclinée, arrondie, un peu enfoncée dans le corselet; les yeux sont petits, arrondis et saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, un

peu arquées, aiguës, armées intérieurement d'une dent peu saillante; de deux mâchoires; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est peu bordé, convexe, arrondi postérieurement, et un peu moins large que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne; les jambes n'ont ni dents ni épines; les tarses sont filiformes, le dernier article est un peu plus long que les autres; il est armé de deux petits crochets minces, très pointus.

Le corps est linéaire, un peu convexe en dessus et en dessous.

Depuis long-temps on connaît les dermestes par les dégâts que font leurs larves dans les collections d'histoire naturelle et les magasins de pelleteries; elles détruisent les oiseaux, les quadrupèdes et les insectes desséchés; elles se nourrissent ordinairement

de leurs cadavres, rongent les poils, la peau, la substance charnue, les parties nerveuses, et n'y laissent que les os, qu'elles rongent même un peu; enfin, elles en font des squelettes parfaits. On trouve aussi ces larves dans les offices et les garde-manger, où elles rongent le lard et autres substances; il n'est pas facile de se garantir de ces insectes destructeurs, dont la petitesse de la larve la met à l'abri des recherches; mais, comme il n'y a dans la nature aucun animal qui n'ait son utilité, soit générale, soit particulière, il semble que les dermestes soient destinés à détruire et à décomposer entièrement les cadavres des animaux, pour former de leurs débris un terreau qui, à son tour, sert d'aliment à d'autres productions, surtout aux plantes. L'air et l'humidité ne parviennent à faire cette décomposition que bien plus lentement. Ces insectes, aidés des boucliers et des nécrophores, achèvent de réduire à leurs premiers élémens les restes des cadavres que les larves de quelques mouches ont laissés; car ces dernières larves ne mangent la chair que tandis qu'elle est molle,

et ne touchent point aux parties nerveuses et tendineuses.

Les larves des dermestes sont plus ou moins velues; quelques unes ont, à l'extrémité du corps, une touffe de poils, qui forme une espèce de pinceau; telles sont celles du dermeste du lard et celles du dermeste pelletier; leur corps est composé de douze anneaux; elles ont la tête écailleuse, armée de deux mandibules fortes; deux antennes, et quelques barbillons; six pates écailleuses, attachées aux trois premiers anneaux. Elles changent plusieurs fois de peau, pour passer à l'état de nymphe; elles ne s'enferment point dans une coque, elles cherchent seulement un endroit écarté; et peu de temps après cette métamorphose, elles deviennent insectes parfaits.

Les dermestes vivent peu de temps sous leur dernière forme; on les trouve ordinairement sur les fleurs; ceux qu'on rencontre sur les cadavres ne paraissent s'en rapprocher que pour y déposer leurs œufs; de même que les escarbots et quelques autres insectes, dès qu'on les touche, ils retirent

leurs antennes et leurs pates sous leur corps, restent sans mouvement, et paraissent morts. Souvent on ne parvient à les faire sortir de cet état d'inaction, qu'en les piquant ou en les exposant à une forte chaleur ; alors ils se remettent sur leurs pates, et cherchent à s'enfuir.

Ce genre est composé d'une quarantaine d'espèces, dont une partie se trouve en Europe, et plusieurs aux environs de Paris. Nous allons en décrire quelques unes.

Le Dermeste du lard, *Dermestes lardarius*.

Il a environ trois lignes de long ; les antennes sont brunes ; la tête et le corselet noirs ; les élytres sont noires ; elles ont une large bande d'un roux cendré, depuis leur base jusque vers leur milieu, sur laquelle on voit quelques points noirs ; le dessous du corps et les pates sont noirs ; la poitrine a quelques poils d'un roux cendré.

Il habite presque toute l'Europe : on le trouve souvent dans les maisons ; sa larve

est une des plus destructives de toutes celles de ce genre.

Le Dermeste Souris, *Dermestes murinus*.

Il est un peu plus petit que le précédent; sa tête et son corselet sont noirs, couverts en quelques endroits de poils d'un roux cendré; les élytres sont noires, avec quelques poils d'un gris cendré; l'écusson est couvert de poils de la même couleur; tout le dessous du corps est blanc; les pates sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les cadavres.

Le Dermeste Pelletier, *Dermestes Pellio*.

Il est moins grand que le précédent; il est oblong, noir, ou d'un brun noirâtre; le corselet a quelquefois trois petits points blanchâtres vers sa partie postérieure; les élytres ont un point blanc vers le milieu; les pates sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs; sa larve se nourrit de toute sorte d'animaux desséchés.

Le Dermeste destructeur, *Dermestes macellarius*.

Il est un peu plus petit que le précédent; tout son corps est noir et luisant; ses pates sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dermeste velouté, *Dermestes tomentosus*.

G. *Cholève*. Latr.

Il a environ deux lignes de long; les antennes sont brunes; la tête et le corselet bruns, couverts de poils jaunes; les yeux noirs; les élytres brunes, couvertes de poils jaunes; les pates sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris, dans les bois vieux et pourris.

Le genre cholève est assez nombreux

en espèces. M. Spence, naturaliste anglais, a publié une monographie de ce genre dans les transactions de la Société Linnéenne de Londres, tom. XI, pag. 123; il en décrit dix-huit espèces : on en trouve plusieurs aux environs de Paris.

La CHOLÈVE ROUSSATRE, *Cholcva rufescens,* est noire, avec les élytres et les pates grises; les élytres sont presque striées ; les antennes sont assez longues et grêles. On la trouve sous les écorces des arbres.

La CHOLÈVE SOYEUSE, *Choleva sericea*, est noirâtre, avec un duvet soyeux ; ses pates sont brunes, de même que ses élytres.

Le Dermeste ondé, *Dermestes undatus*.

Cette jolie espèce est moins grande que le dermeste pelletier; ses antennes sont noires; le dernier article est allongé, terminé en pointe; la tête est noire; le corselet noir, avec trois petites taches blanches formées par des poils; les élytres sont noires, avec quelques points blancs et deux lignes ondées de la même couleur, formées

par des poils; tout le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve au nord de l'Europe, en Angleterre, et aux environs de Paris, sur les fleurs.

LXXXIIe GENRE.

TÉTRATOME.

Caractères génériques. Antennes en masse; les premiers articles petits, arrondis, les quatre derniers larges, aplatis. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier allongé, en masse, ovale; les postérieures de trois articles. — Jambes simples, sans dentelures. — Corselet bordé.

Ces insectes n'ont été connus par aucun auteur. M. Fabricius est le premier qui les ait décrits; il leur a donné le nom de tétratomes, probablement à cause de leurs antennes, dont la masse est composée de quatre articles. Les tétratomes ont un peu de ressemblance avec les dermestes par la forme, mais elles en diffèrent par les antennes, celles des dermestes n'ayant leur masse composée que de trois articles.

Les antennes sont presque de la longueur du corselet, écartées à leur base, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont grands, arrondis, saillans de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, épaisses, cornées, terminées par une pointe aiguë; de deux mâchoires membraneuses, bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est grand, convexe, rebordé; l'écusson est arrondi.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne, les jambes simples, les tarses filiformes, le dernier un peu plus long, et armé de deux crochets. [1]

[1] On a reconnu que ces insectes avaient les quatre premiers tarses composés de cinq articles, et les derniers de quatre, ce qui les éloigne des dermestes et les rapproche des diapères.

Tout le corps est un peu allongé, convexe en dessus.

La larve des tétratomes n'est point connue. Le seul insecte parfait que nous connaissions se trouve aux environs de Paris, dans les bolets, et il est présumable que sa larve se nourrit de cette substance. Ce genre n'est composé que de trois espèces, qu'on trouve en Europe ; nous décrirons celle des environs de Paris.

La Tétratome des bolets, *Tetratoma fungorum*.

Elle a environ deux lignes de long; ses antennes sont rousses à la base, avec la masse brune ; la tête est noire, luisante ; le corselet est testacé, luisant, finement pointillé et bordé; les élytres sont noires, luisantes et pointillées ; le dessous du corps est brun ; les pates sont testacées.

On la trouve en Allemagne, et aux environs de Paris, dans les bolets.

LXXXIII[e] GENRE.

NÉCROPHORE.

Caractères génériques. Antennes en masse; premier article gros et assez long, les autres courts et presque globuleux; les quatre derniers très gros, aplatis, en masse perfoliée. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très court; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres. — Corselet bordé, aplati.

M. Fabricius a fait un genre de ces insectes, que Linné a placés parmi les boucliers, et M. Geoffroy avec les dermestes. M. Olivier a adopté ce genre, auquel M. Fabricius a donné le nom de nécrophore, qui signifie fossoyeur, parce que ces insectes cachent dans la terre les petits animaux dont ils se nourrissent.

Les antennes des nécrophores les font aisément distinguer des dermestes et des boucliers. Nous avons vu que celles des dermestes sont terminées par une masse de trois articles : celles des nécrophores sont

terminées par quatre articles, qui forment une masse très grosse et presque arrondie, au lieu que les antennes des boucliers sont seulement un peu plus grosses à l'extrémité.

Les nécrophores ont les antennes de la longueur de la tête, insérées à sa partie antérieure; la tête un peu inclinée, assez grande, moins large que le corselet; les yeux petits, point saillans; la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées et pointues; de deux mâchoires formées de deux pièces plus courtes l'une que l'autre; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est rebordé tout autour, aplati en dessus, plus ou moins échancré antérieurement, arrondi sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont plus courtes que l'abdomen; elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler.

Tout le corps est allongé; l'abdomen est composé de six anneaux, et terminé en pointe; les derniers anneaux sont un peu inclinés.

Les pates sont assez longues; les cuisses grosses; les jambes antérieures courtes, armées d'une dent latérale très saillante, et d'une épine à leur extrémité; les autres ont aussi une ou plusieurs épines à leur extrémité; les tarses intermédiaires et les postérieurs sont filiformes; les antérieurs sont larges, aplatis, et garnis de poils en dessous.

On trouve les nécrophores sur les cadavres en putréfaction; aussi ces insectes ont une odeur de charogne très forte, qu'ils conservent même long-temps après leur mort, et qu'ils communiquent aux boîtes dans lesquelles on les renferme. Ils se nourrissent de ces matières dégoûtantes, qu'ils sentent de très loin. Lorsqu'ils rencontrent une taupe, ou une souris morte, plusieurs se réunissent pour l'enterrer, afin de la manger plus commodément; ils creusent la terre en commun, et mettent beaucoup d'adresse et d'activité dans ce travail. C'est aussi dans les cadavres qu'ils déposent leurs œufs, et que leurs larves vivent.

Ces larves sont longues, d'un blanc gri-

sâtre, avec la tête brune; leur corps est composé de douze anneaux, dont chacun est garni à sa partie supérieure d'une petite plaque écailleuse, d'un jaune rougeâtre; la plus grande partie de ces plaques ont plusieurs petites pointes; elles ont six pates écailleuses très courtes, attachées aux trois premiers anneaux. Pour se changer en nymphes, ces larves s'enfoncent en terre, à plus d'un pied de profondeur; elles s'y forment une loge qu'elles enduisent de matières gluantes, s'y changent en nymphes, et restent environ un mois sous cette forme, avant de devenir insectes parfaits.

Ce genre est composé d'une douzaine d'espèces, dont on trouve plusieurs aux environs de Paris, que nous décrirons.

Le Nécrophore fossoyeur, *Necrophorus vespillo.*

Il a environ dix lignes de long; ses antennes sont noires à la base, avec les trois derniers articles ferrugineux; la tête est noire; le corselet est noir, couvert de poils

roux; les élytres sont noires, plus courtes que l'abdomen : elles ont deux bandes transversales ondées, d'un jaune roux; le dessous du corps est noir, avec des poils roussâtres fins et serrés sur la poitrine; les pates sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les cadavres : il répand une odeur très fétide.

J'ai dans ma collection un individu de cette espèce, qui n'a que quatre lignes de longueur : je l'ai trouvé aux environs de Paris.

Le Nécrophore mortuaire, *Necrophorus mortuorum.*

Il est un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble beaucoup : il n'en diffère que par ses antennes, qui sont noires.

On le trouve à Paris; mais il est plus rare que le précédent.

Le Nécrophore germanique, *Necrophorus germanicus*.

Il est beaucoup plus grand que le fossoyeur ; noir, avec une tache ferrugineuse à la partie antérieure de la tête ; le corselet est fortement bordé : il a une ligne enfoncée sur le milieu ; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, tronquées à leur extrémité, pointillées, avec trois lignes longitudinales peu marquées, et le bord extérieur recourbé et ferrugineux ; le dessous du corps est noir, avec quelques poils ferrugineux vers la poitrine ; les cuisses sont grosses ; les jambes antérieures ont une dent très forte, et une épine à l'extrémité.

M. Olivier dit que cet insecte a la masse des antennes ferrugineuse ; j'en ai plusieurs individus dans ma collection, qui ont tous les antennes noires : c'est le *nécrophore inhumeur* qui les a ferrugineuses.

On le trouve en Allemagne, sur les cadavres : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Nécrophore inhumeur, *Necrophorus humator*.

Il est un peu moins grand que le précédent, entièrement noir, à l'exception de la masse des antennes, qui est ferrugineuse; le corselet a une ligne transversale, un sillon longitudinal sur le milieu, et une petite éminence de chaque côté de sa partie antérieure ; les élytres sont pointillées, et elles ont chacune une ligne élevée peu marquée.

Il habite l'Allemagne, et les environs de Paris : on le trouve sur les cadavres.

LXXIVe GENRE.

BOUCLIER.

Caractères génériques. Antennes en masse perfoliée, un peu comprimées, composées de onze articles, le premier allongé, les autres plus courts et plus larges, le dernier ovale. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et très petit, et le second gros et conique; les postérieures de trois articles, le premier plus long que les autres. — Corselet et élytres bordés.

Les boucliers ont été nommés *silpha* par Linné; M. Geoffroy leur a donné en latin le nom de *peltis*, et en français celui de bouclier; M. Olivier a conservé à ces insectes les noms que ces deux naturalistes leur ont donnés.

Linné a placé beaucoup d'autres insectes avec les boucliers, mais les naturalistes qui ont écrit depuis lui les ont séparés, et en ont fait des genres dont nous donnerons les caractères.

On distingue les boucliers des nécropho-

res, qui sont des *silpha* de Linné, par les antennes et la forme du corps.

Les antennes des boucliers sont moins longues que le corselet ; le premier article est le plus long de tous ; les autres sont presque égaux, et le dernier est ovale : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est petite, étroite, allongée ; quelquefois l'insecte la porte horizontale, mais le plus souvent inclinée, et une partie est cachée sous le corselet ; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, simples, un peu ciliées intérieurement ; de deux mâchoires cornées à leur base, presque membraneuses dans le reste de leur longueur, garnies de poils dans cette partie, et munies d'une dent cachée par ces poils ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit que le corps, il est couvert par une plaque écailleuse, dont les bords sont plus ou moins grands et pres-

que aussi larges que les élytres : c'est cette pièce qui a fait donner à ces insectes le nom de bouclier ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont minces ; dans quelques espèces elles sont plus courtes que l'abdomen : elles ont extérieurement un large bord relevé qui forme une espèce de gouttière, et en dessous une marge qui recouvre la poitrine et une partie des côtés de l'abdomen. Dans quelques espèces les ailes manquent entièrement, ou sont très courtes ; dans d'autres elles sont repliées sous les élytres, et l'insecte paraît en faire peu d'usage ; il se sert plus volontiers de ses jambes.

L'abdomen est large, conique à l'extrémité, divisé en six anneaux ; l'insecte allonge souvent beaucoup les deux ou trois derniers, qui sont très mobiles.

Les pates sont de longueur moyenne ; les cuisses un peu renflées ; les jambes aplaties, larges à l'extrémité, armées intérieurement de petites pointes roides et terminées par deux épines longues et droites ;

les tarses de la première paire ont les quatre premiers articles courts et larges ; ceux des intermédiaires et des postérieures sont filiformes et presque égaux entre eux ; le dernier article de tous les tarses est armé de deux crochets forts, recourbés, très pointus et écartés l'un de l'autre.

Les boucliers, de même que les nécrophores, exhalent une odeur très forte et très désagréable ; aussi vivent-ils comme ces insectes, des matières animales en putréfaction : on les trouve quelquefois courant dans les champs ou sur le sable, mais le plus ordinairement sur les cadavres à demi pourris, ou dans les excrémens des animaux : ils y sont continuellement occupés à fouiller ; ce sont ces matières qui leur communiquent la mauvaise odeur qu'ils répandent, car ceux qui ne font que de naître et qui n'en ont pas encore mangé, n'ont point l'odeur dégoûtante des autres. Quand on prend ces insectes, souvent on leur voit sortir par l'anus une goutte d'une liqueur noire, bourbeuse et puante, qu'on croit destinée à hâter la putréfaction des chairs sur les-

quelles ils la répandent, et à préparer la nourriture qui leur convient.

Les larves des boucliers vivent dans le fumier, la terre, et surtout dans les charognes : on les trouve souvent auprès de l'insecte parfait. Elles sont plus ou moins longues; leur corps est aplati, composé de douze anneaux; leur tête est écailleuse, petite, armée de deux fortes mâchoires : elles ont deux antennes, six pates écailleuses courtes. On les voit courir pour aller chercher leur nourriture, quand elles ont consommé celle qui se trouvait à leur portée. Pour se changer en nymphe elles s'enfoncent dans la terre, et y subissent leur métamorphose.

On connaît un assez grand nombre d'espèces de ce genre.

Le Bouclier surinamois, *Silpha surinamensis*.

Il a environ dix lignes de long; il est noir; ses antennes sont noires; ses yeux bruns et saillans; le corselet est bordé tout

autour, il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; l'écusson est grand; les élytres sont plus longues que l'abdomen, aplaties, bordées, finement pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées, et une bande transversale ferrugineuse vers l'extrémité; l'abdomen des mâles est terminé en pointe, et les cuisses postérieures sont très grosses.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

Le Bouclier littoral, *Silpha littoralis*.

Il est un peu moins grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; il est entièrement noir; les élytres sont moins longues que le corselet; le corselet est arrondi, bordé, lisse et luisant; les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, finement pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées, avec une petite bosse vers l'extrémité; l'abdomen est terminé en pointe; les cuisses postérieures du mâle sont très grosses.

On le trouve dans les charognes et les ordures : il habite presque toute l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris.

Le Bouclier américain, *Silpha americana.*

Il a environ huit lignes de long, et presque autant de largeur ; il est noir, déprimé ; ses yeux sont bruns ; ses antennes sont de la longueur de la moitié du corselet ; le corselet est jaune, avec une grande tache noire au milieu : il est échancré antérieurement, arrondi postérieurement ; l'écusson est triangulaire, assez grand ; les élytres sont beaucoup plus larges que l'abdomen, noires, raboteuses, avec trois lignes longitudinales peu élevées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Bouclier thoracique, *Silpha thoracica.*

Il a environ six lignes de long, et quatre de large ; il est noir, aplati ; les antennes

sont moins longues que le corselet ; le corselet est grand, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, bordé, raboteux, un peu élevé sur le milieu, d'une couleur de rouille luisante; les élytres sont d'un noir mat, inégales, raboteuses, avec une ligne longitudinale élevée.

Il habite l'Europe; il vit dans les champignons pourris : on le trouve dans les bois des environs de Paris.

Le Bouclier quadriponctué, *Silpha quadripunctata*.

Il est de la longueur du précédent, mais un peu moins large; son corps est noir, un peu luisant; les antennes sont presque aussi longues que le corselet ; la tête est noire ; le corselet est rebordé d'un jaune fauve sur les côtés, noir sur le milieu; l'écusson est triangulaire, noir ; les élytres sont d'un jaune fauve, pointillées : elles ont trois lignes longitudinales peu élevées, et deux points noirs, l'un à la base et l'autre vers le milieu ; les pates sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, et aux environs de Paris, sur les chênes.

Le Bouclier obscur, *Silpha obscura.*

Il a environ huit lignes de long ; il est entièrement noir, luisant ; le corselet est grand, finement pointillé, rebordé, aplati sur les côtés, un peu élevé sur le milieu ; les élytres sont pointillées, rebordées, formant une espèce de gouttière sur les côtés : elles ont trois lignes longitudinales élevées, très marquées.

Le Bouclier piémontais, *Silpha pedemontana.*

Ce bouclier varie pour la grandeur : celui qu'on trouve en Piémont a cinq lignes ; celui des environs de Paris n'en a que trois ; les antennes sont brunes, avec les trois derniers articles noirs ; tout son corps est d'une couleur fauve obscure, un peu plus claire en dessous qu'en dessus ; le corselet est inégal, raboteux : les inégalités sont formées par

des touffes de poils noirs très courts, extrêmement fins et serrés; les élytres sont pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées, et une petite bosse vers le milieu; les pates sont de la même couleur que le corps.

On le trouve en Piémont et aux environs de Paris.

Le Bouclier sinué, *Silpha sinuata*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont plus courtes que le corselet; la tête et le corselet sont noirâtres, couverts de poils blanchâtres très courts, qui les font paraître un peu argentés; on voit sur le corselet des points élevés, plus noirs que le reste; les élytres ont trois lignes longitudinales élevées : elles sont un peu échancrées près de l'extrémité, qui se termine en pointe mousse; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve en Europe, dans les charognes, et au cap de Bonne-Espérance.

Le Bouclier raboteux, *Silpha rugosa*.

Il est de la taille du précédent ; noir, avec un duvet d'un roux jaunâtre sur la tête; le corselet est tronqué en devant, un peu sinué au bord postérieur; il offre plusieurs petites aspérités ou parties un peu relevées; il est noir sur un fond d'un noir cendré et soyeux; les élytres ont trois lignes élevées et longitudinales, avec de petites rides transversales ; on voit une bosse sur la ligne extérieure, vers son extrémité; le bout des élytres est un peu sinué.

Il est commun aux environs de Paris et dans toute la France.

Le Bouclier lisse, *Silpha lævigata*.

Il a environ six lignes de long et trois de large ; il est d'un noir un peu luisant, de forme ovale ; les antennes sont moins longues que le corselet ; celui-ci est finement pointillé, légèrement bordé; les élytres sont fortement pointillées, sans stries ; elles ont un rebord assez grand, qui forme tout le long une espèce de gouttière.

On le trouve dans les forêts de l'Europe, principalement dans les lieux humides.

LXXXVe GENRE.

NITIDULE.

Caractères génériques. Antennes en masse; articles courts, presque égaux; les trois derniers très gros, aplatis, en masse perfoliée. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, et les postérieures de trois. — Corselet et élytres un peu bordés.

Linné et Degéer ont placé les nitidules parmi les boucliers, et M. Geoffroy avec les dermestes. M. Fabricius les en a séparées, et en a formé un genre que M. Olivier a adopté.

Les nitidules se rapprochent des boucliers par la forme du corps; mais elles en diffèrent par les antennes, qui servent également à les distinguer des dermestes.

Les antennes des nitidules sont courtes, composées de onze articles, dont le premier est assez gros; les suivans sont petits,

grenus et égaux; le huitième est un peu plus large; les trois derniers forment une masse grosse, ovale, presque arrondie; elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, à moitié enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires presque membraneuses, sans dents; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, un peu échancré antérieurement, coupé droit postérieurement et légèment bordé; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont dures, un peu convexes, de la longueur de l'abdomen, et légèrement bordées : elles recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont égaux, le dernier un peu plus long et renflé à

l'extrémité, armé de deux crochets recourbés et aigus.

Les nitidules sont en général de forme ovale, un peu aplatie; mais quelques espèces sont un peu convexes en dessus : on les trouve dans les charognes, sur les cadavres desséchés, sous les écorces pourries des vieux arbres et sur les fleurs. Les espèces qui fréquentent les fleurs volent plus que celles qu'on trouve sous les écorces des arbres. Ces insectes sont assez petits, et leurs couleurs ne sont point aussi brillantes que le nom générique que M. Fabricius leur a donné peut le faire croire.

Leurs larves ressemblent à celles des boucliers : elles ont le corps aplati, composé de douze anneaux, terminés latéralement par un angle assez aigu; le dernier anneau, comme celui des larves des boucliers, a deux petits appendices coniques ; elles ont six pates écailleuses, attachées aux trois premiers anneaux. Parvenues à leur accroissement, elles s'enfoncent très profondément en terre, pour subir leur métamorphose.

Le genre nitidule est composé d'un assez

grand nombre d'espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

La Nitidule bordée, *Nitidula marginata.*

Elle a environ trois lignes de long; ses antennes sont d'un brun ferrugineux; la tête est ferrugineuse, elle a deux petites parties avancées en forme d'oreilles, au-dessus des antennes; le corselet est ferrugineux sur les côtés, brun sur le milieu; les élytres sont brunes, avec les bords latéraux ferrugineux et quelques taches ferrugineuses : elles ont plusieurs stries longitudinales peu marquées; le dessous du corps et les pates sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve en Italie et aux environs de Paris, sur les fleurs.

La Nitidule bipustulée, *Nitidula bipustulata.*

Elle a environ deux lignes; les antennes sont noires; le corps est noir, peu luisant;

le corselet est large, bordé ; les élytres ont chacune un point rouge sur le milieu; le dessous du corps est d'un noir un peu brun ; les pates sont brunes.

On la trouve aux environs de Paris, sur les charognes.

La Nitidule bigarrée, *Nitidula variegata*.

Elle varie par la grandeur ; elle a ordinairement une ligne et demie de long : ses antennes sont ferrugineuses ; tout le corps est panaché de noir et de jaune ; les élytres sont un peu sillonnées; le dessous du corps est brun ; les pates sont ferrugineuses.

On la trouve en Europe, et aux environs de Paris, sur les cadavres et sous les écorces.

La Nitidule obscure, *Nitidula obscura*.

Elle a quelquefois deux lignes de long, souvent elle est plus petite ; ses antennes sont brunes, avec la masse noire ; la bouche

est brune ; tout le corps est noir, point luisant ; les pates sont ferrugineuses.

Elle habite l'Europe. On la trouve aux environs de Paris, dans les mêmes endroits que la précédente.

La Nitidule sinuée, *Nitidula flexuosa.*

Elle a environ deux lignes et demie de long ; les antennes sont fauves, avec la masse noire ; la tête est noire ; le corselet est noir, avec les bords latéraux jaunes ; les élytres sont moins longues que l'abdomen, noires, avec chacune deux taches jaunes, dont une à la base, et l'autre vers le milieu, près de la suture ; le dessous du corps est noir ; les pates sont d'un jaune fauve.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France et aux environs de Paris.

La Nitidule variée, *Nitidula varia.*

Elle a environ deux lignes et demie ; ses antennes sont ferrugineuses ; la tête est brune ; le corselet est ferrugineux, avec un

peu de brun sur le milieu; les élytres sont ferrugineuses, mélangées d'un peu de brun noirâtre; le dessous du corps est d'un brun noir; les pates sont ferrugineuses.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

La Nitidule Colon, *Nitidula Colon*.

Elle a environ une ligne et demie de long; les antennes sont ferrugineuses; la tête, le corselet et les élytres sont ferrugineux. On voit sur le corselet deux points enfoncés, et sur les élytres quelques taches d'un brun noirâtre; le dessous du corps est noir; les pates sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve en Europe; elle est commune aux environs de Paris.

La Nitidule discoïde, *Nitidula discoidea*.

Elle est à peu près de la grandeur de la précédente; ses antennes sont fauves, avec la masse noire; le corselet est d'un brun noirâtre, avec les bords ferrugineux; les

élytres sont d'un jaune fauve sur le milieu, avec les bords et l'extrémité noirs; le dessous du corps est noir; les pates sont brunes.

On la trouve en Angleterre et aux environs de Paris, sur les charognes.

La Nitidule estivale, *Nitidula æstiva.*

Elle est de la grandeur de la précédente : les antennes sont ferrugineuses, avec l'extrémité de la masse brune; la tête, le corselet, les élytres et les pates sont de couleur ferrugineuse, sans taches; le dessus du corps et les yeux sont noirs.

On la trouve aux environs de Paris et en Europe, sur les fleurs.

La Nitidule pédiculaire, *Nitidula pedicularia.*

Elle est noire, ovale; la masse de ses antennes est grosse, ovale, un peu comprimée; le corselet et les élytres sont un peu bordés et chagrinés; les pates sont noires.

On la trouve en Europe, sur les fleurs; elle est commune aux environs de Paris.

LXXXVI[e] GENRE.

BYRRHES.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; articles courts et grenus; les six derniers en masse perfoliée, aplatis, et grossissant insensiblement. — Quatre antennules égales, presque en masse; le dernier article ovale et plus gros; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Jambes comprimées.

Linné a placé ces insectes avec les dermestes, et ensuite avec les anthrènes. M. Geoffroy en a fait un genre auquel il a donné le nom de cistèle. Mais M. Fabricius et M. Olivier, en adoptant le genre établi par M. Geoffroy, ont conservé à ces insectes le nom de *byrrhus*, que Linné leur avait donné pour les distinguer des anthrènes. Les byrrhes ont quelques rapports avec les anthrènes et les sphéridies, mais on les distingue par la forme des antennes. Celles des anthrènes sont terminées par une masse ovale, assez grosse, qui paraît solide; et celles des sphéridies ont une masse composée de quatre

articles distincts; au lieu que celles des byrrhes, quoiqu'elles soient plus grosses à leur extrémité qu'à leur origine, ne forment point une masse très sensible.

Leurs antennes sont moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est plus gros, et les autres vont en grossissant jusqu'à l'extrémité; les cinq ou six derniers sont aplatis et comme enfilés par leur milieu; le dernier est arrondi à son extrémité.

La tête est petite, inclinée, cachée en partie sous le corselet; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules très dures, arquées, terminées par deux petites dents; de deux mâchoires divisées en deux pièces; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules égales, presque en masse.

Le corselet est arrondi à sa partie supérieure, conique, sans rebords, et postérieurement aussi large que les élytres; l'écusson est très petit.

Les élytres sont dures, convexes, point

bordées, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les jambes sont un peu arquées et comprimées; chaque cuisse a une rainure dans laquelle l'insecte place quelquefois la jambe, et chaque jambe a également une rainure qui sert à contenir le tarse; de sorte que souvent ces insectes paraissent avoir les pates mutilées, alors qu'elles ne sont que cachées et repliées; les tarses sont filiformes; les quatre premiers articles sont courts et égaux; le dernier est presque aussi long que tous les autres, arqué et renflé à l'extrémité; il est armé de deux crochets arqués et pointus.

Les byrrhes sont convexes en dessus, et un peu moins en dessous; ils paraissent lourds; on les trouve dans les endroits secs et sablonneux, et sur les bords des chemins; ils font rarement usage de leurs ailes; dès qu'on les touche, ils retirent promptement leurs antennes et leurs pates sous leur corps; chaque pièce de celles-ci se place dans les rainures destinées à les contenir, et, dans

cette position, les byrrhes ressemblent à des graines hémisphériques.

Les larves de ces insectes ne sont point connues; mais, d'après les rapports qui se trouvent entre eux et les anthrènes, il serait possible que leurs larves vécussent de même que celles de ces insectes.

Ce genre est composé de peu d'espèces; on les trouve toutes aux environs de Paris; nous en décrirons quelques unes.

Le Byrrhe pilule, *Byrrhus pilula*.

Il a environ cinq lignes de long; il est de forme ovale; ses antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, couverts d'un duvet jaunâtre très court; les élytres sont de la même couleur et également couvertes d'un duvet jaunâtre; elles ont trois ou quatre lignes longitudinales formées par des poils très courts et très fins, alternativement noirs et roussâtres; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les bords des chemins, et dans



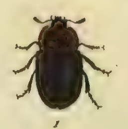












Baraband del. *Letellier Sculp.*

1. Bouc. thoracique.
2. Nit. bordée.
3. Byr. pilule.
4. Ant. destructeur.
5. Sphe. scaraboide.
6. Vril. marquetée.

les endroits secs et sablonneux; il est quelquefois tout noir, parce que les poils qui couvrent le dessus de son corps ont été enlevés par le frottement.

Le Byrrhe fascié, *Byrrhus fasciatus*.

Il est plus petit que le précédent, de même forme; tout le corps est noir, un peu luisant en dessous; les élytres et le corselet sont couverts de poils courts qui le font paraître velouté; le corselet a quelques poils roussâtres; les élytres ont une bande transversale ondée, peu marquée, formée par des poils d'un fauve foncé.

On le trouve en Allemagne, en Hollande, et aux environs de Paris, sur les bords des chemins et dans les endroits sablonneux.

Le Byrrhe fasciculé, *Byrrhus fascicularis*.

G. *Nosodendron*. Latr.

Il est de moitié plus petit que le byrrhe fascié; il est noir, ovale; ses antennes sont brunes; tout son corps est noir, tant en

dessus qu'en dessous; la tête et le corselet sont lisses et finement pointillés; les élytres sont pointillés; elles ont plusieurs rangées de poils rassemblés par faisceaux; les pates sont brunes; les jambes sont très larges et aplaties, principalement les antérieures.

On le trouve, au printemps, aux environs de Paris, sous les ulcères des ormes. Souvent ces insectes y sont rassemblés en très grande quantité.

Le Byrrhe bronzé, *Byrrhus æneus*.

Il a environ une ligne et demie de long; ses antennes sont noires; le dessous du corps et les pates sont noirs, luisans; tout le dessus du corps est d'un vert bronzé luisant; les élytres et le corselet sont finement pointillés.

On le trouve à Upsal, dans les endroits sablonneux des forêts: il est rare aux environs de Paris.

Le Byrrhe noir, *Byrrhus ater.*

Il est un peu plus petit que le byrrhe pilule; il est d'un noir velouté en dessus, et d'un noir luisant en dessous; les élytres ont quelques lignes longitudinales, formées par des poils d'un noir foncé, très fins et très serrés.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

A la suite du genre *Byrrhe*, viennent se placer les genres suivans, dont les caractères ont déjà été exposés t. II, page 232.

G. Elmis. *Latr.*

L'Elmis de Maugé, *Elmis Maugetii.*

Cette espèce est très petite, noirâtre et mate en dessus, cendrée en dessous. Les antennes sont d'un brun ferrugineux; les yeux sont noirs; le disque du corselet est élevé, comme encadré par une arête de chaque côté, et le milieu du bord postérieur relevé inégalement; les élytres ont

chacune trois côtes longitudinales, plus remarquables, sans y comprendre le bord relevé de la suture; chaque sillon a deux rangs de points disposés en lignes; les pates sont brunes, particulièrement leurs tarses; la moitié inférieure des cuisses est cendrée.

On trouve cet insecte aux environs de Paris. Feu Maugé en a trouvé douze individus dans un ruisseau, sous une pierre, près de Fontainebleau.

G. Macronyque. *Latr.*

Le Macronyque à quatre tubercules, *Macronychus quadrituberculatus*.

Il est noir, un peu bronzé; les antennes sont roussâtres; le bord antérieur du corselet et des élytres est pâle ou jaunâtre; le corselet a, entre le milieu et le bord postérieur, des petites éminences disposées sur une ligne transversale; les élytres ont des stries longitudinales formées de points enfoncés.

On le trouve en Allemagne.

G. Géorisse. *Latr.*

Le Géorisse Pygmée, *Georissus Pygmæus*.

Cet insecte est très petit, noir; son corps est court, renflé, avec la tête très inclinée et cachée sous le corselet; ses pates ne sont pas contractiles; les jambes sont étroites et presque linéaires.

Cette espèce se trouve en France et en Allemagne; elle fréquente les lieux humides, comme les précédens.

LXXXVIIe GENRE.

ANTHRÈNE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; articles presque égaux, les trois derniers en masse solide un peu comprimée. — Quatre antennules cylindriques, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Corps ovale, presque arrondi.

Linné a d'abord placé ces insectes avec les coccinelles, et ensuite avec les dermestes; M. Geoffroy en a fait un genre, auquel il a

donné le nom d'anthrène, et ce genre a été adopté par M. Fabricius et par M. Olivier.

Les antennes des anthrènes sont un peu plus longues que la tête, composées de onze articles, dont le premier est plus gros que les suivans, qui sont courts et arrondis; les trois derniers forment une masse ovale, assez grosse, qui paraît solide; elles sont insérées dans une cavité latérale, placée de chaque côté et en dessous du corselet, dans laquelle l'insecte les retire quelquefois.

La tête est très petite, inclinée, cachée en partie par le corselet; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, un peu arquées et pointues à leur extrémité; de deux mâchoires très petites; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corps est de forme ovale, presque arrondi; mais ce qui distingue ces insectes des byrrhes et des sphéridies, avec lesquels ils ont quelques rapports, c'est qu'ils sont aplatis en dessus et convexes en dessous; leur corselet n'a point de rebord; il est étroit antérieurement et postérieurement;

il est presque aussi large que les élytres; celles-ci sont de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

Les pates sont courtes, les anthrènes les tiennent souvent appliquées contre le corps; les tarses sont composés de cinq articles, dont le dernier est plus long que les autres, et armé de deux petits crochets pointus.

Les anthrènes sont de petits insectes qu'on trouve sur les fleurs, occupés à sucer la liqueur mielleuse qu'elles contiennent; ils sont de couleur noire en dessous; la tête, le corselet et les élytres sont couverts de petites écailles colorées, qui rendent ces insectes très jolis; mais le moindre frottement les leur enlève, et alors ils paraissent entièrement noirs. On les trouve aussi dans les maisons; ils y viennent pour déposer leurs œufs dans les fourrures et sur les cadavres desséchés des animaux; les larves font beaucoup de tort aux collections, en rongeant les peaux des animaux préparés, dont elles font tomber les poils et les plumes; elles réduisent aussi en poussière les corps des

insectes renfermés dans des boîtes, et souvent on ne s'aperçoit des ravages qu'elles font que quand il est trop tard pour y remédier; enfin, ces larves sont un vrai fléau pour les possesseurs de cabinets d'histoire naturelle.

Ces larves sont assez petites, puisque, lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement, elles n'ont qu'environ deux lignes; elles ont le corps court, gros et velu; les poils sont en plus grande quantité sur les côtés et au derrière que partout ailleurs; leur corps est composé de douze anneaux, dont les trois premiers donnent naissance à six pates écailleuses; il est couvert d'une peau membraneuse et flexible; la tête est petite, arrondie et écailleuse, garnie de deux petites antennes, composées de trois articles, et de deux dents écailleuses assez fortes; les pates sont assez longues et divisées en trois pièces garnies de poils, et terminées par un crochet arqué; tous les poils qui couvrent la tête et le corps de la larve de l'anthrène destructeur, sont hérissés dans toute leur étendue de pointes courtes en

forme d'épines, comme les poils des chenilles velues, et ceux qui se trouvent sur les côtés sont disposés par faisceaux; mais ce que ces larves ont de plus remarquable, ce sont six aigrettes de poils longs, placées sur le dernier anneau, dont trois de chaque côté couchées sur l'extrémité du corps, et une semblable aigrette sur chaque côté des neuvième, dixième et onzième anneaux. Degéer, qui a examiné ces poils au microscope, dit qu'ils sont composés d'une suite de petites parties coniques, dont la pointe est dirigée vers l'origine du poil, et cette pointe est extrêmement déliée; chaque poil est terminé par une grosse masse allongée, conique, dont la pointe se trouve dans un sens contraire à celle des parties de la tige; lorsqu'on inquiète ces larves, elles redressent leurs poils, comme les porcs-épics redressent leurs piquans; elles ont l'extrémité du corps terminée par une espèce de queue formée par deux paquets de poils beaucoup plus longs que tous les autres; ces poils sont simples, mais mobiles comme ceux qui sont épineux.

On trouve ces larves dans les maisons pendant presque toutes les saisons de l'année. Elles cherchent de tous côtés de quoi se nourrir; dès qu'elles rencontrent une mouche sèche, ou d'autres insectes, ou des matières animales, elles s'y attachent et les mangent : elles passent l'hiver dans l'état de larves ou sous celui de nymphes, et l'insecte parfait se montre ordinairement au printemps. La larve change plusieurs fois de peau, mais elle ne quitte point entièrement la dernière quand elle passe à l'état de nymphe ; la peau ne fait que se fendre le long du dos, depuis la tête jusque vers l'extrémité du corps, et l'ouverture laisse à découvert une grande partie de la nymphe, qui reste dans la peau de la larve jusqu'à ce qu'elle prenne la forme d'insecte parfait. Ces nymphes n'offrent rien de remarquable, mais on distingue sur elles toutes les parties que doit avoir l'insecte à l'état de perfection ; il se débarrasse de son enveloppe de nymphe quelques jours après que la larve a subi la métamorphose. Degéer a observé que ces larves sont sujettes à nourrir

des larves d'ichneumons dans leur corps; il est sorti de celles qu'il a élevées, des petits ichneumons noirs à pates roussâtres.

Ce genre est composé de cinq ou six espèces; on les trouve toutes aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques unes.

L'Anthrène brodé, *Anthrenus pimpinellæ*.

Il a environ une ligne et demie de long: ses antennes sont noires, sa tête est noire, sans taches; le corselet est noir, avec un peu de ferrugineux; les élytres sont noires, avec un peu de ferrugineux à la base, et une large bande blanchâtre, un peu ondée, vers le milieu; le dessous du corps est cendré.

On le trouve en Europe, sur les fleurs: sa larve vit dans les cadavres desséchés; cet insecte est commun aux environs de Paris.

L'Anthrène destructeur, *Anthrenus musæorum*.

Il est un peu plus petit que le précédent;

les antennes et la tête sont noires ; le corselet est couvert d'une poussière ferrugineuse et grisâtre ; les élytres ont trois bandes ondées, grises, et un peu de ferrugineux ; le dessous du corps est d'un gris cendré.

On le trouve en Europe, sur les fleurs ; il est très commun aux environs de Paris : sa larve fait beaucoup de ravages dans les cabinets d'histoire naturelle. Tous les moyens qu'on a employés pour la détruire sont insuffisans : les fumigations de tabac, la vapeur de soufre, le camphre et les préparations arsénicales l'éloignent, mais la font rarement périr, parce que ces vapeurs pénètrent difficilement dans le corps de l'animal où cette larve est renfermée. Le meilleur moyen pour s'en garantir est d'avoir des armoires ou des boîtes qui ferment très bien, afin de l'empêcher d'y pénétrer.

L'Anthrène fascié, *Anthrenus verbasci.*

Il est couvert en dessus d'écailles d'un roux jaunâtre ; le dessous du corps, les côtés du corselet, le milieu de son bord

postérieur, sont gris; les élytres ont trois bandes de cette couleur; les pates sont noires.

On le trouve aux environs de Paris et dans toute la France ; il est commun sur les fleurs.

L'Anthrène hérissé, *Anthrenus hirtus*.

Il est noir, avec le corselet et les élytres pubescens.

On le trouve aux environs de Paris.

A la suite de ce genre vient se placer celui que M. Fabricius a établi sous le nom de

CHÉLONAIRE, *Chelonarium*.

Les caractères de ce genre sont des plus tranchés (*voyez* tome II, p. 231); ce sont des insectes très rares dans les collections, peu connus, et dont on n'a décrit que deux espèces.

La Chélonaire de Bauvois, *Chelonarium Bauvoisi*, LATR. *Ch. atrum*, FABR.

Elle est longue de près de deux lignes,

noire, luisante, avec les pates antérieures d'un brun foncé.

M. Palisot Bauvois l'a trouvée dans l'île de Saint-Domingue.

LXXXVIIIe GENRE.

SPHÉRIDIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; articles égaux, presque arrondis; les quatre derniers plus gros, en masse perfoliée; le dernier plus petit et ovale. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Jambes épineuses. — Corps ovale, presque hémisphérique.

Tous les auteurs qui ont écrit avant M. Fabricius, ont placé ces insectes, les uns avec les dermestes, les autres avec les escarbots, et quelques autres avec les scarabées. M. Fabricius les en a séparés, et a formé de ces insectes un genre auquel il a donné le nom de *sphæridium*, à cause de leur forme, qui est arrondie, ovale, presque hémisphérique; et M. Olivier a adopté ce genre.

Les sphéridies diffèrent des insectes parmi lesquels on les avait placés, et dont nous avons parlé, par la forme des antennes et par celle des pates.

Les antennes des sphéridies sont courtes, composées de onze articles, dont le premier est long, le second petit, les suivans peu distincts; les quatre derniers forment une masse oblongue, perfoliée; et le dernier est comme enchâssé dans l'avant-dernier.

La tête est arrondie, inclinée, enfoncée dans une échancrure qui se trouve à la partie antérieure du corselet; les yeux sont peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues à l'extrémité; de deux mâchoires courtes, membraneuses et bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est grand, convexe, échancré antérieurement; l'écusson est allongé, triangulaire; les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte se sert assez souvent pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne ; les cuisses sont larges, aplaties et épineuses dans toute leur longueur ; les tarses sont filiformes ; le dernier article est armé de deux crochets assez minces et très pointus. Dans quelques espèces, l'un des deux sexes a les tarses antérieurs beaucoup plus courts ; le dernier article gros et terminé par deux crochets d'inégale grandeur.

On trouve les sphéridies dans les bouses et les fientes des animaux ; mais leurs larves sont inconnues ; cependant il est présumable qu'elles se nourrissent des matières fécales dans lesquelles on trouve l'insecte parfait.

Ce genre est composé de vingt-cinq à trente espèces, dont on trouve la moitié aux environs de Paris. Nous allons passer à leur description.

Le Sphéridie scaraboïde, *Sphæridium scarabæoides*.

Il a environ trois lignes de long ; il est de forme ovale, lisse, noir ; les élytres ont chacune deux taches ferrugineuses, l'une à

la base, et l'autre plus grande et plus pâle à l'extrémité; les pates sont d'un brun ferrugineux; les jambes sont épineuses.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, dans les bouses.

Le Sphéridie marginé, *Sphæridium marginatum.*

Il est un peu moins grand que le précédent, noir, luisant; le corselet et les élytres ont leurs bords légèrement ferrugineux; les pates sont ferrugineuses; les jambes épineuses dans toute leur longueur.

On le trouve aux environs de Paris et en Allemagne, dans les bouses.

Le Sphéridie mélanocéphale, *Sphæridium melanocephalum.*

Il a une ligne de long; les antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, lisses et luisans; les élytres sont d'un brun marron, luisantes, un peu striées; le dessous du corps est noir; les pates sont brunes; les jambes épineuses.

On le trouve en Europe, dans les bois; il est commun aux environs de Paris.

Le Sphéridie ruficolle, *Sphæridium ruficolle.*

Il est de la grandeur du précédent; ses antennes sont rougeâtres; tout le corps est luisant, tant en dessus qu'en dessous; la tête est noire; le corselet est rougeâtre; les élytres et le dessous du corps sont noirs; les pates sont rougeâtres, et les jambes épineuses.

Il est rare aux environs de Paris.

Le Sphéridie atome, *Sphæridium atomarium.*

Il n'a pas une ligne de long; son corps est lisse, noir, tant en dessus qu'en dessous; les élytres ont des stries bien marquées, dans lesquelles sont des points enfoncés; l'extrémité des élytres est ferrugineuse; les pates sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bouses.

Le Sphéridie jaune, *Sphæridium luteum*.

Il a près de deux lignes de long ; les antennes sont brunes ; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un jaune ferrugineux, point luisant ; les yeux sont noirs ; le corselet et les élytres sont finement pointillés ; les pates sont de la même couleur que le corps.

On le trouve aux environs de Paris.

LXXXIX[e] GENRE.

VRILLETTE.

Caractères génériques. **Antennes filiformes, légèrement en masse ; les trois derniers articles un peu plus gros et plus longs, presque ovales, amincis à leur base. — Quatre antennules égales, terminées en masse ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Tête enfoncée dans le corselet. — Corselet convexe, un peu bordé.**

M. Geoffroy est le premier qui ait fait un genre de ces insectes, auxquels il a donné

le nom de vrillettes, parce qu'ils font des trous ronds dans le bois, comme ferait une vrille. Linné les avait d'abord placés avec les dermestes ; mais ensuite il les en a séparés, en a fait un genre, et lui a donné le nom de *ptinus*. M. Fabricius a adopté le genre établi par M. Geoffroy, et a changé son nom latin de *byrrhus*, pour lui donner celui d'*anobium*. Mais M. Olivier a conservé à ce genre le nom latin *anobium*, et le nom français de vrillette.

Les vrillettes ont quelques rapports avec les dermestes ; mais leurs antennes sont plus longues, et la masse qui les termine est moins grosse, ce qui sert à les distinguer de ces insectes. Elles se rapprochent davantage des ptines par la forme du corps, dont elles diffèrent aussi par les antennes : celles des ptines sont filiformes, et composées d'articles égaux.

Les antennes des vrillettes sont ordinairement de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont le premier est plus gros ; les suivans sont presque égaux ; les trois derniers beaucoup plus allongés,

et un peu plus gros que les autres ; elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, inclinée, presque entièrement cachée par le corselet ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, terminées par trois dents aiguës ; de deux mâchoires membraneuses, bifides à leur extrémité ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules égales.

Le corselet est convexe, rebordé, de la largeur des élytres ; l'écusson est petit, arrondi ; les élytres sont convexes, légèrement bordées, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler ; la forme du corps est allongée, un peu cylindrique.

Les pates sont de longueur moyenne ; les jambes simples, et les tarses composés de cinq articles presque égaux, larges, aplatis ; le dernier est armé de deux crochets aigus.

On trouve les vrillettes au printemps, dans les maisons : on les voit se promener

sur les fenêtres et le long des boiseries : elles ne se font pas remarquer par leurs couleurs : elles sont brunes, et point du tout brillantes; de même que les dermestes, les byrrhes, et quelques autres insectes, dès qu'on les touche, elles retirent leur tête sous leur corselet, appliquent exactement les jambes contre les cuisses, cachent leurs antennes entre la tête et les rebords inférieurs du corselet, et restent très long-temps dans cette attitude, sans faire le moindre mouvement, de sorte qu'elles paraissent mortes. Si l'on en croit Degéer, ni le feu, ni l'eau, ni aucune espèce de torture n'est capable de les tirer de cet état d'engourdissement apparent, ni de leur faire donner le moindre signe de vie; mais aussitôt qu'on les laisse tranquilles, peu à peu elles commencent à se remuer, et se remettent à marcher, mais lentement, et avec une espèce d'indolence. Elles font rarement usage de leurs ailes, quoiqu'elles soient assez fortes, et beaucoup plus longues que les élytres.

La larve de ces insectes ressemble à un petit ver blanc; son corps est mou, allongé;

sa tête est brune et écailleuse : elle est armée de deux mâchoires en forme de pinces, très fortes et tranchantes. Elle en fait usage pour ronger les vieux meubles de bois vermoulu, dans lesquels elle vit, et dont elle se nourrit. Elle rend ensuite ce bois par petits grains très fins, qui forment une poussière qu'on aperçoit au-dessous de l'endroit où elle est renfermée. En prenant sa nourriture, cette larve se creuse un logement dans lequel elle est à l'abri. Parvenue au terme de son accroissement, elle tapisse de quelques fils de soie le fond du trou qu'elle habite, s'y change en nymphe, et n'en sort que sous la forme d'insecte parfait. Ces larves n'habitent pas seulement les maisons, on les trouve aussi dans les campagnes, où elles attaquent les arbres vivans et les bois secs. Il y en a une espèce qui travaille sur une matière moins dure : le pain, la farine, et la colle faite avec la farine, lui servent d'alimens. Si on laisse traîner long-temps dans un tiroir des pains à cacheter, on les trouvera déchirés et mis en pièces par ce petit insecte, qui y forme

des sillons et des canaux, comme les autres espèces de vrillettes en font dans le bois.

Les insectes de ce genre offrent un petit phénomène qui mérite de fixer l'attention. Il arrive quelquefois, lorsqu'on est seul dans une chambre, et parfaitement tranquille, d'entendre un petit bruit régulier, souvent continué assez long-temps, et semblable au mouvement d'une montre. Quelques personnes l'ont attribué à une araignée, d'autres à l'*hemerobius pulsatorius* de M. Fabricius. M. Geoffroy l'attribue à une espèce de vrillette, qui frappe à coups redoublés le vieux bois, pour le percer et s'y loger. M. Olivier, qui s'est assuré que le bruit vient de l'intérieur du bois, croit qu'il est plutôt produit par la larve que par l'insecte parfait, parce que cet insecte, qui a les mâchoires moins fortes que sa larve, ne pourrait percer le bois, dans lequel, selon cet auteur, il n'a aucun besoin de rentrer après en être sorti, puisqu'il dépose ses œufs dans les fentes et les crevasses qui se trouvent à la surface du bois. L'observation de M. Olivier peut être juste ; mais si les larves des

vrillettes produisent le bruit qu'il a entendu dans l'intérieur du bois, il n'en est pas moins vrai que l'insecte parfait en fait aussi entendre au-dehors; car il nous est arrivé plusieurs fois de surprendre la vrillette marquetée, *vrillette savoyarde* de Geoffroy, frappant à coups redoublés avec sa tête sur le plafond. Cherchait-elle à y déposer ses œufs? c'est ce que nous ignorons; ou plutôt ne serait-ce pas un moyen employé par la femelle pour inviter le mâle à se rendre auprès d'elle, afin de s'occuper de la propagation de leur espèce? Il n'y a que le hasard ou des observations suivies qui puissent lever les doutes à cet égard.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

La Vrillette marquetée, *Anobium tessellatum*.

Elle a près de quatre lignes de long; les antennes sont brunes, de la longueur du

corselet; le corps est brun; le corselet et les élytres ont des poils qui forment des taches peu marquées dans quelques endroits; le corselet est un peu bordé; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve en France, sur le bois vermoulu.

La Vrillette marron, *Anobium castaneum.*

Elle a deux lignes et demie de long; les antennes sont presque de la longueur du corselet; elle est entièrement de couleur brune foncée, sans taches; ses yeux sont noirs; son corselet est bordé; il a une petite ligne enfoncée sur le milieu; ses élytres sont striées, et les stries sont pointillées.

On la trouve aux environs de Paris, dans l'intérieur des arbres.

La Vrillette molle, *Anobium molle.*

Elle a trois lignes de long; elle est d'un brun obscur; ses antennes sont plus longues que le corselet; le corselet est lisse, convexe,

bordé; il a une ligne longitudinale, enfoncée sur le milieu; les élytres sont lisses.

On la trouve en Europe.

La Vrillette striée, *Anobium striatum*.

Elle a une ligne et demie de long; tout le corps est d'un brun grisâtre; les antennes sont fauves, de la longueur du corselet; le corselet est élevé, un peu comprimé; il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées.

On la trouve en Europe, dans les maisons : elle attaque les charpentes et les boiseries.

La Vrillette brune, *Anobium bruneum*.

Elle a environ trois lignes de long; ses antennes sont testacées, de la longueur du corselet; tout le corps est châtain; le corselet est un peu élevé, et marqué d'une ligne enfoncée; les élytres sont légèrement striées, avec des points enfoncés, peu marqués;

l'abdomen et les pates sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve aux environs de Paris.

La Vrillette opiniâtre, *Anobium pertinax.*

Elle est de la grandeur de la précédente; ses antennes sont un peu plus longues que le corselet; sa couleur est d'un brun obscur noirâtre; le corselet est élevé, convexe; il a deux petites élévations et une ligne longitudinale enfoncée au milieu : on voit sur ses bords postérieurs une petite tache fauve formée par des poils; les élytres sont légèrement striées, et les stries ont des points enfoncés peu marqués; le dessous du corps est noirâtre, cendré et luisant; les pates sont noires.

On la trouve en Europe.

La Vrillette de la farine, *Anobium paniceum.*

Elle est moins grande que la précédente; les antennes sont de la longueur du corselet;

elle est d'un brun rougeâtre, luisant; les yeux sont noirs; le corselet est un peu élevé et rebordé; les élytres sont striées.

On la trouve en Europe. Sa larve se nourrit de substance farineuse: si elle trouve du pain très sec, elle s'y forme une coque, s'y change en nymphe, et en sort au bout de quelque temps sous la forme d'insecte parfait.

La Vrillette de Dresde, *Anobium Dresdensis*.

G. *Dorcatome*. LATR.

Cet insecte a moins d'une ligne de long; il est noir, presque aussi large que long, arrondi; les antennes finissent brusquement par trois articles plus grands et dont les deux avant-derniers sont en forme de dents de scie.

On le trouve rarement aux environs de Paris, dans les bois, sur les écorces d'arbres.

La Vrillette du bolet, *Anobium boleti.*

G. *Cis.* Latr.

Elle est longue de deux lignes ; son corps est d'un brun châtain, assez luisant, irrégulièrement et finement pointillé ; ses élytres sont un peu rugueuses ; ses antennes et ses pates sont d'une couleur moins foncée, presque testacée.

On la trouve aux environs de Paris, dans les bolets et sous les écorces où il y a des champignons.

XC^e GENRE.

PTINE.

Caractères génériques. Antennes longues, filiformes ; articles presque égaux, un peu coniques. — Quatre antennules égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Corselet relevé en bosse.

Linné a placé ces insectes parmi les vrillettes. M. Geoffroy en a fait un genre, auquel il a donné le nom latin de *bru-*

chus, en français bruche. M. Fabricius et M. Olivier, en adoptant le genre établi par M. Geoffroy, lui ont conservé le nom de *ptinus*, que Linné a donné à ces insectes réunis aux vrillettes.

Il est très facile de distinguer les ptines des vrillettes par les antennes et la forme du corselet.

Les ptines ont les antennes plus longues que la moitié du corps, filiformes, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros que les autres; les suivans sont presque égaux; le dernier est plus allongé; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, et un peu rapprochées à leur base.

La tête est petite, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis et un peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, avec une dent vers le milieu de leur partie intérieure; de deux mâchoires membraneuses; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est plus étroit que les élytres, renflé, bossu, arrondi et muni de quelques tubercules.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler : quelques espèces en sont dépourvues, d'autres les ont très courtes.

Les pates sont longues ; les cuisses sont un peu renflées ; les jambes sont minces ; les tarses composés d'articles presque égaux ; le dernier, un peu plus long que les autres, est armé de deux crochets pointus.

Ces insectes sont assez petits : on les trouve dans les maisons, principalement dans les endroits peu habités, tels que les greniers, parmi le foin et les tas de feuilles sèches. Leurs larves ont six pates : elles ont le corps cylindrique, un peu velu ; leur tête est écailleuse, armée de deux petites mâchoires : elles se nourrissent de feuilles sèches et d'animaux desséchés. Ainsi ces larves font beaucoup de tort aux herbiers et aux collections. Pour se changer en nymphe, elles font une coque d'un tissu fin, soyeux





1. Pti. Impérial.
2. Pül. pectinicorne.
3. Ips. à antennes noires
4. Lyc. Canaliculé.
5. Mi. quadrimaculé.
6. Hyp. marron.
7. Trog. verdâtre.

et très blanc, dans laquelle elles s'enfoncent.

L'insecte parfait ressemble à beaucoup d'autres dont nous avons parlé, par la manière dont il retire ses antennes et ses pates contre son corps dès qu'on le touche, et il reste immobile jusqu'à ce qu'on cesse de le tourmenter.

Ce genre est composé de dix à douze espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques unes.

Le Ptine impérial, *Ptinus imperialis*.

Il a plus de deux lignes de long; ses antennes sont brunes, presque aussi longues que le corps; le corselet est brun, caréné en dessus : il a une tache blanche de chaque côté; l'écusson est blanc; les élytres sont brunes, avec plusieurs taches blanches ondées; le dessous du corps est cendré; les pates sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le bois mort.

Le Ptine voleur, *Ptinus fur*.

Il a une ligne et demie de long; les antennes sont presque aussi longues que le corps; sa tête est large, un peu aplatie; le corselet est arrondi, obscur, avec quatre tubercules élevés et des touffes de poils blanchâtres sur les côtés; l'écusson est blanchâtre; les élytres sont convexes, striées, et les stries sont pointillées; elles ont deux bandes transversales blanches, formées par des poils, qui s'enlèvent par le frottement; le dessous du corps et les pates sont testacés; tout le dessus de l'insecte est brun.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris: il détruit les plantes et les animaux que l'on conserve dans les cabinets.

Le Ptine larron, *Ptinus latro*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble: ses antennes sont aussi longues que le corps; il est de couleur fauve, avec les yeux noirs; le corselet a deux tubercules élevés; l'écusson est arrondi; les

élytres sont sans taches, striées, et les stries sont pointillées; les pates sont fauves.

On le trouve en Europe.

Le Ptine germain, *Ptinus germanus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont brunes, de la longueur du corps; la tête est brune; les yeux sont noirs; le corselet est brun, couvert d'un duvet cendré, avec quatre tubercules élevés; les élytres sont brunes, couvertes d'un léger duvet cendré; elles ont des stries formées par des points; le dessous du corps et les pates sont d'un brun moins foncé que les élytres et le corselet.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Ptine testacé, *Ptinus testaceus.*

Il est un peu plus petit que le ptine voleur : tout le corps est testacé, tant en dessus qu'en dessous, sans taches; les antennes sont de la longueur du corps; les yeux sont noirs; le corselet a quatre tubercules élevés;

les élytres sont légèrement couvertes d'un duvet court, elles ont des stries formées par des points.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Ptine scotias, *Ptinus scotias*.

G. *Gibbium*. Latr.

Il diffère des autres par la forme du corps; il a une ligne et demie de long : ses antennes sont moins longues que le corps, testacées, couvertes d'un duvet cendré; elles sont insérées au-devant de la tête dans une petite cavité; la tête et le corselet sont d'un brun foncé luisant; les élytres sont renflées, réunies, lisses, d'un brun rouge très luisant; les pates sont longues, couvertes d'un duvet cendré.

On le trouve en Europe; il est moins commun que les espèces précédentes aux environs de Paris : il habite les maisons.

Le Ptine palpeur, *Ptinus palpalis*.

G. *Mastige*. Latr.

Cet insecte est long de plus d'une ligne

et demie ; son corps est tout noir, et un peu soyeux ; la tête et le corselet sont beaucoup plus étroits que les élytres ; les antennes sont filiformes, longues, très coudées ; leurs deux premiers articles, et surtout le radical, sont très allongés ; les autres sont courts, et ont la forme de cônes allongés, et le terminal, ou onzième, a une forme ovale oblongue ; les palpes maxillaires sont très grands, avancés, et finissent par une massue ovale, composée des deux derniers articles ; le corselet a presque la figure d'un cœur tronqué postérieurement ; l'abdomen est ovalaire, et enveloppé par les élytres, qui sont soudées, et fortement pointillées ; les pates sont longues et grêles.

On trouve cet insecte en Espagne et en Portugal ; il se tient à terre sous les pierres et les débris de végétaux.

XCI^e GENRE.

PTILIN.

Caractères génériques. Antennes pectinées d'un seul côté, composées de onze articles, dont le premier et le second sont simples, les autres terminés latéralement par un long appendice. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième coniques, le dernier allongé, pointu; les postérieures composées de trois, dont le premier est petit, le second conique, le dernier allongé. — Corps convexe, cylindrique. — Tête un peu enfoncée dans le corselet.

Linné a placé le seul insecte qui compose ce genre avec les dermestes. M. Geoffroy, en établissant ce genre, lui a donné le nom latin de *ptilinus*, en français panache, à cause des antennes de cet insecte; son genre était composé de deux espèces, que M. Olivier a séparées; et il a fait un genre de l'autre espèce, auquel il a donné le nom de drille.

Ses antennes sont plus longues que le cor-

selet; le premier et le second articles sont simples; les suivans ont un appendice très long; elles sont insérées au-devant des yeux, assez distantes à leur base.

La tête est petite, arrondie, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, un peu arquées, bidentées à l'extrémité; de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, convexe, un peu bordé; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen, un peu convexes; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont filiformes; le dernier article est armé de deux petits crochets.

Le corps est de forme allongée, cylindrique.

La larve de cet insecte se loge dans le bois mort, de même que celle des vril-

lettes; elle y forme des petits trous ronds et profonds; elle y subit ses métamorphoses, et n'en sort que pour voler. On trouve l'insecte parfait dans les maisons; on le voit marcher lentement sur les vitres et le long des boiseries.

Le Ptilin pectinicorne, *Ptilinus pectinicornis*.

Il a près de deux lignes de long: il est entièrement d'un brun marron foncé; les antennes sont à peu près aussi longues que la moitié du corps; les yeux sont noirs; le corselet est convexe, un peu bordé; les élytres ont des stries formées par des points peu enfoncés; les pates et les antennes sont d'un brun plus pâle que le reste du corps.

Les antennes de la femelle sont filiformes, en scie; elle est plus grosse que le mâle.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris, sur le bois mort.

XCII^e GENRE.

IPS.

Caractères génériques. Antennes droites, en masse; articles presque sphériques et égaux, les trois derniers plus gros, aplatis et perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe. — Quatre antennules très courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième arrondis, le dernier ovale; les postérieures de trois articles presque égaux, le dernier ovale, un peu renflé. — Corps allongé. — Premier article des tarses très court, et plus petit que les autres.

Les ips ont été placés par plusieurs auteurs dans différens genres. M. Fabricius les en a séparés. Dans les premiers ouvrages de cet auteur, ce genre était composé de quelques silphes de Linné, et de quelques dermestes de M. Geoffroy. M. Olivier a adopté ce genre établi par M. Fabricius; mais depuis que M. Olivier a écrit, M. Fabricius a séparé plusieurs insectes du genre ips, et en a formé plusieurs autres. Comme ces genres sont assez généralement adoptés,

nous donnerons les caractères qui les distinguent, et nous décrirons quelques espèces des insectes qui les composent.

Les ips ont les antennes plus longues que la tête, composées de onze articles, dont les trois derniers sont en masse perfoliée, un peu aplatie ; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est assez grande, ovale, un peu aplatie, peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure ; de deux mandibules cornées, arquées, simples et pointues ; de deux mâchoires presque membraneuses, bifides ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est de la largeur des élytres, un peu convexe et très peu bordé ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen, bordées ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage.

Les pates sont de longueur moyenne ; les cuisses un peu renflées, comprimées ; les

jambes sont simples, un peu comprimées; les tarses sont composés de cinq articles; les quatre premiers sont assez larges, le dernier est cylindrique et armé de deux petits crochets.

Ces insectes sont de forme allongée, convexe, lisse; on les trouve, en été, sous l'écorce du bois mort et dans les vieux bolets; après en être sortis, ils y rentrent pour y déposer leurs œufs.

La larve des ips est petite, allongée, blanchâtre; sa tête est brune, écailleuse: elle vit dans le bois mort et les bolets qu'elle réduit en poussière; elle se change en nymphe dans l'endroit où elle a vécu, et n'en sort que sous la forme d'insecte parfait.

Ce genre contient une quinzaine d'espèces; presque toutes habitent l'Europe: on en trouve peu aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

L'Ips à élytres noires, *Ips nigripennis*.

G. *Nitidule*. LATR.

Cet insecte est l'érotyle russe de M. Olivier; il a deux lignes et demie de long; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont d'un rouge jaunâtre luisant; le corselet est convexe, un peu bordé; les élytres sont lisses, convexes, un peu bordées d'un noir luisant, avec des stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont d'un rouge jaunâtre, luisant; les yeux sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le bois mort.

L'Ips rufipède, *Ips rufipes*.

G. *Nitidule*. LATR.

Il est moins grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup : il a les antennes, la tête, le corselet et les pates d'un

rouge jaunâtre; le corselet est convexe, bordé, luisant; les élytres sont noires, luisantes, un peu bordées; elles ont des stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés; le dessous du corps est noir.

On le trouve en Norwége et aux environs de Paris, dans les bolets.

L'Ips quadripustulé, *Ips quadripustulata.*

G. *Nitidule.* Latr.

Il est à peu près de la longueur de l'ips à élytres noires, mais moins large; il est allongé, cylindrique : ses antennes sont brunes, moins longues que le corselet; la tête est noire, luisante; le corselet est noir, luisant, très convexe en dessus, un peu aplati sur les côtés; les élytres sont d'un noir luisant, lisses, un peu bordées, convexes; elles ont chacune deux taches d'un rouge jaunâtre, l'une vers le bord, l'autre vers l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris.

XCIII^e GENRE.

LYCTE.

Caractères génériques. Antennes terminées par une masse solide composée de deux ou trois articles. — Quatre antennules filiformes, très courtes. — Corps allongé, déprimé; corselet souvent étroit.

Ce genre a été établi par M. Fabricius; une partie des insectes qui le composent appartient au genre ips de M. Olivier. On distingue les lyctes des ips par la forme du corps et par les antennes : les ips sont de forme un peu ovale, tandis que les lyctes ont le corps allongé et cylindrique.

Les lyctes ont les antennes moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros; les suivans sont courts, grenus et égaux; les trois derniers forment une masse solide arrondie; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est grande, ovale, un peu aplatie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, courtes, un peu arquées; de deux mâchoires membraneuses, bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est allongé, aplati; l'écusson est très petit; les élytres sont de la longueur de l'abdomen, bordées; elles couvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont courtes; dans quelques espèces les cuisses sont un peu comprimées; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le dernier est armé de deux crochets aigus. [1]

Le corps est allongé, un peu déprimé, lisse. Les lyctes sont des insectes assez petits, de couleur brune ou noirâtre, point luisante. On les trouve dans les bois morts,

[1] Un examen plus attentif a fait reconnaître à M. Latreille que les tarses de ces insectes n'avaient que quatre articles; il les a placés dans la section des tétramères.

sous les écorces et dans les bolets. Nous ne connaissons point leurs larves, mais il paraît qu'elles vivent dans les endroits où l'on trouve l'insecte parfait.

Ce genre est composé d'une douzaine d'espèces. On les trouve presque toutes en Europe, et plusieurs aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

Le Lycte poli, *Lyctus politus*.

Il a environ une ligne et demie de long : il a les antennes ferrugineuses, un peu plus longues que la tête ; il est entièrement noir ; le corselet est lisse, point bordé ; les élytres ont des stries peu marquées, formées par de petits points peu enfoncés ; les pates sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets.

Le Lycte canaliculé, *Lyctus canaliculatus*.

Il a un peu plus de deux lignes : il est entièrement brun ; les antennes sont de la

longueur de la moitié du corselet; les yeux sont noirs; le corselet est aplati, bordé; il a un sillon assez profond sur le milieu; les élytres sont striées, et les stries sont ponctuées.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

Le Lycte crénelé, *Lyctus crenatus*.

G. *Bitome*. LATR.

Il est de la grandeur du lycte poli : il est brun; les antennes sont moins longues que le corselet; le corselet est aplati, inégal, raboteux, bordé; les élytres sont striées et ponctuées, brunes, avec deux grandes taches ferrugineuses, l'une à la base, l'autre vers l'extrémité; les pates sont ferrugineuses.

Cette espèce se trouve à Paris. On rencontre aussi quelquefois le bitome rugicolle, *bitoma rugicollis*, qui est plus petit, d'un brun obscur, avec quatre lignes longitudinales élevées, sur le corselet et sur les élytres: celles-ci ont de plus des stries ponctuées.

XCIVe GENRE.

MYCÉTOPHAGE.

Caractères génériques. Antennes courtes, grossissant insensiblement; les derniers articles perfoliés. — Quatre antennules inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier plus gros; les postérieures de trois articles presque égaux. — Corps oblong. — Tête petite.

Les mycétophages sont décrits dans les premiers ouvrages de M. Fabricius sous le nom d'ips. Dans son dernier ouvrage, cet auteur ayant donné le nom d'ips à d'autres insectes, a nommé ceux-ci mycétophages. Il paraît qu'aucun d'eux n'a été décrit par M. Olivier, puisque dans la synonymie M. Fabricius ne cite point cet entomologiste.

Les mycétophages ont les antennes presque aussi longues que le corselet, composées de onze articles, qui vont en grossissant insensiblement depuis la base jusqu'au sommet; les quatre ou cinq derniers forment

une masse perfoliée; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est petite, inclinée, arrondie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, globuleux et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, courtes, arquées, pointues à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, unidentées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus large que long, arrondi et échancré antérieurement, et postérieurement de la même largeur que le corps, légèrement bordé sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont aussi longues que l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont courtes; les cuisses sont comprimées; les tarses filiformes, composés de cinq articles inégaux, le dernier est armé de deux petits crochets pointus. [1]

[1] Ces insectes ont seulement quatre articles aux tarses; ils font partie des tétramères.

Les mycétophages sont de petits insectes de forme oblongue : on les trouve au printemps, et en été, dans les bolets et sous les écorces des vieux arbres.

Nous ne connaissons point la larve de ces insectes; mais il est vraisemblable qu'elle vit dans les bolets et dans les troncs pourris des arbres.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces : on les trouve presque toutes en Europe. Nous en décrirons quelques unes.

Le Mycétophage quadrimaculé, *Mycetophagus quadrimaculatus*.

Il a environ deux lignes et demie de long; ses antennes sont noires; la tête et le corselet sont noirs, sans taches; les élytres sont noires, striées : elles ont deux taches rouges presque carrées, l'une vers la base, l'autre vers l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les bolets, quelque fois sur les arbres.

Le Mycétophage multiponctué, *Mycetophagus multipunctatus*.

Il est moins grand que le précédent; il a les antennes brunes; la tête et le corselet noirs, sans taches; les élytres noires, striées, avec des points de couleur rousse, et à la base une tache de même couleur; les pates sont brunes.

On le trouve en Suisse et aux environs de Paris, dans les bolets.

Le Mycétophage atome, *Mycetophagus atomarius*.

Il a une demi-ligne de long; il a les antennes noires; la tête et le corselet noirs, sans taches; les élytres noires, avec les bords latéraux fauves, deux lignes transversales formées par des taches, l'une vers la base, et l'autre vers l'extrémité, et deux points de la même couleur sur le milieu: elles sont finement pointillées et striées; les pates sont noires.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris, dans les bolets.

Le Mycétophage fulvicolle, *Mycetophagus fulvicollis*.

Il est de la grandeur du mycétophage multiponctué; noir, avec la tête et le corselet fauves; les élytres striées et pointillées, noires, avec une tache fauve à la base; le dessous du corps, les pates et les antennes fauves.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris, dans les vieux champignons.

Le Mycétophage châtain, *Mycetophagus castaneus*.

G. *Agyrte*. Latr.

Cet insecte ayant cinq articles à tous les tarses, a été placé par M. Latreille à côté des boucliers; il a un peu plus d'une ligne de long; tout son corps est d'un châtain clair.

Il est rare aux environs de Paris.

Le Mycétophage brun, *Mycetophagus piceus.*

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont brunes; la tête est noire; le corselet est noir, avec deux points enfoncés le long du bord postérieur; les élytres sont striées, et les stries ont des points enfoncés; elles ont deux lignes transversales fauves, l'une à la base, et l'autre vers l'extrémité; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves; tout le corps est un peu déprimé.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

Le Mycétophage bifascié, *Mycetophagus bifasciatus.*

Il a près d'une ligne de long; les antennes sont plus longues que le corselet, de couleur ferrugineuse; la tête et le corselet sont luisans, d'une couleur ferrugineuse; les élytres sont noires, avec deux bandes transversales, et l'extrémité ferrugineuse: elles sont striées,

et les stries ont des points enfoncés ; le dessous du corps et les pates sont luisans, d'une couleur ferrugineuse.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris.

Le Mycétophage dermestoïde, *Mycetophagus dermestoïdes*.

G. *Eustrophe*. Latr.

Il est brun, avec l'abdomen et les pates testacés.

On le trouve en Allemagne dans les bolets, et aux environs de Paris.

A la suite des mycétophages, M. Latreille place (*Règne Animal*) le genre suivant :

G. Agathidie.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 271.)

L'Agathidie à élytres noires, *Agathidium nigripenne*.

Il n'a pas plus d'une demi-ligne de long ; il est rougeâtre ; ses antennes sont brunes, et son abdomen est noir, ainsi que ses élytres.

On le trouve en Styrie.

L'Agathidie globuleux, *Agathidium globulosum*.

Il est plus petit que le précédent, noir, avec les élytres, les pieds et l'abdomen fauves.

Il se trouve aux environs de Paris.

XCVe GENRE.

HYPOPHLÉE.

Caractères génériques. Antennes droites, plus grosses vers l'extrémité, en masse perfoliée. — Quatre antennules presque filiformes, égales; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois, le dernier un peu plus gros que les autres. — Corps allongé, cylindrique.

Une partie des insectes qui composent ce genre, sont des ips de M. Olivier. M. Fabricius les en a séparés, les a réunis à quelques autres espèces, et en a formé un genre sous le nom d'hypophlée. Les ips de ces deux auteurs ne sont point les mêmes insectes. On trouve dans ceux de M. Fabricius des niti-

dules et un érotyle de M. Olivier, et l'on ne trouve dans les ips de M. Olivier aucun insecte décrit par M. Fabricius, ou cet auteur n'a pas été cité par M. Olivier dans la synonymie.

Nous avons cru devoir adopter le genre hypophlée, ainsi que les genres lycte et mycétophage, établis par M. Fabricius, parce que les insectes qui les composent ont des formes qui les distinguent les uns des autres, et ces caractères nous ont paru plus faciles à saisir que ceux que présentent les parties de la bouche d'insectes aussi petits.

Les hypophlées ont les antennes moniliformes, moins longues que le corselet, composées de onze articles; le premier assez gros, les deux ou trois suivans très petits, à peine distincts, les six ou sept derniers beaucoup plus gros, arrondis, le dernier un peu aplati, terminé en pointe mousse; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est ovale, avancée, moins large que le corselet, sous lequel elle est un peu enfoncée; les yeux sont globuleux, saillans,

placés de chaque côté de la tête ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, simples, pointues à leur extrémité ; de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules presque filiformes.

Le corselet est allongé, presque cylindrique, un peu convexe, légèrement bordé sur les côtés, plus étroit que les élytres à sa partie postérieure ; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont un peu convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles enveloppent un peu les côtés du corps, et recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont courtes ; les cuisses sont comprimées ; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le dernier est armé de deux petits crochets pointus.[1]

Le corps est allongé, cylindrique. On trouve les hypophlées au printemps, et en été, sous les écorces de différens arbres. Les

[1] Ces insectes n'ont que quatre articles aux tarses ; ils appartiennent à la section des tétramères.

larves de ces insectes ne sont point connues; mais il est présumable qu'elles vivent dans les troncs des arbres cariés.

Ce genre est composé de six espèces, qui toutes habitent l'Europe. On en trouve plusieurs aux environs de Paris. Nous les décrirons.

L'Hypophlée marron, *Hypophlæus castaneus*.

Il a près de trois lignes de long, et une demi-ligne de large; il est d'un brun luisant, sans taches; les antennes ont les sept derniers articles plus gros que les autres; le corselet est finement pointillé; les élytres ont des stries très peu marquées, formées par de petits points peu enfoncés.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

L'Hypophlée déprimé, *Hypophlæus depressus*.

Il est de moitié plus petit que le précédent; d'un brun ferrugineux; le corselet est lisse;

les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; les antennes sont moins longues que le corselet.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

L'Hypophlée bicolor, *Hypophlæus bicolor.*

Il est de la grandeur du précédent: les antennes sont rougeâtres, moins longues que le corselet; la tête et le corselet sont rougeâtres, lisses; les yeux sont noirs; les élytres sont noires, avec la base rougeâtre; elles sont luisantes et finement pointillées; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres; l'extrémité de l'abdomen est noire.

On le trouve aux environs de Paris, sous l'écorce des arbres.

XCVI^e GENRE.

TROGOSSITE.

Caractères génériques. Antennes courtes, composées de onze articles, le premier gros, les suivans grenus, les trois derniers distincts, un peu en masse. — Quatre antennules presque égales; les antérieures composées de quatre articles, le premier très court, les deux suivans égaux et coniques, le dernier très gros; les postérieures de trois articles, le premier petit, le dernier assez gros. — Corps allongé, légèrement déprimé.

Le seul insecte de ce genre qui ait été connu par Linné et par M. Geoffroy, a été placé par le premier avec les ténébrions, et par le second avec les lucanes. M. Fabricius en a décrit une autre espèce, et l'a aussi placée avec les lucanes. Mais M. Olivier n'ayant trouvé à ces insectes aucun des caractères des ténébrions, ni des lucanes, en a fait un genre, et lui a donné le nom de trogossite, qui signifie rongeur de grains, parce que la larve d'une des espèces attaque et ronge les grains dans les départemens méridionaux de la France.

Les trogossites diffèrent des ténébrions par le nombre des articles des tarses, ce qui suffit pour les séparer de ces insectes, et ils diffèrent des lucanes par les parties de la bouche et les antennes. Celles des lucanes sont coudées, en masse lamellée; au lieu que celles des trogossites sont droites et terminées par une masse composée de trois articles un peu plus gros que les autres.

Les antennes sont un peu plus longues que la tête, insérées à sa partie antérieure près la base des mandibules.

La tête est assez grande, un peu aplatie, portée en avant, et presque aussi large que le corselet; les yeux sont un peu allongés et point saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, grandes, cornées, dures, arquées et dentées tout le long de leur partie interne; de deux mâchoires presque cornées, unidentées à leur base; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules presque égales.

Le corselet est allongé, un peu déprimé, bordé, plus large antérieurement que postérieurement, et séparé des élytres par un

étranglement assez long ; l'écusson est triangulaire, très petit.

Les élytres sont très dures, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont courtes ; les cuisses un peu comprimées ; les tarses composés de cinq articles, le premier est très court, les trois suivans sont égaux, velus en dessous, le dernier est plus long, arqué et terminé par deux crochets. [1]

Tout le corps est allongé, un peu déprimé.

Nous trouvons dans l'Entomologie de M. Olivier, que depuis long-temps, dans les départemens méridionaux de la France, on connaît la larve d'une des espèces de ce genre sous le nom de *cadelle ;* elle cause beaucoup de dommage aux grains qui sont renfermés dans les greniers, dont elle mange et gâte une bien plus grande quantité que les larves des charançons et des teignes ; elle

[1] M. Latreille et tous les entomologistes ont placé ces insectes dans la section des tétramères.

ne se renferme pas, comme ces larves, dans l'intérieur du grain, mais elle l'attaque au-dehors. C'est vers la fin de l'hiver, qu'elle a acquis tout son accroissement, qu'elle fait le plus de ravages. Parvenue à toute sa grosseur, elle a environ huit lignes de long et à peu près une ligne de large; son corps est blanchâtre, composé de douze anneaux hérissés de poils clair-semés, courts, assez roides; la tête est noire, dure, écailleuse, armée de deux mandibules arquées, tranchantes, cornées, très dures; le dernier anneau est terminé par deux crochets cornés, très durs; elle a six pates écailleuses, courtes, attachées aux trois premiers anneaux. Au commencement du printemps, elle quitte les tas de blé, s'enfonce dans la terre ou la poussière, pour y subir sa métamorphose. L'insecte parfait se montre au printemps, et pendant tout l'été. On ne trouve point cette larve au nord de la France, mais elle est très abondante dans le midi.

On a remarqué que l'insecte parfait n'attaque jamais le blé : on en a renfermé plusieurs ensemble dans un vase où il y avait

de ce grain, ils n'y ont point touché, et ont plutôt cherché à se dévorer entre eux. On les a trouvés le lendemain privés d'antennes et de pates. On en rencontre souvent sur le blé, cherchant à dévorer des teignes et à perpétuer leur espèce. On trouve le trogossite bleu et le trogossite mauritanique dans le vieux pain, dont ils dévorent toute la mie. On trouve aussi ce dernier, mort, dans le pain fait à Paris, où il paraît qu'il est apporté dans la farine.

Ce genre est composé de six à huit espèces. Nous en décrirons quelques unes.

Le Trogossite mauritanique, *Trogossita mauritanica.*

Il a environ quatre lignes et demie de long : il est d'un brun noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; les antennes sont un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont pointillés ; le corselet est un peu bordé, il a quatre petites dents avancées, dont une de chaque côté de sa partie antérieure, et une moins marquée de cha-

que côté de sa partie postérieure; les élytres sont striées, et entre chaque strie on aperçoit des petits points enfoncés; les pates sont de la même couleur que le dessous du corps.

On le trouve à Alger et dans les départemens méridionaux de la France. On le trouve aussi quelquefois à Paris dans le pain. C'est la larve de cette espèce qui est connue dans le midi de la France sous le nom de cadelle, et qui attaque les grains. Nous renvoyons aux généralités de ce genre, pour voir ce que nous en avons dit.

Le Trogossite verdâtre, *Trogossita virescens.*

Il a six lignes de long : il est d'un vert bronzé, brillant, tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont noires, de la longueur du corselet, un peu velues; les trois derniers articles sont un peu plus gros que les autres; les mandibules sont noires, assez grandes; la tête et le corselet sont pointillés; celui-ci est un peu bordé; les élytres ont des points enfoncés qui forment des

stries peu marquées; les pates sont d'un vert bronzé, plus foncé que le dessus du corps.

On le trouve à la Caroline.

Le Trogossite ferrugineux, *Trogossita ferruginea*.

G. *Diapère*. Latr.

Il a près de quatre lignes de long; il est un peu moins allongé que les précédens; de couleur ferrugineuse, tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont finement pointillés; celui-ci est un peu bordé; les élytres sont striées, et on aperçoit dans les stries des points enfoncés; les pates sont de la couleur du corps; les cuisses sont assez grosses, un peu comprimées.

On le trouve à la Caroline.

Le Trogossite sillonné, *Trogossita sulcata.*

G. *Colydium.* Latr.

Il a environ trois lignes et demie : il est entièrement de couleur ferrugineuse, luisant ; les antennes sont un peu plus longues que la tête ; les yeux sont noirs, saillans ; le corselet est bordé, il a trois lignes longitudinales enfoncées sur le milieu ; les élytres sont légèrement striées, et l'on aperçoit entre les stries des petits points enfoncés ; les pates sont de la couleur du corps ; les cuisses sont un peu comprimées.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres cariés.

Le Trogossite strié, *Trogossita striata.*

Il a près de cinq lignes de long : il est noir, un peu luisant ; les antennes sont un peu plus longues que la tête ; le corselet est pointillé, bordé, un peu coupé postérieurement ; les élytres ont des stries assez profondes, et deux rangées de points enfoncés

entre chaque strie ; les pates sont noires, courtes; les jambes antérieures ont quelques dents latérales un peu marquées.

On le trouve au Sénégal et à la Caroline.

Les genres suivans, la plupart établis par M. Latreille, doivent être placés près des trogossites.

G. Méryx.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 272.)

La Méryx rugueuse, *Meryx rugosa*.

Cet insecte est long de près de cinq lignes; son corps est d'un brun noirâtre, allongé et étroit; ses yeux sont proéminens; son corselet est plus étroit que les élytres, presque carré, un peu rétréci en arrière; il a un sillon longitudinal au milieu; les élytres ont deux lignes élevées, longitudinales, crénelées, avec des points enfoncés.

On le trouve dans les Indes orientales.

G. Latridie.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 272.)

Le Latridie transversal, *Latridius transversalis.*

Il n'a pas une demi-ligne de long; son corps est testacé; ses élytres sont plus pâles et striées; son corselet est rebordé, avec un enfoncement transversal postérieurement.

On le trouve aux environs de Paris, sur les bois morts.

Le Latridie enfoncé, *Latridius impressus.*

Il est plus petit que le précédent, brun, avec le corselet arrondi, ayant un enfoncement à sa partie supérieure; les élytres sont pubescentes et pointillées.

Il est commun à Paris, dans les maisons et sur le bois.

G. Silvain.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 272.)

Le Silvain unidenté, *Silvanus unidentatus.*

Il a une ligne de long; son corps est étroit, déprimé, et d'une couleur testacée sans taches; sa tête est triangulaire; ses antennes sont en massue de trois articles; les articles de la base sont égaux, et presque globuleux, jusqu'au huitième; le corselet est allongé, presque carré, rétréci insensiblement en arrière; il est fortement pointillé, avec une dent avancée de chaque côté; les élytres sont fortement pointillées.

On trouve ce petit insecte aux environs de Paris, sous l'écorce des arbres.

XCVII^e GENRE.

SCAPHIDIE.

Caractères génériques. Antennes composées de onze articles, les six premiers minces, allongés, les cinq derniers en masse allongée, perfoliée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, les autres coniques, le dernier allongé, terminé en pointe; les postérieures plus courtes, de trois articles, le premier est petit, le second conique, le dernier presque ovale. — Tête petite, un peu enfoncée dans le corselet.

M. Olivier est le premier qui ait fait un genre de ces insectes; il leur a donné le nom de scaphidie, qui signifie barque ou bateau, parce qu'ils sont de forme ovale, convexes, et terminés en pointe par les deux bouts.

M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, a placé la seule espèce qu'il connût alors avec les sphéridies; et dans son dernier ouvrage, il a adopté le genre de M. Olivier. Linné en a placé une autre espèce avec les bouclicrs; mais les scaphidies diffèrent tel-

lement des insectes de ces deux genres, par la forme du corps et par les antennes, qu'il est très facile de les distinguer.

Les scaphidies ont les antennes presque aussi longues que le corselet, minces à leur base, en masse perfoliée à leur sommet; elles sont insérées à la partie supérieure et antérieure de la tête, au-dessous des yeux, rapprochées à leur insertion.

La tête est très petite, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, courtes, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires moitié cornées, moitié membraneuses, bifides à leur extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est convexe, un peu bordé, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; l'écusson est très petit.

Les élytres sont très dures, convexes, plus courtes que l'abdomen, et tronquées à leur extrémité; le dessous du corps est convexe; l'abdomen est large à sa base, et ter-

miné en pointe ; il est plus long que les élytres.

Les pates sont assez longues, minces ; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, les quatre premiers sont égaux, le dernier est un peu plus long, et armé de deux crochets assez forts.

On trouve les scaphidies pendant le printemps, et en été, sous le chapeau de diverses espèces de champignons : une espèce se trouve dans l'agaric. La larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre n'est composé que de quatre espèces : on en trouve trois aux environs de Paris ; l'autre habite la Nouvelle-Hollande. Nous les décrirons.

Le Scaphidie quadrimaculé, *Scaphidium quadrimaculatum*.

Il a environ trois lignes de long ; il est d'un noir luisant ; les antennes sont moins longues que le corselet, minces, terminées en masse perfoliée ; la tête est petite, noire ; le corselet est noir, finement pointillé ; les

élytres sont noires, plus courtes que l'abdomen, pointillées, avec une strie près de la suture, et deux taches rouges, une à la base, et l'autre plus petite à l'extrémité; les pates sont noires.

On le trouve aux environs de Paris; il n'est pas commun.

Le Scaphidie immaculé, *Scaphidium immaculatum*.

Il est de la grandeur du précédent; d'un noir luisant sans taches; les antennes sont moins longues que le corselet, un peu velues; le corselet est lisse, finement pointillé; les élytres sont plus courtes que l'abdomen; elles ont plusieurs stries formées par des points enfoncés, et une autre sans points près de la suture; l'abdomen est terminé en pointe; les pates sont minces; les jambes postérieures sont un peu arquées.

On le trouve aux environs de Paris, sous les champignons : il est moins rare que le précédent.

Le Scaphidie agaricine, *Scaphidium agaricinum.*

Il a une demi-ligne de long; les antennes sont fauves; il est d'un noir luisant; la tête et le corselet sont lisses; les élytres sont lisses, plus courtes que l'abdomen; elles ont une strie peu marquée de chaque côté de la suture; les pates sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur les agarics.

XCVIIIe GENRE.

MÉLYRE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu en scie, presque de la longueur du corselet, composées de onze articles; le premier assez gros, le second petit, le troisième allongé, les autres égaux. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles; les postérieures courtes, de trois articles. — Tête avancée, un peu inclinée.

Ce genre a été établi par M. Fabricius. Cet auteur n'a décrit que deux espèces;

mais M. Olivier, en adoptant le genre mélyre, y a ajouté plusieurs autres insectes que M. Fabricius avait placés dans différens genres.

Les mélyres ont les antennes un peu plus courtes que le corselet, en scie depuis le quatrième article jusqu'au dixième; le dernier article est de forme ovale; elles sont insérées de chaque côté de la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est avancée, un peu inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, pointues à l'extrémité; de deux mâchoires cornées, divisées en deux parties inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est arrondi, bordé; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont bordées, chagrinées, de la longueur de l'abdomen; elles reçoivent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, un peu velues; les tarses sont filiformes, com-

posés de cinq articles, dont le dernier est plus long que les autres, et terminé par deux crochets assez forts.

Tout le corps est plus ou moins allongé, et plus ou moins couvert d'un léger duvet.

On trouve communément ces insectes pendant la plus grande partie du printemps, et en été, sur les fleurs composées et sur les fleurs en ombelles; ils volent avec assez d'agilité; quelques espèces ont des couleurs brillantes. Quoique les mélyres soient assez communs, leurs larves ne sont point connues; mais on croit qu'elles se cachent et vivent dans la terre.

Ce genre est composé de seize à dix-huit espèces : plusieurs habitent l'Europe. Nous en décrirons quelques unes.

Le Mélyre vert, *Melyris viridis*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, moins longues que le corselet, un peu en scie; la tête est chagrinée; le corselet est d'un vert noirâtre, chagriné, raboteux, bordé, avec une ligne longitu-

dinale enfoncée sur le milieu; les élytres ont des points très enfoncés qui les font paraître raboteuses; elles ont trois lignes longitudinales élevées, et sont de couleur verte luisante, quelquefois bleue; le dessous du corps et les pates sont de la même couleur que les élytres; les tarses sont noirs.

Il est commun au cap de Bonne-Espérance: on le trouve sur les fleurs.

Le Mélyre bleuâtre, *Melyris cyaneus*.

G. *Dasyte*. Latr.

Il a environ trois lignes et demie de long; sa forme est allongée; ses antennes sont presque aussi longues que le corselet, un peu en scie, d'un noir verdâtre à la base; tout le corps est velu, d'un vert plus ou moins foncé; le corselet est pointillé, bordé; les élytres sont fortement pointillées; le dessous du corps est très luisant; les pates sont vertes; les tarses noirs.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs. Il est très commun dans les départemens méridionaux de la France.

Le Mélyre atre, *Melyris ater*.

G. *Dasyte*. Latr.

Il a environ quatre lignes et demie de long : il est noir, velu ; les antennes sont en scie, presque aussi longues que le corselet ; le corselet est bordé ; les élytres sont pointillées ; les pates sont velues. Dans l'un des deux sexes, le premier article des tarses antérieurs et postérieurs est allongé, un peu arqué, et muni à sa base d'un appendice long, arqué, qui paraît sortir de l'extrémité de la jambe.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, à la fin du printemps et au commencement de l'été, sur les plantes graminées.

Le Mélyre plombé, *Melyris plumbeus*.

G. *Dasyte*. Latr.

Il a environ deux lignes et demie de long ; il est bronzé, un peu velu ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet,

légèrement en scie; le corselet est bordé ; les élytres sont flexibles, pointillées ; les pates sont d'un noir bronzé.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Mélyre floral, *Melyris floralis*.

G. *Dasyte*. Latr.

Il est un peu plus grand que le précédent; il est noir luisant, légèrement velu ; les antennes sont très en scie, plus longues que le corselet ; le corselet et les élytres sont pointillés.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

XCIX^e GENRE.

TILLE.

Caractères génériques. Antennes en scie, composées de onze articles, le premier un peu renflé. — Quatre antennules inégales; les antérieures filiformes, composées de quatre articles, le premier petit, les deux suivans coniques, le dernier un peu plus gros, presque cylindrique; les postérieures de trois articles, le premier et le second très petits, arrondis, le dernier très grand, sécuriforme. — Corps allongé.

On ne connaît encore que deux espèces de tille. Un de ces deux insectes a été connu par Linné et par M. Fabricius. Le premier l'a placé avec les chrysomèles, et M. Fabricius avec les lagries. Cet insecte n'ayant aucun des caractères qui distinguent les chrysomèles et les lagries, dont il diffère d'ailleurs par le nombre des articles des tarses, M. Olivier en a fait un genre. Les tilles ont quelques rapports avec les mélyres; mais on les distingue de ceux-ci par les antennules postérieures.

Les antennes sont presque aussi longues que la moitié du corps, le premier article est un peu renflé, le second est petit et arrondi, les autres sont en scie; elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête, au-devant des yeux.

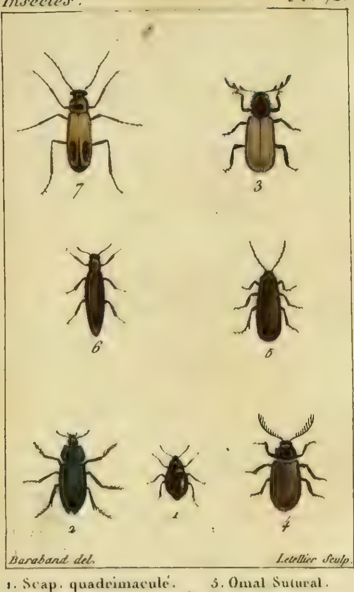
La tête est de la largeur du corselet; les yeux sont arrondis; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues, unidentées; de deux mâchoires membraneuses, bifides, dont les divisions sont inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque cylindrique, plus étroit que les élytres; l'écusson est très petit; les élytres sont de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont composés de cinq articles courts, assez larges; le dernier est armé de deux petits crochets pointus.

On trouve ces insectes sur les plantes et les fleurs : ils se nourrissent du suc





1. Scap. quadrimaculé.
2. Mél vert.
3. Til. Serraticorne.
4. Dril. jaunâtre.
5. Omal Sutural.
6. Ly. Naval.
7. Téléph. bimaculé.

mielleux qu'elles contiennent; leur larve est inconnue.

N'ayant point ces insectes sous les yeux, nous prendrons leur description dans l'ouvrage de M. Olivier.

Le Tille allongé, *Tillus elongatus*.

Le corps est noir, allongé, un peu velu; les antennes sont filiformes, un peu en scie, presque de la longueur de la moitié du corps; le corselet est rougeâtre, cylindrique, à peu près de la largeur de la tête.

Il se trouve en Allemagne et en Angleterre, sur les fleurs.

Le Tille serraticorne, *Tillus serraticornis*.

G. *Énoplie*. Latr.

Il ressemble au précédent; mais il est une fois plus petit; les antennes sont noires, filiformes à leur base, terminées par trois articles très grands, en scie; le corps est noir, un peu velu; les élytres sont testacées.

On le trouve en Italie.

Cᵉ GENRE.

DRILE.

Caractères génériques. Antennes pectinées, composées de onze articles, le premier court, un peu renflé; le second très petit, arrondi; le troisième triangulaire; les autres presque égaux, et pectinés d'un seul côté. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est plus petit, les autres insensiblement plus gros; les postérieures de trois articles, velus, presque égaux. — Tête courte, presque aussi large que le corselet.

M. Geoffroy a placé le seul insecte qui compose ce genre, avec les ptilins. Comme cet insecte n'a de rapport avec les ptilins que par les antennes, qu'il en diffère par la forme du corps et par les parties de la bouche, M. Olivier l'en a séparé, et en a fait un genre auquel il a donné le nom de drile, d'un mot grec qui sert à désigner une espèce d'insecte ou de ver entièrement inconnu.

Les antennes sont de la longueur de la moitié des élytres, pectinées d'un seul côté,

insérées à la partie antérieure latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est de la largeur du corselet, inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, avancées, arquées, pointues, unidentées; de deux mâchoires cornées à leur base, membraneuses et arrondies à l'extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est bordé, presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire; les élytres sont bordées, flexibles, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses et repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses sont filiformes, les quatre premiers articles sont égaux, le dernier un peu plus long, et terminé par deux petits crochets.

Le corps est un peu allongé, déprimé. On trouve le drile dans toute la France, sur les fleurs : il est assez commun dans les départemens méridionaux, et aux environs de Paris. Il vole assez légèrement d'une fleur à l'autre.

Le Drile jaunâtre, *Drilus flavescens*.

Il a environ trois lignes et demie de long; tout le corps est un peu velu; les antennes, la tête et le corselet sont de couleur brune; les élytres sont flexibles, ponctuées, d'un jaune plus ou moins obscur; le dessous du corps et les pates sont bruns.

On ne connaît que depuis peu les métamorphoses du drile jaunâtre; sa larve vit en parasite dans la coquille de l'*helix nemoralis*, dont elle mange l'habitant; après avoir passé à l'état de nymphe dans cette coquille, il en sort à l'état parfait. La femelle est toujours aptère, et au moins six fois plus grosse que le mâle. Les Mémoires de MM. Mielzinski, Desmarest et Audouin, insérés dans les *Annales des Sciences naturelles*, présentent des détails curieux sur les mœurs et l'anatomie de cet insecte.

On connaît deux autres espèces de ce genre; elles sont d'Europe, mais très rares.

CI^e GENRE.

OMALISE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles presque cylindriques, le second et le troisième presque globuleux. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est très petit, à peine apparent, le second et le troisième sont coniques, le dernier est gros et ovale; les postérieures de trois, premier article petit, les deux autres presque égaux. — Corselet un peu aplati, terminé postérieurement en deux angles aigus.

M. Geoffroy a donné à ce genre le nom d'omalise, qui veut dire aplati, à cause de la forme plate du corselet, et des élytres de la seule espèce qu'il connaissait.

L'omalise se rapproche un peu des lycus par la forme, mais il en diffère par ses antennes, qui sont filiformes; celles des lycus sont comprimées, plus ou moins en scie.

Les antennes sont rapprochées à leur base, plus longues que le corselet, et in-

sérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-dessous des yeux.

La tête est plus étroite que le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, longues, minces, arquées, terminées en pointe aiguë; de deux mâchoires cornées à leur base, membraneuses à l'extrémité, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est moins large que les élytres, presque carré, un peu aplati, rebordé; les angles postérieurs se terminent en pointes longues et aiguës; l'écusson est assez grand, arrondi.

Les élytres sont dures, aplaties, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, simples; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles presque égaux, le dernier est terminé par deux petits crochets pointus.

Tout le corps est de forme allongée, un peu aplatie. On le trouve pendant l'été sur les plantes : il vole avec beaucoup d'agi-

lité, mais il fait rarement usage de ses ailes : il se laisse tomber lorsqu'on veut le prendre, et se cache sous les herbes. Sa larve est inconnue.

L'Omalise sutural, *Omalisus suturalis.*

Il a près de trois lignes de long et une demi-ligne de large ; tout le corps est noir, déprimé; les antennes sont noires, plus longues que le corselet ; le corselet a ses deux angles postérieurs terminés en pointes aiguës ; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées ; elles sont d'un rouge brun, avec une bande noire sur le milieu, tout le long de la suture : cette bande est plus large à la base que près de l'extrémité ; les pates sont noires.

On le trouve dans toute la France : il n'est pas commun aux environs de Paris.

CII^e GENRE.

LYMEXYLON.

Caractères génériques. Antennes filiformes, composées de onze articles, dont les trois premiers sont un peu plus petits que les autres, les suivans sont presque cylindriques et égaux, le dernier est terminé en pointe allongée, mousse; elles sont légèrement en scie dans quelques espèces. — Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, grossissant insensiblement, composées de quatre articles, dont le premier petit, le dernier gros et cylindrique; les postérieures filiformes, de trois articles, le premier petit, les autres égaux. — Tarses filiformes; corps allongé.

M. Fabricius est le premier auteur qui ait fait un genre de ces insectes. Des deux espèces que Linné a connues, il a placé l'une avec les cantharides, et l'autre avec les méloés, dont les lymexylons diffèrent par le nombre des articles des tarses et par les antennes. M. Olivier a adopté ce genre établi par M. Fabricius.

Les lymexylons ont les antennes filifor-

mes, ou légèrement en scie, moins longues que le corselet; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est presque aussi large que le corselet, arrondie, très inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, peu arquées, presque dentées intérieurement; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, divisées en deux, à division inégale; l'extérieure est plus grande, arrondie; l'intérieure est terminée en pointe: d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, peu bordé; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont minces, de longueur moyenne; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, les autres presque égaux, le dernier est armé de deux crochets pointus.

Tout le corps est de forme allongée, presque linéaire.

La larve des lymexylons n'est pas connue; mais on sait qu'elle vit dans l'intérieur du bois, et qu'elle fait beaucoup de tort aux arbres. Ceux qui sont attaqués par ces larves, par celles des lucanes, des capricornes et des leptures, languissent et finissent par périr. On trouve l'insecte parfait, en été, sur le bois mort ou sur le tronc des arbres, où la femelle va déposer ses œufs.

Ce genre est composé de cinq ou six espèces : elles habitent le nord de l'Europe ; l'on n'en trouve qu'une aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques uns de ces insectes.

Le Lymexylon dermestoïde, *Lymexylon dermestoides*.

G. *Hylecœte*. Latr.

Il a environ quatre lignes et demie de long; il est allongé, linéaire; ses antennes sont moins longues que le corselet, obscures et fauves à leur base; les deux premiers

articles sont arrondis, les cinq suivans sont un peu en scie, les autres sont petits et arrondis; la tête est fauve; les yeux sont noirs; le corselet est fauve, un peu bordé; les élytres sont d'un fauve un peu plus foncé; elles ont quelques lignes élevées peu marquées; le dessous du corps et les pates sont fauves; on voit un peu de noir à la poitrine.

Le mâle de cette espèce a été décrit par les auteurs, sous le nom de lymexylon printanier (*lymexylon marci*) : il est à peu près de la grandeur du précédent; ses antennes sont filiformes, presque en scie et plus courtes que le corselet; la tête et le corselet sont noirs; les élytres sont noirâtres; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen fauve; les pates sont fauves, avec les cuisses postérieures obscures.

On le trouve en Suède, en Allemagne et dans le nord de la France.

Le Lymexylon barbu, *Lymexylon barbatum.*

Il a environ cinq lignes de long; ses an-

tennes sont brunes, moins longues que le corselet; il est entièrement noir, légèrement couvert d'un duvet fauve luisant; les pates sont brunes.

On le trouve en Allemagne, sur le bois mort.

Le Lymexylon naval, *Lymexylon navale.*

Il est de la longueur du précédent, mais plus étroit; les antennes sont brunes, moins longues que le corselet; la tête est très petite, inclinée, noire; le corselet est étroit, allongé, d'un jaune fauve, avec le bord extérieur et l'extrémité noirâtres; le dessous du corps et les pates sont fauves.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris, sur le bois mort.

Le Lymexylon raccourci, *Lymexylon abreviatum.*

G. *Atractocère.* Latr.

Ce singulier insecte a les élytres courtes, comme cela se voit dans les staphylins ou

dans les molorques; elles sont obtuses et échancrées en dedans; sa tête et son corselet sont noirâtres, avec une ligne longitudinale jaunâtre.

On le trouve en Afrique; M. Palisot de Bauvois l'a trouvé dans le royaume d'Oware.

Le genre Cupès vient se placer près des lymexylons; on en connaît plusieurs espèces; la plus commune est

Le Cupès à tête jaune, *Cupes capitata.*

Il est long de quatre lignes; sa tête est d'un jaune roussâtre; elle est avancée, ne rentre pas dans le corselet, et a une forme triangulaire; les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, cylindriques et droites; ses palpes sont égaux, et terminés par un article tronqué; les yeux sont petits, et assez saillans; le corselet est plane, court, plus large que long, et noir; les élytres sont rugueuses, sillonnées et aussi longues que l'abdomen; les pieds sont courts, comprimés, et noirs, avec les tarses roussâtres.

On trouve cette espèce dans l'Amérique septentrionale.

CIIIe GENRE.

TÉLÉPHORE.

Caractères génériques. Antennes filiformes; articles cylindriques, égaux, le second beaucoup plus court. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, les deux suivans coniques, le dernier grand, sécuriforme; les postérieures de trois articles, le dernier article dilaté, comprimé, triangulaire, en forme de hache. — Côtés du ventre plissés et à papilles. — Corselet plat, légèrement bordé.

Linné a donné le nom de cantharides aux insectes qui composent ce genre, et M. Geoffroy celui de cicindèles, afin de les distinguer de la cantharide des boutiques, qui depuis long-temps est connue en médecine. Ces insectes ne peuvent être confondus avec la cantharide, dont ils diffèrent non seulement par plusieurs parties, mais encore par le nombre d'articles qui composent les tarses. Schoeffer et Degéer les ont nommés

téléphores, et en ont fait un genre qui a été adopté par les auteurs qui ont écrit depuis eux.

Les téléphores ont les antennes presque aussi longues que le corps, composées de onze articles, le premier est plus gros, les autres sont égaux; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est un peu aplatie, l'insecte la porte inclinée lorsqu'il est en repos; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avancées, cornées, simples, minces, pointues; de deux mâchoires membraneuses, bifides, à divisions égales et rapprochées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules presque égales.

Le corselet est aplati en dessus, arrondi sur les côtés, rebordé, et presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, peu apparent; les élytres sont molles, très flexibles, ordinairement de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

..

Les pates sont assez grandes; les cuisses ont un appendice ovale à leur base; les tarses sont filiformes, de cinq articles, dont le premier est le plus long, le quatrième est large, bilobé, le dernier est armé de deux crochets longs et pointus.

Le corps est allongé, un peu aplati, assez mou. On les trouve, en été, dans les prairies, sur les plantes et sur les fleurs : ils courent très vite. Selon Degéer, quelques téléphores sont carnassiers, ils se nourrissent d'autres insectes, et n'épargnent pas même ceux de leur espèce. Cet observateur a vu une femelle renverser un mâle, lui ouvrir le ventre avec ses mâchoires et le ronger. Ces insectes volent avec facilité et promptitude, surtout lorsque le soleil brille. Dans l'accouplement, qui a lieu au commencement de l'été, sur les plantes, le mâle est placé sur le dos de la femelle; mais il a besoin d'user de précaution pour l'approcher; car il arrive souvent qu'elle le reçoit fort mal, et il court les risques d'être dévoré.

Les larves des téléphores sont d'un noir mat velouté; elles ont la tête aplatie, écail-

leuse, garnie de deux petites antennes, de deux fortes dents et de quatre antennules. Le corps est un peu aplati en dessous, composé de douze anneaux, comme celui des chenilles, et couvert d'une peau membraneuse; aux trois premiers anneaux sont attachées trois paires de pates écailleuses, assez longues, divisées en trois articles, et terminées par un crochet peu courbé; elles sont de couleur brune, ainsi que les antennes. On remarque au-dessous de la tête une grande cavité, dans laquelle la lèvre inférieure est placée; les quatre antennules tiennent à cette lèvre, qui est mobile; la larve la remue continuellement en marchant, de même que les antennules, et semble se servir de toutes ces parties pour toucher les objets qu'elle rencontre. Ce que la tête de cette larve offre de plus remarquable, ce sont les deux grandes dents placées à sa partie antérieure; ces dents, qui sont dures et écailleuses, ont une petite dentelure au côté intérieur, et sont courbées et croisées au-devant de la tête. Le corps a, de chaque côté des anneaux, des plis ou rides longitudi

nales; l'anus, qui est placé au-dessous du dernier, a une espèce de rebord qui forme un mamelon, avec un enfoncement au milieu; sa larve, en marchant, applique ce mamelon contre le plan de position, et s'en sert comme d'une septième pate.

Ces larves vivent dans la terre, dont l'humidité leur est nécessaire; on peut les élever en leur fournissant souvent de la terre fraîche et humide, elles s'y enfoncent aussitôt. Ainsi cachées dans la terre, il semble que ces larves ne doivent se nourrir que de racines; mais, d'après les expériences de Degéer, il paraît qu'elles sont carnassières, et se nourrissent, au besoin, des individus de leur espèce, ainsi que des vers de terre.

La larve du téléphore ardoisé, que Degéer a eu occasion d'observer, parvenue au terme de son accroissement, a environ un pouce de longueur, et moins de deux lignes de largeur. Vers la fin de mai ces larves se changent en nymphes dans le milieu de la terre, sans faire de coque; elles sont longues de près de six lignes, un peu courbées en arc,

d'un rouge très pâle ; on distingue sur elles toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Le ventre est divisé en anneaux et terminé par deux petites pointes. Au mois de juin ces insectes quittent leur peau de nymphe, et se montrent sous leur dernière forme.

Nous rapporterons une observation à laquelle ces larves ont donné lieu. On trouve dans les auteurs, qu'on a vu quelquefois des vers et d'autres insectes tomber avec la neige. Degéer a été témoin d'un semblable phénomène. En 1749, après un très grand froid qui se fit sentir en Suède, il y eut un dégel accompagné de neige qui tomba en abondance. On aperçut alors avec étonnement que les chemins, les prairies, les montagnes et même la glace d'un lac, étaient couverts d'une si grande quantité d'insectes vivans, mêlés avec la neige, qu'on pouvait en ramasser à pleines mains : ces insectes étaient des araignées, des scarabées, des staphilins, des chenilles, et surtout des larves de téléphores. Comme tous ces insectes ont pendant l'hiver leur habitation sous terre, et qu'ils ne la quittent point dans une saison

aussi rude, Degéer ne put douter qu'ils ne fussent tombés avec la neige : il chercha à expliquer comment cet événement avait pu arriver. Après avoir observé que la chute de ces insectes avait été précédée et accompagnée d'une violente tempête, qui avait abattu et déraciné dans les forêts de la Suède un très grand nombre de pins et de sapins, il remarqua avec raison, que les racines de ces arbres, qui occupent un très grand espace de terrain, avaient été par conséquent enlevées, et avec elles la terre et tous les insectes qui y étaient contenus; que ces animaux, emportés par la violence du vent, avaient été quelque temps soutenus en l'air, et étaient enfin retombés avec la neige à différentes distances de leur première habitation, ce qui explique la chute de ces insectes.

Ce genre est composé d'une trentaine d'espèces; presque toutes habitent l'Europe. Nous allons passer à la description de quelques uns de ces insectes.

Le Téléphore ardoisé, *Telephorus fuscus.*

Il a environ sept lignes de long et plus d'une ligne de largeur; ses antennes sont noires et fauves à la base; la tête est noire; le corselet est large, aplati, rebordé, fauve, avec une grande tache noire au milieu; les élytres sont noirâtres, flexibles; le dessous du corps est noirâtre, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen fauves; les pates sont noirâtres; les cuisses intermédiaires ont une tache fauve..

On le trouve dans toute l'Europe; il est très commun au printemps.

Le Téléphore livide, *Telephorus lividus.*

Il est à peu près de la grandeur du précédent : ses antennes sont noirâtres, testacées à leur base; tout le corps est de couleur testacée pâle; les yeux sont noirs; le corselet est bordé, il a une impression longitudinale sur le milieu; les élytres sont

flexibles, sans taches; le dessous du corps est noirâtre, avec les côtés, l'extrémité de l'abdomen et les pates fauves.

On le trouve dans toute l'Europe; il est très commun au printemps.

Le Téléphore obscur, *Telephorus obscurus.*

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont fauves; la tête est noire à sa partie postérieure, et fauve à sa partie antérieure; le corselet est large, bordé, fauve, avec une grande tache noirâtre sur le milieu; les élytres sont noirâtres, flexibles; le dessous du corps est fauve, noirâtre à la poitrine; les pates sont fauves, avec les tarses obscurs.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore mélanure, *Telephorus melanurus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noirâtres, avec le premier anneau fauve; l'insecte vivant est d'un rouge

fauve, mort il est d'une couleur testacée; il a les yeux et l'extrémité des élytres noirs; les pates sont fauves, les tarses noirâtres.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore bimaculé, *Telephorus bimaculatus*.

Il est de la grandeur du téléphore livide, mais il est un peu plus déprimé; les antennes sont noires; la tête est noire; le corselet fauve, avec une grande tache noire au milieu; l'écusson est noir; les élytres sont fauves; elles ont chacune une grande tache oblongue, noire vers l'extrémité; le dessous du corps est noir, avec des bandes fauves sur les anneaux de l'abdomen; les pates sont noires.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline, la Géorgie, la Virginie.

Le Téléphore pâle, *Telephorus pallidus*.

Il a environ deux lignes et demie de long;

ses antennes sont fauves à la base, noirâtres à l'extrémité; la tête, le corselet et le dessous du corps sont noirs; les élytres sont flexibles, testacées, sans taches; les pates sont testacées.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore bimoucheté, *Telephorus biguttatus*.

G. *Malthine*. LATR.

Il a près de trois lignes de long; les antennes sont noirâtres, fauves à la base; la tête est noire, avec la partie antérieure testacée; le corselet est testacé, avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, grises, avec l'extrémité jaune; le dessous du corps et les pates sont d'un jaune testacé.

On le trouve aux environs de Paris, sur les saules et les chênes.

Le Téléphore nain, *Telephorus minutus*.

G. *Malthine*. Latr.

Il ressemble au précédent par la forme, mais il est un peu plus petit ; il est d'un jaune pâle ; les antennes sont de la longueur du corps, noirâtres ; la tête est noire ; le corselet est pâle, avec une tache noire sur le milieu ; les élytres sont moins longues que l'abdomen, d'un jaune testacé pâle, avec l'extrémité jaune ; le dessous du corps et les pates sont d'un jaune testacé pâle.

On le trouve aux environs de Paris.

CIVe GENRE.

MALACHIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque en scie; le premier article gros et arrondi. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, les deux autres coniques, le dernier sétacé; les postérieures de trois articles, le premier petit, le second conique, le dernier sétacé. — Vésicules cachées de chaque côté de la poitrine et du ventre.

Linné a placé ces insectes avec les cantharides; M. Geoffroy et Degéer avec les téléphores, auxquels le premier a donné le nom de cicindèles. M. Fabricius en a fait un genre qui a été adopté par M. Olivier.

Les malachies ont quelques rapports avec les téléphores; de même que ces insectes, ils ont le corps très mou, mais ils en diffèrent par les parties de la bouche et par les antennes.

Les malachies ont les antennes de la lon-

gueur de la moitié du corps, composées de onze articles, dont le premier est gros, le second court, les autres un peu triangulaires; les mâles de quelques espèces ont les trois ou quatre premiers articles dilatés, de grandeur inégale; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est de la largeur du corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, avancées, arquées, un peu fendues à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, arrondies, bifides, et dont la division extérieure plus grande; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, aplati, bordé, arrondi sur les côtés; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pates sont de moyenne longueur, minces; les tarses sont filiformes; le premier

article est un peu plus long que les autres, et terminé par deux crochets. Tout le corps est un peu allongé.

Les malachies sont assez communs : on les trouve ordinairement, au printemps et en été, sur les fleurs. Selon quelques auteurs, ils sont carnassiers et se nourrissent d'autres insectes. Leurs habitudes sont semblables à celles des téléphores ; mais une singularité qui mérite d'être remarquée, c'est que les malachies ont de chaque côté deux vésicules rouges, charnues, irrégulières, et à plusieurs pointes, qui partent du côté du ventre et du corselet, un peu en dessous, et que l'insecte fait enfler et désenfler à volonté. Ces espèces d'appendices ont été appelés par quelques amateurs d'histoire naturelle, des cocardes. Si on prive ces insectes d'une ou de toutes ces vésicules, ils ne paraissent ni moins agiles ni moins vifs. On ignore l'usage de ces parties singulières : quelque hasard heureux, ou des observations suivies, pourront peut-être un jour faire connaître de quelle utilité elles sont à l'insecte. La larve est inconnue. M. Olivier croit qu'elle

vit dans le bois, parce qu'il a souvent trouvé dans les chantiers l'insecte parfait nouvellement sorti de sa dépouille de nymphe.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces, qui habitent l'Europe; on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques unes.

Le Malachie bronzé, *Malachius æneus*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont noires; la tête est d'un vert bronzé, jaune à sa partie antérieure; le corselet est d'un vert bronzé, un peu velu; les élytres sont d'un beau rouge, avec la base et une partie de la suture d'un vert bronzé; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bronzé; tout le corps est luisant.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie bipustulé, *Malachius bipustulatus*.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont noires, avec les pre-

miers articles dilatés dans le mâle; ces articles sont jaunes; tout le corps est un peu velu, d'un vert luisant bronzé; l'extrémité des élytres est rouge; la bouche est jaune.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie élégant, *Malachius elegans.*

Il est moins grand que le précédent; les antennes sont noires; la tête est d'un vert bronzé, avec la bouche jaune; tout le corps est d'un vert un peu bronzé, quelquefois bleuâtre; les élytres sont couvertes de poils noirâtres, elles ont un point jaune à l'extrémité; les pates sont bronzées.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie marginelle, *Malachius marginellus.*

Il a près de trois lignes de long; les antennes sont noires; la tête est d'un vert bronzé, avec la bouche jaune; le corselet

est vert, avec les bords latéraux rouges; les élytres sont vertes, avec l'extrémité rouge; elles sont arrondies et dentées à leur extrémité; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bronzé.

Il est très commun en Europe; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie pulicaire, *Malachius pulicarius*.

Il a une ligne et demie de long; les antennes sont assez longues, fauves; la tête est noire; le corselet est fauve, avec une grande tache noire sur le milieu; les élytres sont noires, luisantes, avec l'extrémité rougeâtre; les pates sont noirâtres.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie thoracique, *Malachius thoracicus*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble pour la forme; mais il en dif-

fère par son corselet, qui est entièrement rouge.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie fascié, *Malachius fasciatus*.

Il est de la grandeur du malachie thoracique; les antennes sont courtes, à peine aussi longues que le corselet; la tête et le corselet sont d'un noir verdâtre, luisant; les élytres sont d'un noir luisant, avec deux bandes rouges, l'une à la base, l'autre à l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs; les côtés de l'abdomen sont rouges.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie équestre, *Malachius equestris*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont presque en scie, de la longueur du corselet, noires, avec les premiers

articles fauves; la tête et le corselet sont lisses, d'un noir bronzé; les élytres sont rouges, avec une grande tache noire au-delà du milieu, et une de même couleur, de forme triangulaire, autour de l'écusson; le dessous du corps et les pates postérieures sont d'un noir bronzé; les quatre pates antérieures sont jaunes, avec la base des cuisses noire.

On le trouve aux environs de Paris, et en Italie, sur les fleurs.

CVe GENRE.

LAMPYRE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, simples, ou en scie, ou pectinées, composées de onze articles presque égaux. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, le dernier gros, terminé en pointe; les postérieures courtes, de trois articles, le premier petit, le dernier assez gros. — Corselet grand, aplati, cachant la tête par un large rebord.

Ces insectes sont connus vulgairement sous le nom de vers luisans; les Latins leur

ont donné le nom de *lampyris*, en français lampyre, à cause de la propriété singulière que quelques espèces de ce genre ont de répandre pendant la nuit une lumière phosphorique. Linné les a placés avec les cantharides, les lycus, les téléphores et les malachies. M. Geoffroy, en les séparant des cantharides, etc., les a confondus avec les lycus. Mais M. Fabricius ayant reconnu à ces insectes des caractères qui les distinguent de tous les insectes avec lesquels ils ont été placés, en a fait un genre, et il a été adopté par M. Olivier.

Les lampyres ont les antennes filiformes plus ou moins longues; le premier article est un peu plus gros, le second est plus petit; les autres sont presque égaux et cylindriques; elles sont rapprochées à leur base, et insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-dessous des yeux. Quelques espèces les ont en scie, ou un peu pectinées.

La tête est cachée sous le large bord du corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée de deux mandibules très petites, cornées, arquées et pointues;

de deux mâchoires courtes, membraneuses, divisées en deux parties inégales; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales. La lèvre supérieure manque.

Le corselet est aplati, demi-circulaire, arrondi antérieurement, droit postérieurement, ou comme coupé transversalement: il couvre entièrement la tête: il est presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont aplaties, coriacées, un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen dans le plus grand nombre des espèces, beaucoup plus courtes dans d'autres; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées, un peu plus longues que l'abdomen. Les femelles n'ont ni ailes ni élytres.

Les pates sont courtes; les tarses sont composés de cinq articles: les trois premiers sont presque égaux, le quatrième est bilobé, le dernier est armé de deux petits ongles crochus.

Le corps est allongé, aplati; les anneaux de l'abdomen forment autant de plis sur les

côtés, ou des espèces de papilles molles, anguleuses.

Tous les insectes qui répandent de la lumière, ont dû fixer l'attention des observateurs de la nature. Aussi les lampyres sont-ils connus depuis très long-temps. On leur a donné le nom de vers luisans, parce que les femelles, qu'on rencontre le plus ordinairement, sont dépourvues d'ailes, et toutes les femelles brillent pendant la nuit. Quelques mâles sont privés de la propriété de luire. La partie lumineuse des lampyres luisans est placée au-dessous des deux ou trois derniers anneaux de l'abdomen; ce sont des taches jaunes, d'où part, dans l'obscurité, une lumière très vive, d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, comme le sont toutes les lumières phosphoriques. Cette lumière, selon quelques auteurs, ne dépend point de l'influence d'aucune cause externe, mais uniquement de la volonté de l'insecte.

On trouve les lampyres, en été, après le coucher du soleil, dans les prairies, au bord des chemins, et près des buissons. Dans les

pays où ces insectes sont très communs, pendant les nuits paisibles de la belle saison, les mâles voltigent dans l'air, qu'ils semblent remplir d'étincelles de feu, et les femelles, qui, pendant le jour, restent cachées sous l'herbe, se décèlent le soir par la lueur éclatante qu'elles répandent dans l'obscurité. Pendant que ces insectes sont en liberté, leur lueur est très régulière : une fois en notre pouvoir, ils brillent très irrégulièrement, ou ne brillent plus. Lorsqu'on les inquiète, ils répandent une lueur fréquente : étant placés sur le dos, ils luisent presque sans interruption, en faisant des efforts continuels pour se retourner.

La matière lumineuse de ces insectes a excité la curiosité de plusieurs savans ; elle a été l'objet de plusieurs expériences, qui ont fourni des observations très intéressantes, que nous allons rapporter. M. Forster ayant annoncé que la lumière des vers luisans était si forte et si continue dans le gaz oxigène, qu'il pouvait y lire facilement, M. Beckerhiem, en vérifiant ce fait, a trouvé que ces insectes vivent très long-temps dans

le vide et dans différens gaz, excepté dans les gaz acides, nitreux, muriatiques et sulfureux, dans lesquels ils meurent en moins de onze minutes;

Qu'ils n'ont jamais diminué la bonté des gaz dans lesquels ils ont vécu, quel que soit le temps qu'ils y aient demeuré; qu'au contraire, le gaz hydrogène est devenu détonant par le séjour de ces animaux, et que plusieurs gaz essayés avant et après, ont paru être améliorés;

Que dans quelques gaz que fussent ces vers, la lumière n'a jamais paru augmenter;

Que cette lumière est produite par des petits corps lumineux, que l'insecte peut recouvrir d'une membrane;

Qu'après avoir ôté ces points lumineux du corps de l'insecte, sans l'endommager, il a continué de vivre sans laisser reparaître de lumière;

Que ces points lumineux, ôtés de l'insecte vivant, et exposés à l'action de plusieurs gaz, y ont produit de la lumière pendant des temps différens; d'où l'auteur paraît croire que la durée est plus grande dans le

gaz oxigène que dans les autres. *Annales de Chimie*, tome IV, page 19.

Les expériences faites par le docteur Carradori, sur le lampyre italique, lui ont fourni les observations suivantes : Ces insectes, selon cet auteur, brillent à volonté dans chaque point de leur ventre ; ce qui lui prouve qu'ils ont la faculté de mouvoir toutes les parties de ce viscère, indépendamment l'une de l'autre.

Ils peuvent aussi rendre leur phosphorescence plus ou moins vive, et la prolonger aussi long-temps qu'ils veulent.

La faculté d'étinceler ne cesse pas, selon cet auteur, par l'incision ou le déchirement du ventre. M. Carradori a vu une partie du ventre séparée du reste du corps, qui était presque éteinte, devenir tout à coup lumineuse pendant quelques secondes, et ensuite s'éteindre insensiblement. Quelquefois, il a vu une semblable portion coupée, passer subitement du plus beau brillant à une extinction totale, et reprendre ensuite sa première lueur. M. Carradori attribue ce phé-

nomène à un reste d'irritabilité, ou à un stimulus produit par l'air.

Une légère compression ôte aux lampyres leur faculté de luire. L'auteur n'est pas éloigné de croire que le mécanisme par lequel ils cachent leur lumière, s'exécute par une retraite de leur substance phosphorique dans une membrane ou tunique particulière; cette membrane est composée de deux pièces unies ensemble. Le phosphore qu'elle contient ressemble à une pâte qui a l'odeur de l'ail, et peu de saveur, et elle sort de ce réceptacle par la plus légère pression.

La matière phosphorique exprimée, perd en peu d'heures sa splendeur, et se trouve convertie en une matière blanche et sèche. Un morceau du ventre phosphorique, mis dans l'huile, n'a lui que faiblement, et s'est bientôt éteint; dans l'eau, un semblable morceau a lui avec la même vivacité que dans l'air, et plus long-temps. Le phosphore de ces insectes luit également dans le vide barométrique. L'auteur pense que la lumière phosphorique des lampyres est propre et innée dans ces insectes, comme

plusieurs autres productions sont propres à d'autres animaux, et il a reconnu que la phosphorescence est une propriété indépendante de la vie de ces insectes, et qu'elle tient plutôt à l'état de mollesse de la substance phosphorique. Le desséchement suspend la lueur : le ramollissement dans l'eau la fait renaître, mais seulement après un temps de dessiccation donné. Réaumur et Spallanzani ont observé la même chose à l'égard des pholades et des méduses.

En plongeant alternativement des lampyres dans l'eau tiède et froide, ils luisent avec vivacité dans la première, et s'éteignent dans la dernière. Dans l'eau chaude, la lueur disparaît peu à peu : enfin, le docteur Carradori a éprouvé, sur les lampyres et leur phosphore, l'action des différens liquides salins et spiritueux, dans lesquels ils se sont comportés de la même manière que les autres animaux phosphoriques. Ces dernières expériences lui ont prouvé que la matière phosphorique des lampyres n'éprouve d'action dissolvante que de la part de l'eau.

Toutes les observations faites sur ces insectes prouvent qu'ils peuvent répandre de la lumière à volonté. Degéer ayant renfermé dans un poudrier un lampyre femelle, et l'ayant observé pendant plusieurs nuits de suite, il a remarqué que la première nuit il était très lumineux, et la lumière avait tant d'éclat, qu'elle éclairait une partie du poudrier ; en déplaçant ce poudrier, la lumière cessa tout à coup, et ne reparut plus ; mais la nuit suivante, la même lumière se fit voir. On peut se procurer un très joli spectacle, en plaçant dans un poudrier plusieurs de ces lampyres ; ils luisent alors tous à la fois, et la lumière, qui s'étend à une assez grande distance, éclaire tous les environs. On ne se lasse point de voir ce beau phénomène, produit par un véritable phosphore naturel. On peut garder ainsi ces lampyres pendant quinze ou vingt jours, en mettant un petit gazon dans le poudrier, et en ayant soin de l'arroser, parce que ces insectes aiment les lieux humides. On ne les rencontre guère sur les terrains secs. En gardant ces insectes, on

s'aperçoit de jour en jour que l'éclat de leur lumière s'affaiblit, et ils finissent par luire très peu; ce qui prouve qu'ils souffrent, lorsqu'ils sont renfermés, ou que le grand air leur est nécessaire pour renouveler leur matière phosphorique.

On ne connaît en France que deux espèces de lampyres : on en trouve une plus grande quantité dans les pays chauds, et ces insectes y sont plus grands; mais leurs couleurs ne sont ni vives, ni très variées. Au-delà des Alpes, le lampyre italique, ou la luciole, y est beaucoup plus multiplié que notre espèce commune; il y répand aussi une lumière plus vive et plus constante. Ces insectes commencent à paraître après le coucher du soleil. Bientôt l'air en est rempli, la terre en est jonchée. Pendant le jour, les femelles gardent un profond repos : ce n'est qu'à l'approche de la nuit qu'elles se mettent en mouvement; elles marchent très lentement, et avancent comme par secousses; mais les mâles sont très agiles. Les lampyres sont d'un naturel très pacifi-

que, et sont incapables de nuire; aussi les parties de leur bouche sont très petites.

Les femelles des lampyres d'Europe, observées par Degéer, pondent un très grand nombre d'œufs, sur le gazon, ou sur l'herbe où elles vivent. Ces œufs sont assez grands, de forme ronde, d'un jaune citron; ils sont enduits d'une matière visqueuse, jaune, qui sert à les fixer sur la plante; leur coque n'est qu'une peau molle et flexible, de sorte qu'on les écrase au moindre attouchement.

La larve, longue d'environ un pouce, et large de trois lignes, a beaucoup de ressemblance avec la femelle, qui elle-même ressemble à un ver hexapode. Cette larve a six pates écailleuses placées sur les trois premiers anneaux; le corps, divisé en douze parties annulaires, a plus de largeur au milieu, et diminue insensiblement vers le derrière, qui est comme tronqué, ou coupé transversalement; le premier anneau, auquel la tête est attachée, est arrondi par-devant, et son bord postérieur est coupé transversalement en ligne droite; le second

et le troisième anneau ont à peu près la figure d'un carré long ; mais le quatrième et les suivans, jusqu'au pénultième inclusivement, sont moins longs, et peuvent rentrer l'un dans l'autre, ce qui fait que la larve peut allonger et raccourcir le corps à volonté, ses anneaux étant unis ensemble par une membrane ou peau flexible. Quand la larve étend cette membrane, le corps s'allonge, et les anneaux s'écartent les uns des autres; au contraire le raccourcissement de la même membrane fait le raccourcissement du corps : les anneaux glissent alors en partie les uns sur les autres. Cette conformation, qui rend le corps très souple, lui permet de se courber de toute façon. Le contour de ces anneaux est irrégulier et angulaire; ils sont couverts en dessus d'une plaque horizontale, plus ou moins dure, qui, de chaque côté du bord postérieur, forme une pointe saillante sur les neuf derniers anneaux, mais plus arrondie sur les trois premiers. De chaque côté du dessous des huit derniers anneaux, en exceptant le dernier, on voit une plaque co-

riace, brune, formant une pointe angulaire, de sorte que chaque côté du corps est garni de deux rangs de semblables pointes, dont l'entre-deux est membraneux, et d'un brun plus clair que le dessus du corps; mais la plaque du pénultième anneau est d'un blanc verdâtre. Enfin, au milieu du dessous du corps, les mêmes huit anneaux ont chacun une pièce irrégulière, écailleuse, presque noire, qui se termine en deux pointes saillantes, garnies d'un poil roide; elles sont plus longues sur les derniers que sur les premiers de ces anneaux; les trois premiers ont aussi entre les pates quelques pièces écailleuses, et la peau qui couvre le dessous est membraneuse et un peu ridée; le dessus du corps est d'un brun obscur, presque noir et mat; mais les angles postérieurs des anneaux sont d'un jaune livide; le dessous des huit premiers, excepté les plaques écailleuses, est d'un blanc jaunâtre; mais les neuvième, dixième et onzième sont d'un blanc verdâtre, et c'est de cet endroit que part la lumière que la larve fait paraître dans l'obscurité, ou c'est là qu'est placée la

matière phosphorique qui la produit. L'anneau qui termine le corps est brun et dur au toucher ; il forme deux pointes, garnies à leur extrémité d'un poil roide ; cet anneau a une fente transversale, qui est l'ouverture de l'anus. Sur toutes les parties qui sont écailleuses, on voit, à l'aide de la loupe, un grand nombre de très petits poils, mais qui n'empêchent pas la larve de paraître rase ; elle a dix-huit stigmates en forme de petites taches, d'un brun clair, percés au milieu, et placés de même que ceux des chenilles.

La tête est très petite, de forme ovale, de couleur brune ; quand on prend la larve dans la main, elle la retire entièrement sous le premier anneau ; elle est attachée au corps par une espèce de cou membraneux, qui est la partie dans laquelle elle rentre quand la larve la veut cacher ; elle a deux petites antennes assez grosses, coniques, courtes, divisées en trois articles, et de couleur brune, placées vers les côtés ; la bouche est armée de deux longues dents écailleuses, minces, courbées et très poin-

tues, qui se rencontrent par leurs pointes; au-dessous de ces dents, il y a une petite partie en forme de lèvre inférieure, garnie de six petites pièces coniques, semblables aux barbillons des chenilles et autres insectes; les pates sont assez longues, écailleuses, et de couleur brune, divisées chacune en trois parties, jointes par une membrane flexible et blanchâtre, et terminées par deux petits crochets; elles ont quelques poils courts.

Cette larve marche fort lentement; à chaque pas elle raccourcit le ventre, le recourbe en dessous en appuyant le bout contre le plan de position, et ensuite elle se pousse en avant avec les pates; la forme de ses dents pourrait la faire soupçonner carnassière; mais elle vit d'herbes et des feuilles de différentes plantes; elle devient faible et languissante, quand on la laisse manquer de terre humide; dès qu'on la touche, elle retire la tête, et reste longtemps immobile.

Quand les insectes ont à se transformer en nymphes, ordinairement la peau se fend

ou se brise sur le milieu de la tête et du dos, et laisse une ouverture suffisante pour donner passage à tout le corps ; mais cette larve ne se défait point ainsi de sa peau ; celle-ci se fend dans toute l'étendue des trois premiers anneaux ; le dessus de ces anneaux se détache tout-à-fait du dessous ; la peau de la tête reste attachée à celle de la moitié inférieure du premier anneau, et, ce qui est particulier, c'est qu'elle n'est pas fendue, mais très entière ; la larve tire la tête de la peau qui la couvrait, à peu près de la même manière qu'on tire la main hors d'une bourse ; les deux fentes latérales, ou la séparation du dessus des anneaux avec le dessous, donnent une ouverture très spacieuse à l'insecte pour sortir de la vieille peau, et il en vient aisément à bout, en contractant et en allongeant les anneaux du corps alternativement ; la nouvelle peau dont il est alors couvert est d'une couleur bien différente de celle de la vieille ; le dessus est d'un rouge pâle, et le dessous du corps est d'un jaune pâle ; peu après, le dessus du corps devient d'un brun pâle, les

côtés rougeâtres, et le dessous d'un blanc jaune; la tête et les pates sont d'un gris verdâtre.

Dès que la larve est dégagée entièrement de sa peau, elle courbe le corps en arc, et se trouve dans l'état d'une véritable nymphe; mais on la voit encore remuer et allonger la tête, les antennes et les pates assez lentement; le corps a aussi quelques mouvemens. Quoique cette nymphe ait beaucoup de ressemblance avec la larve, on remarque cependant que la tête, les pates et les antennes ont beaucoup changé; que ces parties sont plus grosses, et n'ont qu'un mouvement lent et difficile; on ne trouve plus à la tête ces deux dents aiguës, mais deux barbillons courts et gros, qui les remplacent; on voit ensuite cesser le mouvement de la tête, des antennes et des pates; chacune de ces parties se place le long du corps comme dans les autres nymphes, avec cette différence qu'elles n'y sont pas aussi exactement appliquées. Le seul signe de vie que donne la nymphe, c'est de courber de temps en temps son ventre en arc, de le

redresser ensuite, et de lui donner des inflexions de côté et d'autre. Le corps est divisé en douze anneaux; la tête est baissée en dessous, et appliquée contre le dessous du corselet ou du premier anneau, dans lequel elle est un peu enfoncée; les antennes sont divisées en plusieurs articles; les pates sont grosses, arrondies à l'extrémité, et ne sont point pourvues de crochets; au lieu de deux pointes qui se trouvaient à l'extrémité du dernier anneau, on y en observe alors huit, posées tout autour de l'anneau, au milieu desquelles on voit deux tubercules charnus, qui ont un petit mamelon au bout, et qui sont placés dans un petit enfoncement. Dès que la nymphe a quitté sa peau de larve, on lui voit répandre une lumière très vive et très brillante, qui a une teinte d'un beau vert; on a remarqué que quand on touchait au vase où elle était renfermée, elle faisait paraître une lumière très éclatante, qui ensuite diminuait peu à peu, jusqu'à disparaître entièrement, ce qui fait croire que la nymphe a aussi la faculté de luire quand elle veut.

Les observations de Degéer prouvent que le lampyre femelle luit dans l'état de larve et dans celui de nymphe, comme dans l'état d'insecte parfait; ce qui fait voir que la nature ne l'a pas douée de cette faculté, principalement pour attirer le mâle, comme quelques auteurs l'ont pensé. Cependant il paraît que le mâle en profite pour se rendre auprès de la femelle. M. Olivier dit s'être souvent servi de cette ressource pour attirer le mâle sur sa main, et que rarement elle a été sans succès. Les derniers anneaux du ventre du mâle du lampyre, qu'on trouve le plus communément aux environs de Paris, ne sont point aussi lumineux que ceux de la femelle; on voit seulement quatre points de lumière, deux sur chacun des deux derniers anneaux. Dans les pays chauds, les lampyres mâles brillent autant que les femelles, mais on ne peut s'en apercevoir que lorsqu'ils volent; la partie brillante de leur corps est cachée par les ailes et les élytres, pendant qu'ils sont en repos.

Ces insectes forment un genre, composé d'une soixantaine d'espèces.

Ce genre est divisé en deux familles, d'après la forme des antennes.

PREMIÈRE FAMILLE.

Antennes filiformes.

Le Lampyre luisant, *Lampyris splendidula*.

Il a environ cinq lignes de long; le corps est allongé, un peu aplati; les antennes sont noirâtres, un peu moins longues que le corselet; la tête est d'un jaune fauve; les yeux sont noirs; le corselet est noir, avec les bords jaunâtres; les élytres sont obscures, presque noires, un peu chagrinées; le dessous du corps est fauve, avec des nuances brunes; les pates sont brunes.

La femelle est beaucoup plus grande que le mâle; elle est d'une couleur obscure, avec le dessous des trois derniers anneaux jaune. On la trouve, en été, dans presque toute l'Europe; l'éclat vif et lumineux qu'elle répand par les trois derniers anneaux de

l'abdomen, la fait distinguer dans tous les temps. Cette espèce est la plus commune.

Le Lampyre mauritanique, *Lampyris mauritanica*.

Il est plus grand que le précédent; tout le corps est jaunâtre; le corselet est jaune, arrondi; l'écusson est jaune; les élytres sont d'un jaune obscur : elles ont chacune trois lignes longitudinales élevées.

La femelle est deux fois plus grande que le mâle, et plus ou moins rougeâtre; elle n'a que des rudimens d'élytres.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et sur la côte de Barbarie.

Le Lampyre enflammé, *Lampyris ignita*.

Il a environ cinq lignes et demie de long; le corps est de forme ovale, aplati; les antennes sont courtes, obscures; la tête et la poitrine sont d'un brun noirâtre; le corselet est brun, avec deux taches jaunes à sa partie

antérieure, séparées par un double trait brun; les élytres sont brunes, avec une tache jaune le long du bord extérieur; près de la base, elles ont quelques stries longitudinales plus obscures; le dessous de l'abdomen est jaune; les ailes et les pates sont d'un brun clair.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Lampyre Pensylvanique, *Lampyris Pensylvanica.*

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont brunes, moins longues que le corselet; la tête est jaunâtre; les yeux sont noirs et très saillans; le corselet est jaune, avec une tache noire au milieu, et deux petites taches oblongues, rapprochées, rougeâtres; les élytres sont d'un brun jaunâtre, chagrinées: elles ont quelques lignes élevées; le dessous du corps est obscur; les trois ou quatre derniers anneaux de l'abdomen sont d'un beau jaune; les pates sont jaunes, avec un peu de noirâtre sur les cuisses et sur les jambes; les tarses sont noirâtres.

On le trouve dans la Pensylvanie.

Le Lampyre pyrale, *Lampyris pyralis*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont noires; la tête est jaune; les yeux sont noirs; le corselet est grand, aplati, rougeâtre, avec une tache noire au milieu; l'écusson est noirâtre; les élytres sont noirâtres, avec la suture et le bord extérieur jaunes: elles ont quelques lignes longitudinales élevées; le dessous du corselet est rouge; la poitrine est noire; l'abdomen noir, avec l'extrémité jaune; les cuisses sont jaunes; les jambes et les tarses noirâtres.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Lampyre marginé, *Lampyris marginata*.

Il a environ cinq lignes; les antennes sont noires; la tête est jaunâtre; les yeux sont arrondis, un peu saillans, assez gros; le corselet est noir au milieu, et jaune sur ses bords; les élytres sont noires, avec la suture et les bords extérieurs jaunes; le



1. Mal. bronzé
2. Lam. marginé
3. Ly. reticulé.
4. Mél. Buprestoïde.
5. Ceb. longicorne
6. Taupin. tricolor.



dessous du corps est noir, avec la moitié de l'abdomen jaune; les pates sont noires, avec la base des cuisses et des jambes fauve.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Lampyre brillant, *Lampyris lucida*.

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont d'un brun jaunâtre, un peu plus longues que le corselet; la tête est noirâtre; le corselet est grand, d'un jaune fauve, avec quatre lignes longitudinales, noirâtres, dont deux grandes sur le milieu, et une plus courte de chaque côté; l'écusson est noirâtre; les élytres sont noirâtres, avec la suture et le bord extérieur jaunes; le dessous du corps et les pates sont d'un fauve obscur; l'abdomen est entièrement jaune en dessous.

On le trouve dans l'Amérique.

Le Lampyre hémiptère, *Lampyris hemiptera*.

Il a environ trois lignes de long; il est allongé, noir; les antennes sont un peu plus

longues que le corselet; les élytres sont très courtes, et il n'y a point d'ailes au-dessous; le dernier anneau de l'abdomen est jaunâtre.

On le trouve en France : il est assez rare aux environs de Paris.

DEUXIÈME FAMILLE.

Antennes pectinées.

Le Lampyre flabellicorne, *Lampyris flabellicornis*.

Il est un peu plus grand que le lampyre luisant; les antennes sont noirâtres, très pectinées, assez grandes; la tête est noire et cachée; le corselet est noir, avec les bords d'un jaune pâle, et les rebords noirs; les élytres sont légèrement chagrinées, avec deux ou trois lignes longitudinales peu élevées, très peu marquées; elles sont noires, et ont une ligne longitudinale, courte, pâle, vers le bord extérieur de la base; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen d'un jaune pâle; les pates sont noires.

On le trouve au Brésil.

CVI^e GENRE.

LYCUS.

Caractères génériques. Antennes filiformes, comprimées, souvent en scie; premier article plus petit et arrondi. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier plus petit, le second et le troisième courts, égaux, le quatrième plus grand, tronqué; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, le second conique, le troisième plus gros, comprimé, presque sécuriforme. — Tête étroite, plus ou moins allongée. — Corselet aplati, un peu bordé.

M. Fabricius est le premier auteur qui ait fait un genre de ces insectes. Tous les naturalistes qui ont écrit avant lui les ont placés avec les pyrochres et les lampyres. Les lycus ont beaucoup de rapport avec ces derniers; mais ils en diffèrent par la partie antérieure de la tête; celle des lycus est plus avancée que celle des lampyres; ils en diffèrent encore par quelques parties de leur bouche, et par les antennes.

Les antennes des lycus sont composées de

onze articles : elles sont filiformes, fortement comprimées ; les deux premiers articles sont petits, les autres égaux, quelquefois en scie ; elles sont de la longueur de la moitié du corps, rapprochées à leur base, et insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux.

La tête est petite, inclinée, plus ou moins avancée antérieurement, et formant une espèce de bec, à l'extrémité duquel sont placées les parties de la bouche ; les yeux sont petits, arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées et aiguës ; de deux mâchoires membraneuses, arrondies, ciliées et simples ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est aplati, rebordé, arrondi antérieurement, avec une pointe saillante de chaque côté du bord postérieur ; il est plus étroit que les élytres ; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont cornées, un peu flexibles, plus ou moins réticulées, de la longueur de l'abdomen, quelquefois larges et dilatées ;

elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, fortement comprimées; les tarses sont composés de cinq articles courts, le dernier est cylindrique, un peu arqué, et terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est allongé, aplati; quelques espèces ont les élytres extrêmement dilatées.

On trouve ces insectes sur les fleurs; ils enfoncent leur tête au fond des corolles, et en retirent les sucs. On ne connaît point la larve des lycus : quelques auteurs croient qu'elle vit dans la terre.

On trouve peu de ces insectes en Europe : ils forment un genre dont on ne connaît encore qu'une vingtaine d'espèces. Nous en décrirons quelques unes.

Le Lycus large, *Lycus latissimus*.

Il a environ neuf lignes de long; ses antennes sont noires, plus longues que le corselet; la tête est noire, petite, terminée antérieurement en forme de bec; le cor-

selet est un peu dilaté, noir au milieu, avec les côtés fauves; les élytres ont quatre lignes longitudinales élevées; elles sont dilatées, larges vers leur extrémité; elles sont fauves, avec une tache noire sur le milieu du bord extérieur, et toute l'extrémité noire; elles ont quelquefois un peu de noir à la suture; les pates et tout le dessous du corps sont noirs; les côtés de l'abdomen sont quelquefois rougeâtres.

On le trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Le Lycus sanguin, *Lycus sanguineus*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, moins longues que la moitié du corps; la tête est noire, un peu avancée antérieurement; le corselet est presque carré, inégal, raboteux, rouge, avec une tache noire sur le milieu; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge sanguin; elles ont des lignes longitudinales élevées; les ailes, le dessous du corps et les pates sont noirs.

Il habite l'Europe : il est très commun

dans les départemens méridionaux de la France ; on le trouve aux environs de Paris.

Le Lycus réticulé, *Lycus reticulatus*.

Il a environ huit lignes de long ; ses antennes sont noires, plus longues que la moitié du corps ; les articles sont larges et très comprimés ; la tête est noire ; le corselet est noir sur le milieu, avec les côtés fauves ; les pointes du bord postérieur sont très saillantes ; l'écusson est noir ; les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à la base, et une bande transversale de même couleur sur le milieu ; les élytres sont un peu dilatées ; elles ont chacune quatre lignes longitudinales élevées, saillantes, et entre chacune de petites lignes transversales élevées.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Lycus bicolor, *Lycus bicolor*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps ; la tête est rouge ; les yeux

sont noirs ; le corselet est rouge ; les élytres sont rouges depuis la base jusque vers le milieu, et d'un noir bleuâtre depuis le milieu jusqu'à l'extrémité ; les ailes sont noires ; le dessous du corps et les pates sont rouges ; les tarses noirâtres.

On le trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Le Lycus rostré, *Lycus rostratus*.

Les antennes sont noires, en scie ; la tête est noire, avancée, cylindrique ; le corselet est dilaté, plus étroit que les élytres, noir au milieu, avec les côtés et le bord antérieur d'un jaune fauve ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec une grande tache noire près de la base, et une à l'extrémité ; elles ont trois lignes longitudinales élevées ; le dessous du corps est noir, avec les côtés de l'abdomen fauves ; les pates sont noires.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Le Lycus dentelé, *Lycus serratus*.

Il a environ huit lignes de long ; les an-

tennes sont noires, un peu en scie, presque aussi longues que la moitié du corps; la tête est noire, avancée; le corselet est jaune fauve, avec une ligne longitudinale noire au milieu; les élytres sont fauves, avec trois grandes taches noires, une vers la base, une sur le milieu, et l'autre à l'extrémité; le dessous du corps est noirâtre; les pates sont noires, avec la base des cuisses fauve.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Lycus flabellicorne, *Lycus flabellicornis*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, souvent en scie, un peu plus longues que la moitié du corps; il est entièrement d'un noir mat, à l'exception de la partie antérieure et des bords latéraux du corselet, qui sont d'un jaune rougeâtre; les élytres ont quatre lignes longitudinales élevées, et entre chacune de petites lignes transversales.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Lycus nain, *Lycus minutus*.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont noires, avec l'extrémité fauve; la tête et le corselet sont noirs; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge sanguin : elles ont chacune quatre lignes longitudinales élevées, entre lesquelles il y a deux rangées de points enfoncés, grands et serrés.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Lycus aurore, *Lycus aurora*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, presque en scie, de la longueur de la moitié du corps; la tête, le dessous du corps et les pates sont noirs; le corselet est d'un rouge sanguin, un peu raboteux, avec une ligne longitudinale courte, élevée, sur la partie antérieure; les élytres sont d'un rouge sanguin : elles ont quatre lignes longitudinales élevées, et entre cha cune deux rangées de points enfoncés.

Il habite l'Allemagne.

CVII^e GENRE.

MÉLASIS.

Caractères génériques. Antennes pectinées d'un seul côté, de la longueur du corselet, composées de onze articles, le premier long, les deux suivans simples, courts, les autres latéralement prolongés. — Quatre antennules; les antérieures une fois plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, les deux suivans arrondis, le quatrième un peu plus gros et ovale; les postérieures filiformes, courtes, composées de trois articles, le premier petit, le second arrondi, le quatrième ovale. — Tête assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet. — Corps allongé, cylindrique.

Le seul insecte qui compose ce genre a été placé par Linné avec les taupins, et par M. Fabricius avec les hispes. M. Olivier l'en a séparé, et lui a donné le nom de mélasis, qui signifie noir. Le mélasis diffère des taupins par la forme de ses antennes, qui sont pectinées, et par les parties de la bouche. Il diffère aussi des hispes par les au-

tennes et par le nombre des articles des tarses.

Les antennes sont de la longueur du corselet, et insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées et pointues; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, arrondies, un peu ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, de la largeur des élytres, terminé en pointe de chaque côté du bord postérieur; l'écusson est très petit.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les jambes sont comprimées; les tarses sont composés de cinq articles, dont les premiers sont plus longs et plus gros que les autres;

le dernier est mince, et armé de deux petits crochets.

La larve du mélasis n'est pas connue; mais on soupçonne qu'elle vit dans l'intérieur du bois mort et carié, et se nourrit de sa substance, parce qu'on trouve l'insecte parfait sur les vieux arbres. Il paraît lourd, et vole peu.

On le trouve rarement aux environs de Paris.

Le Mélasis buprestoïde, *Melasis buprestoides*.

Il a environ quatre lignes et demie de long; il est noir, point luisant; les antennes sont de la longueur du corselet; le premier article est long, les deux suivans sont courts, simples; les autres sont prolongés latéralement; le corselet est pointillé; il a une petite ligne courte, peu enfoncée sur le milieu; les élytres sont striées et un peu chagrinées; les pates et les antennes sont d'un brun ferrugineux.

Le mâle est ordinairement une fois plus grand que la femelle.

Il habite l'Europe; on le trouve rarement aux environs de Paris.

Le Mélasis élatéroïde, *Melasis elateroides*.

G. *Cérophyte*. LATR.

Il est long de quatre lignes environ; noir, strié; son corselet est moins bombé que celui du précédent; ses tarses ont le pénultième article bilobé; les antennes sont branchues d'un côté dans les mâles, en scie dans les femelles.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sur le tronc des chênes; il est très rare.

CVIIIe GENRE.

CÉBRION.

Caractères génériques. Antennes filiformes presque sétacées, légèrement en scie, composées de onze articles, le second et le troisième très courts. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est court, les autres égaux; les postérieures de trois articles, le premier court, les autres égaux. — Tête courte, corps oblong.

Ce genre a été établi par M. Olivier. M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, avait placé l'une des deux espèces qui le composaient, avec les cistèles, dont cet insecte diffère par le nombre des articles des tarses.

Les cébrions ont beaucoup de ressemblance avec les taupins, par la forme du corselet; mais on les distingue de ces insectes par leurs antennes, qui sont beaucoup plus longues, et par les parties de la bouche.

Les antennes des cébrions sont presque de la longueur du corps, filiformes, légèrement en scie; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est courte, presque aussi large que le corselet, un peu inclinée ; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avancées, grandes, cornées, arquées et pointues; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, bifides ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est terminé, de chaque côté de sa partie postérieure, par une pointe aiguë très avancée, de même que celui des taupins ; en dessous, il est muni d'une pointe qui s'enfonce dans une cavité ; l'écusson est petit, peu visible.

Les élytres sont un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont assez longues ; les cuisses postérieures ont un appendice ovale à leur base ; les tarses sont filiformes, composés de

cinq articles ; les trois premiers sont égaux, le quatrième est plus court ; le dernier est long et terminé par deux crochets assez forts ; le corps est oblong.

Ce genre est composé de peu d'espèces, dont les habitudes ne sont pas bien connues. Ces insectes habitent le midi de la France et de l'Italie ; ils volent ordinairement dans le milieu des chemins, et après une grande pluie : ils ont le vol brusque et rapide, ce qui fait qu'ils heurtent tous les corps qu'ils rencontrent. Quoique le corselet des cébrions soit exactement conformé comme celui des taupins, ils n'ont point, comme ces insectes, la faculté d'exécuter des sauts, au moyen de cette partie, caractère qui doit suffire pour les distinguer des taupins, malgré la ressemblance qui existe entre eux.

Le Cébrion longicorne, *Cebrio longicornis*.

Le mâle a environ neuf lignes de long ; les antennes sont noirâtres, filiformes, un peu en scie, presque aussi longues que le

corps; la tête est noirâtre, couverte d'un léger duvet; le corselet est noirâtre, couvert de poils roux, avec les côtés du bord postérieur terminés en angle très aigu; les élytres sont testacées, légèrement striées, et pointillées; le dessous du corps est testacé; les pates sont noirâtres; les cuisses testacées.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, dont elle diffère par les antennes, qui sont plus courtes que la tête, et par le défaut d'ailes; ses antennes paraissent n'avoir que dix articles, dont le premier est allongé, et les autres sont plus gros; la tête est ferrugineuse; les yeux sont noirs; le corselet est ferrugineux, lisse, finement pointillé, terminé de chaque côté du bord postérieur en angle très aigu; les élytres sont testacées, lisses, pointillées, striées, plus courtes que l'abdomen, et écartées l'une de l'autre à leur extrémité; le dessous du corps et les pates sont testacés.

Cet insecte a été décrit par M. Olivier sous le nom de cébrion brévicorne; nous avons, le premier, fait connaître que ce n'était que la femelle du cébrion longicorne.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, en Italie, en Espagne.

A la suite des cébrions viennent naturellement se placer les genres suivans de M. Latreille.

G. Rhipicère.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 218.)

La Rhipicère marginée, *Rhipicera marginata*.

Cette magnifique espèce est longue de plus d'un pouce; son corps est d'un noir verdâtre bronzé; il est garni d'un duvet roussâtre; les élytres sont d'un brun cuivreux; leur base, leur suture et le bord extérieur, sont d'un testacé pâle; la base des cuisses est ferrugineuse; les antennes sont en panache, de la longueur de la tête et du corselet; elles sont noires : celles du mâle ont trente-deux articles, et ces articles sont beaucoup plus allongés que ceux de la femelle, qui n'en a que vingt-deux. Les jambes et les tarses sont noirs.

On trouve ce bel insecte au Brésil; il n'est pas très rare dans ce pays.

G. Dascille.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 218.)

Le Dascille Cerf, *Dascillus Cervinus*.

Cet insecte a près de six lignes de long; son corps est noirâtre et soyeux en dessous; en dessus il est d'un brun cendré; ses élytres sont rebordées.

On le trouve aux environs de Paris; il est rare.

Le Dascille cendré, *Dascillus cinereus*.

Il est de la taille du précédent, et ne paraît être qu'une variété locale. Son corps est livide, avec les élytres et les pates brunes.

On le trouve en Allemagne, en Italie, dans la Suisse, et en France aux environs de Strasbourg.

G. Élode.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 219.)

L'Élode pâle, *Elodes pallida.*

Cet insecte a environ deux lignes de long; il est d'un jaune pâle; sa tête et l'extrémité de ses élytres sont d'un brun obscur; ses antennes sont brunes, et ses pates d'un fauve pâle.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sur les arbres qui croissent dans les lieux humides et marécageux.

L'Élode livide, *Elodes livida.*

Elle est de la même taille que la précédente; tout son corps est lisse, glabre, livide; ses antennes seules sont obscures.

On la trouve aux environs de Paris, dans les mêmes lieux que la précédente.

L'Élode pubescente, *Elodes pubescens.*

Elle n'a pas plus d'une ligne de longueur; son corps est noir, pubescent; sa tête est

brune, avec les antennes ferrugineuses et le corselet gris obscur; ses élytres sont aussi grises, avec la suture un peu noirâtre; ses pates sont un peu grisâtres.

On la trouve dans les mêmes lieux que les précédentes.

G. Scirte.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 219.)

Le Scirte hémisphérique, *Scirtes hemisphericus*.

Il a presque une ligne de longueur; son corps est presque orbiculaire, déprimé, d'un noir foncé; ses cuisses postérieures sont renflées.

On le trouve sur les feuilles des arbres, dans les lieux humides et marécageux.

CIX^e GENRE.

TAUPIN.

Caractères génériques. Antennes filiformes, en scie, souvent pectinées, premier article plus gros, arrondi, le second très petit. — Quatre antennules; les antérieures courtes, composées de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième égaux et coniques, le quatrième plus grand, sécuriforme; les postérieures très courtes, de trois articles, le premier et le second très courts, égaux, le troisième plus grand, sécuriforme. — Corselet terminé en dessous par une pointe reçue dans une cavité de la poitrine.

On a donné aux insectes qui composent ce genre le nom d'*elater* ou de *notopeda*, parce que, lorsqu'ils sont renversés sur le dos, ils ont la faculté de sauter et de s'élever en l'air. On les a aussi nommés scarabées à ressort; mais M. Geoffroy leur a donné en français le nom de taupin.

Les taupins ont beaucoup de ressemblance avec les buprestes; comme eux, ils ont les antennes filiformes ou en scie, et la tête enfoncée en partie dans le corselet.

Les antennes des taupins sont plus ou

moins longues, presque d'égale grosseur dans toute leur étendue. Les mâles de quelques espèces les ont pectinées, et les femelles les ont en scie; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous et près des yeux.

La tête est petite, moins large que le corselet, dans lequel elle est enfoncée en partie; les yeux sont très petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, unidentées et arquées; de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est allongé, presque aussi large que les élytres, convexe, arrondi en devant, terminé de chaque côté de sa partie postérieure par une pointe anguleuse en forme d'épine courte et roide, dirigée vers l'abdomen; en dessous, il est garni d'une pointe qui entre dans une cavité placée à la partie supérieure de la poitrine; l'écusson est allongé, arrondi, quelquefois plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont très dures, écailleuses, un peu convexes, ordinairement de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage.

Les pates sont assez courtes; les tarses filiformes, divisés en cinq articles; les quatre premiers sont presque égaux, le dernier est allongé, cylindrique, un peu renflé à son extrémité, et terminé par deux crochets assez forts et pointus.

Les taupins ont le corps allongé, un peu aplati; on les trouve ordinairement sur les fleurs, sur les troncs des arbres cariés et sous les écorces. Ils marchent lentement, et se laissent tomber lorsqu'on veut les prendre. Tous ces insectes ont la faculté de sauter et de s'élever en l'air comme par une espèce de ressort, lorsqu'ils sont sur le dos, mais jamais autrement. En sautant, ils s'élèvent perpendiculairement à une certaine hauteur; de sorte qu'ils retombent à peu près au même endroit où ils étaient placés. Leur but, en sautant de cette manière, est uniquement pour se remettre sur

leurs pieds, ce qu'ils ne pourraient faire sans un travail long et pénible, à cause du peu de longueur de leurs pates. Quand il arrive qu'ils retombent sur le dos, ce qui n'est pas rare, ils réitèrent les sauts jusqu'à ce qu'ils se trouvent sur leurs pates. Après avoir dit de quelle utilité ces sauts sont aux taupins, nous allons parler des parties qui servent à les exécuter.

Le corselet est terminé, de chaque côté de son bord postérieur, par une pointe en forme d'épine roide, et en dessous, exactement au milieu du bord postérieur, il est garni d'une troisième pointe longue, roide, très dure. Cette pointe est placée dans la même ligne que le corps, et s'avance vers la poitrine beaucoup au-delà du bord du corselet; elle est large à son origine, diminue peu à peu de grosseur, et se termine en pointe mousse ou un peu arrondie. En dessous, et près de son extrémité, on remarque une petite éminence en forme de dent. Sur la poitrine, entre son bord antérieur et la base des deux pates intermédiaires, on voit un trou ovale assez pro-

fond, dont le bord postérieur est arrondi, et le bord antérieur échancré. C'est dans cette partie que la pointe du corselet s'enfonce quand l'insecte baisse la tête et le corselet, soit qu'il marche, soit qu'il reste en repos. Tels sont les principaux instrumens au moyen desquels le taupin s'élève en l'air, ce qu'il exécute de la manière suivante. L'insecte, placé sur le dos, baisse la tête et le corselet vers le plan de position : par ce mouvement, la pointe du corselet sort entièrement du trou ovale. Dans le même temps, l'insecte applique ses pates contre le dessous du corps, et les y tient fortement serrées; ensuite, rapprochant le corselet de la poitrine, de manière que la dent de la pointe vienne s'appuyer sur le bord du trou, il le pousse subitement et fortement contre ces mêmes bords, de sorte que la dent se débande rapidement, et la pointe rentre dans sa cavité comme par un ressort. Comme ce mouvement se fait avec vitesse, le corselet avec ses pointes latérales, la tête, et même une partie du dessus des élytres, se heurtant avec force contre le

plan de position, font, par leur élasticité, élever le corps en haut. On peut se convaincre de l'exactitude de ces observations : en tenant un de ces insectes par le ventre et renversé avec ses doigts, on lui verra faire tous ces mouvemens. Plus le plan de position où il se trouvera placé sera ferme, plus le saut sera élevé. On remarquera aussi qu'il appuie les deux épines latérales du corselet contre les bords inférieurs des élytres, et qu'elles se débandent en même temps que la pointe du milieu rentre dans la cavité de la poitrine, ce qui augmente la force élastique qui le porte en l'air : c'est ce mouvement libre du corselet sur la poitrine, qui fait que ces insectes sautent comme par un ressort.

Si on presse le ventre du mâle entre les doigts, on en fait sortir trois parties assez longues, dont celles des côtés servent d'étui à celle du milieu. Dans leur situation naturelle, ces trois parties sont enfermées dans un second fourreau qui s'ouvre vers le côté, et qui est soutenu par deux lames concaves, écailleuses, qui forment comme un troisième

fourreau. Il y a apparence que la partie allongée du milieu est celle qui caractérise le sexe du mâle.

Par la pression, on fait sortir du ventre de la femelle une longue partie cylindrique, au bout de laquelle se trouvent deux autres pièces allongées, coniques et pointues, entre lesquelles on voit une troisième partie qui paraît creuse; toutes ces pièces rentrent dans une espèce de fourreau, qui lui-même est placé au-dedans du ventre. Cette partie creuse est probablement le conduit des œufs, dont on trouve un assez grand nombre dans le ventre de ces femelles. Ces œufs sont très petits, ovales, blanchâtres et luisans.

Les larves de ces insectes sont peu connues; il paraît qu'elles vivent dans les bois. Degéer, qui a élevé une de ces larves, dit que tout le corps et la tête sont couverts d'une peau écailleuse, garnie de quelques poils fins, assez longs; aux trois premiers anneaux du corps sont attachées trois paires de pates écailleuses, divisées en articulations, et terminées par un crochet assez long et pointu; la tête est de figure ovale,

garnie de deux petites antennes, coniques, divisées en articulations, et placées vers les côtés; deux dents noires qui se rencontrent sont situées au-devant de la tête, et on voit en dessous quatre barbillons qui ont leur attache à une espèce de lèvre inférieure; ces barbillons sont coniques et divisés en articulations comme les antennes; la lèvre supérieure est garnie de touffes de poils en forme de brosse; le dernier anneau du corps est couvert en dessus d'une plaque à peu près circulaire, qui a des rebords un peu élevés et dentelés, ayant de chaque côté trois petites pointes mousses, et vers le derrière deux longues parties écailleuses, divisées chacune de même en deux pointes mousses ou arrondies; ces deux parties sont en opposition l'une de l'autre, en forme de croissant, et la larve semble avoir une courte queue fourchue. Cet anneau a encore en dessous un gros mamelon charnu et blanchâtre, que la larve peut entièrement retirer dans le corps, et l'en faire sortir comme le limaçon fait de ses cornes. Ce mamelon lui sert de septième pate; elle le

pose et l'appuie contre le plan où elle marche.

Parmi les taupins on en connaît plusieurs espèces qui ont, comme les lampyres, la faculté de briller; leurs parties lumineuses sont deux petites taches jaunâtres, arrondies, saillantes, placées sur le corselet, qui luisent dans l'obscurité tant que l'insecte est vivant. Selon le témoignage de plusieurs auteurs, la lumière que les taupins répandent est si forte et si brillante, qu'elle permet de lire l'écriture la plus fine, surtout quand on en tient huit ou dix dans un flacon de verre. M. Brown dit que toutes les parties internes de l'insecte sont lumineuses, mais que la lumière ne saurait pénétrer que par les deux taches du corselet; pour s'en convaincre, il sépara un peu les anneaux du ventre les uns des autres, et alors la lumière se fit voir au travers de la membrane qui joint les anneaux ensemble. Pendant le jour, ces insectes se tiennent en repos et sont comme engourdis, à la manière des phalènes, et on les rencontre rarement. C'est pendant la nuit qu'ils sont en

mouvement, et qu'ils volent et luisent de tous les côtés. On les attrape aisément à la lueur d'un flambeau, qu'ils suivent comme font les phalènes. Les Indiens s'en servent dans leurs voyages nocturnes en les attachant à leurs souliers; et les femmes font leur ouvrage à la lueur qu'ils répandent. M. Brown ajoute, en outre, qu'ils ont le pouvoir de luire à volonté; cette faculté leur est commune avec les lampyres.

Ce genre est composé de plus de cent espèces, dont on trouve une grande partie aux environs de Paris; nous en décrirons quelques unes des plus remarquables.

Le Taupin tricolor, *Elater tricolor*.

Il a environ un pouce de long; les antennes sont noires, couvertes d'une poussière blanchâtre; la tête est fauve; les yeux sont noirs; le corselet est noir, couvert d'une poussière écailleuse, fauve, avec deux très petits points noirs sur le milieu; l'écusson est fauve; les élytres sont légèrement striées, rouges, couvertes d'une poussière écail-

leuse fauve, avec chacune un point noir près de la suture en deçà du milieu; une tache de la même couleur sur le milieu, le long du bord extérieur, et une autre formant une bande transversale interrompue près de l'extrémité; le dessous du corps est d'un brun rougeâtre, couvert d'une poussière écailleuse blanche; les pates sont noires, couvertes d'une poussière blanche.

Cette espèce est la même, et le même individu décrit par M. Olivier, qui dit qu'il a une tache noire sur le milieu du corselet. Cet insecte a effectivement une tache noire; mais dans l'insecte très frais, elle ne doit pas plus exister que les taches rouges que l'on voit sur les élytres, qui sont dues au défaut de la poussière écailleuse qui a été enlevée de dessus ces parties par le frottement.

On le trouve à Cayenne.

Le Taupin oculé, *Elater oculatus*.

Il varie beaucoup pour la grandeur; on en trouve qui ont près de deux pouces de

long, et d'autres qui n'ont guère plus d'un pouce; les antennes sont noires, légèrement en scie, à peine de la longueur du corselet; la tête est noire, pointillée; le corselet est noir, couvert de petits points blancs, formés par des poils très fins; il est remarquable par deux grandes taches ovales d'un noir velouté, entourées d'un cercle blanc, et semblables à des yeux; les élytres sont légèrement striées et parsemées de petits points blancs, de même que le corselet; le dessous du corps est noir, couvert d'une poussière cendrée; les pates sont noires.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale et à la Caroline.

Le Taupin louche, *Elater luscus*.

Ce taupin ressemble beaucoup au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il varie de même pour la grandeur. Il est d'un noir moins foncé, et couvert d'un léger duvet court et cendré; le corselet est peu allongé; les deux taches noires sont beaucoup plus petites et moins marquées.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, où il est très multiplié. Le taupin oculé est moins commun.

Le Taupin lumineux, *Elater noctilucus*.

Il a un peu plus d'un pouce de long; les antennes sont légèrement en scie; tout le corps est noirâtre, légèrement couvert d'un duvet cendré; le corselet est convexe; il a de chaque côté, vers l'angle postérieur, une tache ronde, convexe, lisse, de couleur jaune; les élytres ont des stries peu marquées, formées par des points enfoncés.

On le trouve dans l'Amérique méridionale et aux Antilles.

Cet insecte répand pendant la nuit une lumière phosphorique très brillante, par les deux taches jaunes de son corselet.

Le Taupin phosphorique, *Elater phosphoreus*.

Il est de la longueur du précédent, mais

moins large ; les antennes sont plus longues que le corselet, un peu comprimées, légèrement en scie ; tout le corps est d'un brun rougeâtre, légèrement couvert de poils courts, cendrés ; le corselet a de chaque côté, près de l'angle postérieur, une petite tache ronde, convexe, lisse, de couleur jaune ; les élytres sont légèrement striées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

Il répand, comme le précédent, une lumière phosphorique par les taches de son corselet.

Le Taupin fuscipède, *Elater fuscipes*.

Il a environ dix-huit lignes de long ; tout le corps est noir, lisse ; les antennes sont brunes ; la tête et le corselet sont fortement pointillés ; les élytres sont légèrement striées, et les stries sont pointillées ; les pates sont brunes.

On le trouve en Afrique, au cap de Bonne-Espérance.

Le Taupin ferrugineux, *Elater ferrugineus.*

Il a environ dix lignes de long; les antennes sont noires, en scie; la tête est noire; le corselet est convexe, finement pointillé, d'un rouge ferrugineux; les élytres sont d'un rouge ferrugineux; légèrement striées; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve en Europe, sur le tronc carié des saules.

Le Taupin rhombifère, *Elater rhombeus.*

Il est moins grand et plus allongé que le précédent; les antennes sont ferrugineuses, légèrement en scie, plus longues que le corselet; tout le corps est ferrugineux, tant en dessus qu'en dessous; les yeux sont noirs; le corselet est lisse, finement pointillé; les élytres sont légèrement striées, couvertes en quelques endroits d'un léger duvet cendré.

On le trouve aux environs de Paris, sur les chênes. Il est très rare.

Le Taupin pectinicorne, *Elater pectinicornis*.

Il a environ six lignes ; le mâle est plus allongé que la femelle ; les antennes sont noires, très pectinées dans le mâle ; celles de la femelle sont en scie ; tout le corps est d'un vert bronzé, brillant, tant en dessus qu'en dessous ; le corselet est finement pointillé ; les élytres sont striées et pointillées ; les pates sont noirâtres.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le tronc carié des saules.

Le Taupin bronzé, *Elater æneus*.

Il est à peu près de la grandeur du précédent, mais plus large ; les antennes sont noires, plus courtes que le corselet, légèrement en scie ; tout le dessus du corps est d'un bleu foncé, luisant, quelquefois verdâtre ; le corselet est finement pointillé ; les élytres sont légèrement striées et pointillées ; le dessous du corps est d'un noir bronzé luisant ; les pates sont d'un rouge sanguin.

On le trouve en Allemagne ; il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin nébuleux, *Elater murinus.*

Il a environ huit lignes de long ; les antennes sont brunes, plus courtes que le corselet ; tout le corps est noirâtre, couvert en dessus, en quelques endroits, d'un duvet cendré et roussâtre ; le corselet a deux petits tubercules peu élevés, arrondis à sa partie supérieure ; les élytres sont légèrement striées ; les pates sont noires ; les tarses sont ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Taupin marqueté, *Elater tessellatus.*

Il a environ six lignes de long ; il est moins large que le précédent ; les antennes sont noirâtres, en scie, moins longues que le corselet ; tout le dessus du corps est cuivreux, brillant, couvert de poils cendrés qui forment des ondes sur les élytres ; le

corselet est finement pointillé; les élytres sont striées; le dessus du corps est bronzé, noirâtre; les pates sont de la même couleur.

On le trouve dans toute l'Europe : il n'est pas très commun aux environs de Paris.

Le Taupin soyeux, *Elater holosericeus*.

Il est de la grandeur du précédent, mais moins allongé; les antennes sont noirâtres, légèrement en scie; le corselet est noir, couvert de poils fins, soyeux, cendrés et jaunâtres; les élytres sont noirâtres, légèrement striées, et couvertes d'un duvet soyeux, cendré et jaunâtre, qui forme des bandes et des ondes; le dessous du corps est noir; les pates sont brunes.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Taupin cuivreux, *Elater cupreus*.

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont noires, pectinées, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont

d'un vert cuivreux brillant, finement pointillés, et couverts d'un léger duvet; les élytres sont lisses, d'un jaune verdâtre depuis la base jusqu'au-delà du milieu, et d'un vert bronzé brillant à l'extrémité ; elles sont légèrement striées, et les stries sont pointillées ; le dessous du corps et les pates sont d'un vert noirâtre bronzé.

On le trouve en Angleterre et en Suisse.

Le Taupin porte-croix, *Elater cruciatus.*

Il est de la grandeur du précédent, mais un peu plus large ; les antennes sont noires, en scie, à peine de la longueur du corselet ; la tête et le corselet sont finement pointillés; ce dernier est noir, avec une ligne longitudinale rouge de chaque côté ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées, jaunes, avec la suture noire, une ligne longitudinale courte à la base, et une bande transversale un peu au-delà du milieu, noires ; le dessous du corps est noir, luisant, avec une raie longitudinale rouge de chaque

côté du corselet ; les pates sont d'un rouge noirâtre.

On le trouve presque dans toute l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin cantharoïde, *Elater cantharoides*.

Il a environ cinq lignes de long ; il est de forme allongée ; les antennes sont légèrement en scie, de la longueur de la moitié du corps ; la tête est noire ; la bouche est fauve ; les yeux sont noirs et très saillans ; le front a un avancement tranchant de couleur fauve ; le corselet est fauve, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; les angles postérieurs sont très saillans ; les élytres sont d'une couleur testacée pâle ; elles ont des stries finement pointillées ; le dessous du corps est noirâtre ; les pates sont testacées, avec les cuisses noirâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Taupin marron, *Elater castaneus*.

Il est de la longueur du précédent, mais beaucoup plus large; les antennes sont noires, pectinées dans le mâle, en scie dans la femelle; la tête et le corselet sont noirs, couverts de poils soyeux roussâtres; l'écusson est noir; les élytres sont jaunes, avec l'extrémité noire; elles sont striées, et les stries sont pointillées; le dessous du corps et les pates sont d'un noir très luisant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur différens arbres.

Le Taupin hématode, *Elater hematodes*.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont noires, pectinées dans le mâle, en scie dans la femelle; la tête est noire; le corselet est noir, couvert d'un duvet soyeux, ferrugineux; l'écusson est noir; les élytres sont striées et pointillées, d'un rouge sanguin; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

..

Il habite l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin sanguin, *Elater sanguineus*.

Il a environ six lignes de long ; les antennes sont en scie, noires, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont noirs, luisans; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge sanguin, striées, et les stries sont pointillées ; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur les saules et sur différens arbres.

Le Taupin thoracique, *Elater thoracicus*.

Il a environ quatre lignes; les antennes sont noires, légèrement en scie, de la longueur du corselet; la tête est noire; le corselet est convexe, d'un rouge sanguin ; les élytres sont d'un noir bleuâtre, légèrement striées; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le tronc carié des arbres.

Le Taupin ensanglanté, *Elater cruentus*.

Il a environ six lignes de long; les antennes sont noires, en scie, à peine de la longueur du corselet; la tête est noire, couverte de poils d'un beau rouge; le corselet est noir, point luisant, avec les bords extérieurs d'une belle couleur rouge formée par des poils; les élytres sont très noires, point luisantes, et fortement pointillées; le dessous du corps est d'un noir luisant; les pates sont noires.

On le trouve sur la côte de Barbarie et à la Caroline.

Le Taupin rufipède, *Elater rufipes*.

Il a près de quatre lignes de long; les antennes sont ferrugineuses, filiformes; tout le corps est d'un brun noirâtre, luisant; le corselet est lisse, convexe; les ély-

tres sont légèrement striées ; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

Le Taupin bipustulé, *Elater bipustulatus*.

Il est à peu près de la grandeur du précédent, noir luisant ; les antennes sont légèrement en scie ; les élytres sont striées ; elles ont une petite tache d'un rouge sanguin à leur base ; les pates et les antennes sont brunes.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Taupin ceint, *Elater balteatus*.

Les antennes sont noires, légèrement en scie ; la tête et le corselet sont noirs ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées ; elles sont d'un rouge sanguin depuis la base jusque vers les deux tiers, et d'un noir plus ou moins foncé dans le reste de leur longueur ; le dessous

du corps est noir ; les pates sont d'un brun rougeâtre.

On le trouve en Europe.

Le Taupin nain, *Elater minutus*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont filiformes, noirâtres ; le corselet est noir, luisant ; les élytres sont noires, striées ; les pates sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

Le Taupin clavicorne, *Elater clavicornis*.

G. *Throsque*. LATR.

Il a moins d'une ligne de long ; il est noirâtre ; ses antennes sont terminées par une massue de trois articles perfoliés ; son corps est ovoïde ; son corselet est trapézoïdal, presque aussi long que large, appliqué exactement à la partie postérieure contre les élytres, et ayant ses angles postérieurs saillans ; son sternum est en pointe

obtuse et large, et n'est pas pourvu du ressort particulier qui caractérise les taupins; ses élytres sont légèrement striées; ses pates sont de la couleur du corps.

On trouve cet insecte aux environs de Paris : il n'est pas commun.

CX^e GENRE.

BUPRESTE.

Caractères génériques. Antennes courtes, filiformes, en scie; articles égaux, le premier gros et arrondi. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois, le dernier article obtus, presque tronqué. — Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

Les anciens donnaient le nom de buprestes à des insectes auxquels ils avaient reconnu la propriété de faire périr les bœufs. Linné a donné le même nom aux insectes de ce genre, quoiqu'ils n'aient point cette propriété malfaisante, et ce nom a été adopté par presque tous les auteurs qui ont écrit depuis lui. M. Geoffroy ayant trouvé

que ce nom ne pouvait convenir à ces insectes, les a nommés richard, à cause de leurs couleurs brillantes, et en latin *cucujus ;* mais M. Olivier leur a conservé le nom de bupreste, parce qu'il est le plus généralement adopté.

Les buprestes ont beaucoup de ressemblance avec les taupins, par les antennes et la forme de la tête; mais ils n'ont point, comme eux, la faculté de sauter lorsqu'ils sont sur le dos ; leur corselet n'a point aux angles postérieurs les deux épines qu'on voit au corselet des taupins, ni en dessous cette longue pointe qui entre dans une cavité de la poitrine, y agit comme un ressort, et sert à ces insectes pour exécuter leurs sauts.

Les antennes sont plus courtes que le corselet; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est assez grosse, arrondie, enfoncée en partie sous le corselet ; les yeux sont grands, ovales, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, assez grosses,

creusées intérieurement en gouttière et unidentées; de deux mâchoires courtes, ciliées et dentées à leur base; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est presque aussi large que les élytres; il est convexe ou aplati; dans quelques espèces, les bords latéraux sont arrondis et tranchans; dans d'autres, il est terminé postérieurement par trois angles peu saillans, l'un placé sur le milieu, et les deux autres aux deux extrémités des bords latéraux, un de chaque côté; l'angle du milieu tient souvent lieu d'écusson; en dessous, le milieu de la partie postérieure du corselet se prolonge en une pointe dure, aplatie, arrondie à l'extrémité, plus ou moins marquée, selon les espèces, et qui s'enchâsse dans une cavité qui se trouve à l'origine de la poitrine; mais cette pièce n'est point à ressort comme dans les taupins; l'écusson est très petit et arrondi.

Les élytres sont très dures, striées, pointillées, souvent couvertes de rugosités; elles

sont arrondies à leur extrémité, ou terminées par une, deux ou trois petites pointes aiguës, ou dentelées extérieurement depuis le milieu jusqu'à l'extrémité : elles recouvrent deux ailes membraneuses, qui ne sont point repliées dans l'inaction, mais étendues, et en recouvrement l'une sur l'autre : ces ailes sont de la longueur des élytres.

Les pates sont de longueur moyenne ; les cuisses sont un peu renflées; les jambes sont un peu plus grosses à leur extrémité qu'à leur origine ; les tarses sont composés de cinq articles presque égaux, courts, larges, convexes en dessus, aplatis en dessous ; le dernier est armé de deux crochets assez forts, arqués et distans.

Le corps est plus ou moins allongé; l'abdomen est convexe en dessous, de figure conique ; il est composé de cinq anneaux distincts, et d'un sixième, renfermé dans le précédent ; de sorte que, pour le faire paraître, il faut presser le ventre fortement : en continuant la pression, on fait sortir de l'ouverture de cet anneau les par-

ties qui caractérisent le sexe. Du derrière du mâle, il sort deux parties : l'une, qui est placée en dessus, est longue et membraneuse, fortifiée par des pièces écailleuses, et terminée par une lame mince, ovale et écailleuse ; l'autre partie est en forme de stylet roide, de substance cornée, qui augmente un peu de volume près de son extrémité, et qui se rétrécit ensuite, pour se terminer en pointe mousse. Dans l'endroit où elle commence à se former en pointe, elle a de chaque côté un petit crochet un peu courbé : le bout de cette partie est garni de quelques poils, et accompagné de deux petits tubercules latéraux, qui sont un peu velus. Cette partie, placée en dessous de la première, est de même longueur, et paraît être celle qui caractérise le sexe du mâle, ou le fourreau qui la renferme. En pressant le ventre de la femelle, on fait sortir du derrière une partie coriace, plate, en forme de lame, composée de trois pièces, dont les deux latérales servent de fourreau à celle du milieu : elles sont toutes trois pointues à leur extrémité. Cette partie est une espèce de

tarière propre à percer le bois pour y déposer les œufs.

Les buprestes marchent très lentement, mais ils ont le vol très agile; ils sont ornés des couleurs les plus brillantes et les plus riches; l'or le mieux poli, l'émeraude et l'azur brillent quelquefois sur le même individu, et lui forment un vêtement de la plus grande beauté. On en trouve peu dans le nord de l'Europe; mais ils sont très abondans dans les climats chauds des deux hémisphères, et ces contrées fournissent les plus grands et les plus beaux. On les trouve sur les arbustes, sur les buissons et sur les fleurs; ils se laissent tomber dans les broussailles lorsqu'on les approche.

La larve de ces insectes n'est point connue; mais il est probable qu'elle vit dans le bois: on trouve assez souvent l'insecte parfait dans les chantiers et les magasins de bois.

Les buprestes forment un genre composé d'environ cent quarante espèces: nous allons passer à la description de quelques unes.

Ce genre est divisé en cinq familles.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres unidentées.

Cette première famille est composée de deux espèces, qui sont le bupreste *unidenté* et le bupreste *changeant*. Ce dernier habite les Indes orientales.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres bidentées.

Le Bupreste géant, *Buprestis gigantea.*

Il a plus de deux pouces de longueur; il est un peu déprimé : les antennes sont plus courtes que le corselet, noirâtres, vertes à leur base; la tête est verte; les yeux sont bruns; tout le corps est d'un vert cuivreux, un peu bronzé, brillant; le corselet est lisse, marqué à sa partie supérieure de deux grandes taches lisses brillantes; les élytres sont d'un vert cuivreux à leur bord extérieur et à la suture, et d'un rouge cuivreux brillant sur le mi-

lieu ; elles sont raboteuses et ont plusieurs lignes longitudinales ; leur extrémité est bidentée; la femelle a deux taches oblongues, velues à la partie postérieure de la poitrine; les pates sont de même couleur que le dessous du corps.

Cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam : elle y est commune. Les naturels du pays se font des colliers et divers autres ornemens avec ses élytres, qu'ils percent, et dans lesquelles ils passent un fil : on voit de ces colliers qui ont plus de cinquante élytres les unes à côté des autres.

Le Bupreste bande-dorée, *Buprestis vittata*.

Il a seize à dix-huit lignes de long : il est de forme allongée ; les antennes sont noires, bleuâtres à leur base, moins longues que le corselet, un peu en scie ; la tête est verte, raboteuse, avec une ligne enfoncée à sa partie supérieure ; les yeux sont bruns, saillans ; le corselet est pointillé, d'un vert bleuâtre très brillant, avec une tache dorée, lisse,

de chaque côté de sa partie postérieure ; les élytres sont d'un vert bleuâtre très brillant, avec une raie longitudinale d'un rouge doré : elles sont pointillées, et elles ont quelques lignes élevées ; le dessous du corps est d'un rouge doré très brillant ; les pates sont d'un vert bleuâtre.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste chevalier, *Buprestis equestris*.

Il a un peu plus d'un pouce de long ; les antennes sont en scie, d'un noir bronzé ; la tête est verte, raboteuse ; les yeux sont bruns ; le corselet est vert, raboteux : il a un enfoncement assez grand au milieu de la partie postérieure, et un autre petit de chaque côté ; les élytres sont striées, d'un beau vert, avec un grand nombre de petites taches irrégulières d'un vert foncé ; le dessous du corps est raboteux, d'une couleur de cuivre doré, brillante ; les pates sont vertes.

On le trouve à Cayenne.





1. Taup. phosphorique.
2. Bup. bande-dorée.
3. Bup. Marron.

TROISIÈME FAMILLE.

Élytres tridentées.

Le Bupreste Chrysis, *Buprestis Chrysis*.

Il a environ deux pouces de long ; les antennes sont noirâtres, en scie, moins longues que le corselet ; la partie supérieure du corps est très élevée, convexe ; la tête et le corselet sont d'un vert doré très brillant, avec des points enfoncés assez gros ; les élytres sont lisses, finement pointillées, d'un brun marron : elles ont un reflet verdâtre à leur base ; leur extrémité est tridentée ; le dessous du corps est d'un vert doré très brillant ; le sternum est avancé ; les pates sont brunes, et les cuisses d'un brun violet.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste marron, *Buprestis castanea*.

Il est à peu près de la grandeur du précédent, et de même forme ; les antennes

sont en scie, d'un brun jaunâtre; la tête est noirâtre, un peu raboteuse; le corselet est convexe, noirâtre, avec des points enfoncés, allongés, assez grands, couverts d'un duvet roussâtre; les élytres sont raboteuses : elles ont à leur base une tache ronde, enfoncée, couverte d'un duvet roussâtre, et plusieurs autres petites taches semblables sur le milieu; le dessous du corps est noir, avec une tache roussâtre, formée par des poils, de chaque côté des anneaux de l'abdomen; les pates sont d'un brun jaunâtre; le sternum est avancé.

On le trouve au Sénégal.

Le Bupreste sternicorne, *Buprestis sternicornis.*

Il est de moitié moins grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme; les antennes sont noirâtres, en scie, moins longues que le corselet; la tête est verte, brillante, pointillée; les yeux sont bruns; tout le corps est d'un vert doré très brillant, tant en dessus qu'en dessous; le corselet est

convexe, couvert de points enfoncés; point d'écusson; les élytres sont légèrement pointillées : elles ont plusieurs rangées de points peu enfoncés, de couleur cendrée, et un point beaucoup plus grand à la base de chaque élytre; les pates sont vertes; les tarses noirs; le sternum est avancé.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste interrompu, *Buprestis interrupta*.

Il est plus grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme; les antennes sont noires, en scie; la tête est d'un noir bleuâtre, pointillée, point luisante : elle a une ligne enfoncée, couverte d'un duvet blanchâtre; le corselet est noir, avec des points enfoncés couverts d'un duvet blanchâtre; les élytres sont légèrement pointillées, noires, avec quelques lignes courtes, enfoncées, couvertes d'un duvet blanchâtre, dont une à la base, et une interrompue au-delà du milieu; le dessous du corps est bronzé, brillant, couvert d'un duvet blan-

châtre; les pates sont bronzées; le sternum est avancé.

On le trouve au Sénégal.

Le Bupreste rayé, *Buprestis lineata.*

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont filiformes, bronzées, presque aussi longues que le corselet; la tête est cuivreuse, brillante, pointillée; le corselet est cuivreux, pointillé, avec un peu de fauve à la partie antérieure et sur les côtés; l'écusson est très petit, arrondi; les élytres sont d'un vert foncé un peu bronzé, avec deux raies longitudinales fauves; l'extérieure s'étend de la base à la pointe; l'intérieure ne va que jusqu'au-delà du milieu; l'extrémité est tridentée; le dessous du corps est d'une belle couleur cuiveuse; les pates sont de la même couleur que le dessous du corps.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

QUATRIÈME FAMILLE.

Élytres en scie.

Le Bupreste Mariane, *Buprestis Mariana.*

Il a environ un pouce de long; les antennes sont bronzées, filiformes, légèrement en scie, de la longueur du corselet; tout le dessus du corps est raboteux, cuivreux, brillant; le dessous est d'un rouge cuivreux très brillant; la tête a une ligne enfoncée sur le milieu; le corselet a des enfoncemens assez profonds, et une ligne longitudinale, lisse, sur le milieu; les élytres ont trois ou quatre lignes longitudinales élevées, et quelques impressions inégales, plus enfoncées les unes que les autres; les pates sont raboteuses et cuivreuses.

Cet insecte varie pour les couleurs : il est quelquefois moins brillant.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans la Sibérie. M. Olivier l'a souvent trouvé en Provence, sur les troncs

vermoulus des pins, et dans les chantiers de l'arsenal de Toulon.

Le Bupreste déprimé, *Buprestis depressa.*

Il a environ neuf lignes de long ; les antennes sont filiformes, d'une couleur bleuâtre foncée ; tout le corps est d'une couleur verte très foncée et cuivreuse ; la tête et le corselet sont fortement pointillés, un peu chagrinés ; ce dernier est un peu déprimé ; l'écusson est très petit ; les élytres ont des stries régulières, formées par des points enfoncés très rapprochés ; les pates sont d'un bleu foncé.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne.

Le Bupreste éclatant, *Buprestis rutilans.*

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont noirâtres, filiformes, moins longues que le corselet ; la tête est un peu ra-

boteuse, d'un vert doré; le corselet est un peu raboteux, d'un vert bleuâtre, avec les côtés d'un rouge doré; les élytres sont raboteuses, striées, d'un vert bleuâtre, avec les côtés d'un rouge doré, et plusieurs points d'un noir violet; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bleuâtre très brillant.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et en Allemagne.

Le Bupreste chrysostigmate, *Buprestis chrysostigma.*

Il a environ six lignes de long; les antennes sont d'un vert bronzé, en scie, de la longueur de la moitié du corselet; tout le dessus du corps est bronzé, point brillant; le dessous est cuivreux, brillant; le corselet est pointillé; les élytres sont pointillées, avec trois lignes longitudinales élevées, et trois petites taches enfoncées, d'un vert doré; l'écusson est vert, très brillant; les cuisses antérieures sont grosses et dentées dans l'un des deux sexes.

Il habite presque toute l'Europe, dans

les bois : on le trouve dans les chantiers à Paris.

Le Bupreste neuf-taches, *Buprestis novem-maculata*.

Il a environ cinq lignes de long; il est de forme cylindrique; les antennes sont noires, un peu en scie; tout le corps est d'un noir bleuâtre, luisant; la tête a une tache jaune sur sa partie antérieure; le corselet est finement pointillé : il a deux taches jaunes; les élytres sont pointillées, avec trois taches jaunes; le dessous du corps est sans tache.

On le trouve en Afrique et dans les départemens méridionaux de la France.

CINQUIÈME FAMILLE.

Élytres entières.

Le Bupreste fasciculé, *Buprestis fascicularis*.

Il a environ un pouce de long; le dessus du corps est vert, bronzé; les antennes

sont noires ; la tête est raboteuse ; les yeux sont bruns ; le corselet est convexe, raboteux, couvert de poils cendrés ; les élytres sont raboteuses : elles ont des points enfoncés, d'où partent des faisceaux de poils cendrés, roussâtres ; le dessous du corps est bronzé, un peu velu, avec un faisceau de poils de chaque côté des anneaux de l'abdomen ; les pates sont d'un vert bronzé.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Le Bupreste lugubre, *Buprestis lugubris*.

Il a environ dix lignes de long ; les antennes sont noires, en scie ; tout le dessus du corps est un peu bronzé, obscur ; la tête et le corselet sont un peu raboteux ; les élytres ont quelques élévations longitudinales plus obscures que le fond des élytres ; le dessous du corps et les pates sont cuivreux.

On le trouve en Allemagne.

Le Bupreste carié, *Buprestis cariosa.*

Il a près d'un pouce et demi de long; tout le corps est très noir, parsemé de petits points blancs; les antennes sont noires, en scie, presque aussi longues que le corselet; la tête est raboteuse; le corselet est presque aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés, raboteux, blanchâtre, avec plusieurs taches élevées, lisses, d'un très beau noir; les élytres ont des stries pointillées; le dessous du corps est d'un noir luisant.

On le trouve en Italie, sur le lentisque; dans la Russie méridionale, sur le *rhus cotinus.*

Le Bupreste Ténébrion, *Buprestis Tenebrionis.*

Il est de moitié moins grand que le précédent; les antennes sont noires, en scie; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est très noir, point luisant; le corselet est aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés : il est variolé, et les élévations sont

lisses, luisantes, les enfoncemens sont raboteux et blanchâtres; les élytres ont de petits points enfoncés; les pates sont très noires.

On le trouve sur la côte de Barbarie, dans les départemens méridionaux de la France, sur le prunier épineux et sur le poirier sauvage, en Italie, en Allemagne, et dans la Sibérie.

Le Bupreste rustique, *Buprestis rustica.*

Il a près de sept lignes de long; les antennes sont d'un noir bronzé; tout le corps est d'un vert bronzé, plus brillant en dessous qu'en dessus; la tête et le corselet sont pointillés; les élytres sont striées, moins brillantes que le dessous du corps; les pates sont d'un vert bronzé.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Bupreste large-col, *Buprestis laticollis*.

Il a près de six lignes de long; les antennes sont noirâtres, cuivreuses à leur base; la tête est petite, cuivreuse, finement pointillée, enfoncée dans le corselet; le corselet est plus large que les élytres, pointillé, de couleur bronzée; les élytres sont bronzées; elles ont des stries peu marquées, formées par des points enfoncés un peu oblongs; le dessous du corps est cuivreux, bronzé et brillant; les pates sont de la même couleur que le dessous du corps.

On le trouve en Barbarie.

Le Bupreste rubis, *Buprestis manca*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noirâtres, en scie; la tête est d'un vert doré; le corselet est un peu déprimé, noir en dessus, d'un rouge cuivreux sur les côtés; les élytres sont chagrinées, d'un noir violet point luisant; le dessous du corps est d'un rouge cuivreux très brillant; les pates sont d'un rouge cuivreux;

tout le corps est légèrement couvert d'un duvet cendré.

On le trouve en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne, sur les buissons.

Le Bupreste de la ronce, *Buprestis rubi.*

Il est de la grandeur du précédent, mais plus allongé; tout le corps est bronzé, luisant en dessous; les antennes sont en scie, moins longues que le corselet; la tête et le corselet sont pointillés; les élytres sont chagrinées, avec quatre lignes transversales, ondées, grisâtres; les pates sont d'un noir bronzé.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et aux environs de Paris, sur les feuilles de la ronce.

Le Bupreste ondé, *Buprestis undata.*

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est un peu plus grand; les antennes sont d'un vert bronzé; la tête et le corselet sont d'une couleur cuivreuse, bronzée; les ély-

tres sont cuivreuses, bronzées, brillantes, depuis la base jusqu'au-delà du milieu; le reste est d'un noir bleuâtre bronzé, avec deux lignes transversales ondées, blanchâtres; le dessous du corps et les pates sont d'un vert noirâtre brillant.

On le trouve en Allemagne, et rarement aux environs de Paris, sur les fleurs et dans les chantiers.

Le Bupreste deux-points, *Buprestis biguttata*.

Il a près de six lignes de long; le corps est étroit, allongé, d'un vert bleuâtre, bronzé; les antennes sont d'un noir bronzé, en scie, un peu plus longues que la tête; la tête est pointillée; les yeux sont bruns; le corselet est rebordé de chaque côté, sinué à sa partie postérieure, et légèrement chagriné; les élytres sont chagrinées; elles ont un point blanc près de l'extrémité de chaque côté de la suture; l'abdomen a six points blancs de chaque côté, dont trois en dessus et trois en dessous; le dessous du

corps et les pates sont d'un vert bleuâtre, bronzé, brillant.

On le trouve en Angleterre et aux environs de Paris.

Le Bupreste du saule, *Buprestis salicis.*

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont d'un noir bleuâtre, en scie; la tête est verte ou bleuâtre; le corselet est vert, avec deux taches d'un bleu foncé; les élytres sont pointillées, d'un rouge cuivreux, avec la base d'un vert doré; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bleuâtre, luisant.

On le trouve en France, en Allemagne, sur les saules.

Le Bupreste Nitidule, *Buprestis Nitidula.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont vertes; la tête est verte, chagrinée; les yeux sont bruns; le corselet est vert, chagriné, de la largeur des élytres;

les élytres sont vertes, chagrinées; le dessous du corps et les pates sont d'un vert brillant; tout le corps est un peu déprimé.

On le trouve en Europe; il est assez rare aux environs de Paris.

Le Bupreste plébéien, *Buprestis plebeia.*

Il a environ sept lignes de long; les antennes sont bronzées, en scie; la tête est raboteuse, bronzée; le corselet est bronzé, légèrement raboteux, avec un sillon longitudinal peu marqué sur le milieu; les élytres sont bronzées, un peu raboteuses, avec quelques taches cuivreuses; le dessous du corps et les pates sont d'une couleur cuivreuse peu brillante.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste ruficolle, *Buprestis ruficollis.*

Il a près de quatre lignes de long; les antennes sont noires, en scie, de la longueur de la moitié du corselet; la tête est noire,

un peu cuivreuse ; le corselet est d'un rouge cuivreux, un peu sinué postérieurement ; l'écusson est large ; les élytres sont noires, finement chagrinées ; le dessous du corps et les pates sont noirâtres, bronzés, brillans.

On le trouve dans l'Amérique, à la Caroline.

Le Bupreste vert, *Buprestis viridis*.

Il est de la grandeur du précédent, mais plus allongé ; les antennes sont bronzées, en scie, un peu plus longues que la tête ; tout le corps est vert ou d'un vert bronzé, plus brillant en dessous qu'en dessus ; la tête est chagrinée ; le corselet est légèrement chagriné, sinué postérieurement : il a une ligne longitudinale, enfoncée, sur le milieu : il est aussi large que les élytres ; les élytres sont chagrinées, un peu en scie à leur extrémité.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur différentes fleurs : il est très commun aux environs de Paris, dans les chantiers.

Le Bupreste nain, *Buprestis minuta*.

Il a environ une ligne de long; il est de forme presque triangulaire, d'une couleur bronzée très brillante; la tête est un peu enfoncée; le corselet est presque lobé postérieurement; les élytres ont une élévation à leur base latérale, et quatre lignes transversales, ondées, de couleur cendrée; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bronzé.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs.

Le Bupreste uni, *Buprestis plana*.

Il a environ dix lignes de long; les antennes sont bronzées, en scie, un peu plus longues que la tête; la tête est raboteusé, cuivreuse; les yeux sont bruns; le corselet est pointillé, d'un vert doré; les élytres sont verdâtres, peu brillantes sur le milieu, cuivreuses à la suture, couvertes de petits points enfoncés; le dessous du corps est

doré, brillant, avec des points enfoncés; les pates sont dorées, brillantes.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et sur la côte de Barbarie : il est très rare.

Le Bupreste échancré, *Buprestis emarginata.*

G. *Aphanistique.* Latr.

Il a moins d'une ligne de longueur; ses antennes sont terminées en massue, d'un noir bronzé; son corps est allongé, linéaire, et entièrement bronzé; la tête est profondément sillonnée, et elle paraît comme échancrée antérieurement; le corselet a deux lignes transversales, enfoncées; il est un peu lobé postérieurement; l'écusson est petit et triangulaire; les élytres sont pointillées, entières; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve aux environs de Paris : il n'est pas commun.

CXI^e GENRE.

COLLIURE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, de onze articles, le premier un peu plus gros et plus long que les autres. — Quatre antennules filiformes. — Tête conique, déliée par-derrière; yeux saillans. — Corselet étroit, long et cylindrique.

Le seul insecte qui composait ce genre, a été placé par Linné avec les attelabes. Degéer l'en a séparé, en a fait un genre, auquel il a donné le nom de colliure, à cause de la longueur du corselet de cet insecte, qui forme une espèce de col très long.

Les antennes sont filiformes, d'égale grosseur dans toute leur longueur, aussi longues que le corselet; les tarses sont composés de cinq articles.

Degéer compare cet insecte à la raphidie, à laquelle, selon cet auteur, il ressemble par la forme de la tête et par celle du corselet; et il croit qu'il fait une nuance entre les insectes à quatre ailes membraneuses, réticulées, et ceux à étuis écailleux.

Comme nous ne connaissons le colliure que par les descriptions de Linné et de Degéer, nous donnerons un extrait de celle faite par ce dernier auteur.

Le Colliure surinamois, *Colliuris surinamensis*.

Attelabus surinamensis. LINN.

G. *Casnonie*. LATR.

Ce petit insecte, qui n'est long que de quatre lignes, a été envoyé de Surinam. Il est d'une figure des plus singulières, et absolument semblable, par la tête et le corselet, à la raphidie commune d'Europe ; il a deux étuis écailleux, qui couvrent les ailes; la tête et le corselet sont de couleur noire ; les étuis et le dessous du corps bruns; les antennes tachetées de blanc et de noir, et les pates rousses ; les cuisses de la première et de la seconde paire de pates ont, proche du corps, une tache blanche en forme d'anneau ; la tête est allongée, déliée par-derrière, et garnie de deux gros yeux très saillans; les antennes sont en filets déliés,

de grosseur égale, et environ de la longueur de la tête et du corselet; le corselet est fort long et délié; il a presque la longueur du corps ou du ventre; il serait cylindrique, s'il n'était pas plus gros postérieurement; il est un peu courbé en arc en dessous, et il est attaché à la tête par une espèce de petit col; et de l'autre bout, il tient à la poitrine par une autre petite partie, ou articulation distincte; les deux pates antérieures ont leur attache à l'extrémité de ce long corselet; les étuis sont assez larges et peu convexes, garnis de cannelures longitudinales assez profondes, et terminés chacun par deux pointes très fines; les pates sont longues et déliées; les tarses divisés en cinq articles; les dents sont assez longues, et se croisent par leurs pointes. *Degéer,* t. IV, page 79.

CXII^e GENRE.

CICINDÈLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées; articles cylindriques, égaux, le second très court. — Six antennules filiformes; les antérieures composées de deux articles allongés, égaux; les moyennes plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court et le second très long; les postérieures de quatre, dont les deux derniers très courts. — Yeux saillans. — Tarses filiformes. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

M. Geoffroy n'a fait qu'un seul genre des carabes, des cicindèles et des élaphres. Il lui a donné le nom de bupreste, l'a divisé en trois familles, et il a nommé cicindèles, les téléphores et les malachies. Linné a formé deux genres des buprestes de cet auteur : le premier, sous le nom de carabe, est composé de ceux de la première et de la troisième famille, et la deuxième famille compose son genre cicindèle. Mais M. Fabricius a séparé des cicindèles, des insectes

dont il a fait un genre, auquel il a donné le nom d'élaphre.

Les cicindèles ont beaucoup de rapport avec les carabes, par la forme des antennes, par quelques parties de la bouche, et par l'appendice des cuisses postérieures; mais elles en diffèrent par la forme de la tête, par les yeux, le corselet et les pates.

Les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux.

La tête est grosse, presque aussi large que le corselet; les yeux sont grands, arrondis, très saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules très grandes, arquées, avancées, très pointues, armées à leur partie intérieure de plusieurs dents aigués; de deux mâchoires presque cylindriques, ciliées intérieurement, terminées en pointe longue très aiguë, courbée; d'une lèvre inférieure, et de six antennules inégales; les antérieures et les intermédiaires sont insérées au dos des mâchoires, les postérieures à la lèvre inférieure.

Le corselet est plus étroit que les élytres, presque cylindrique, ordinairement muni en dessus de deux éminences séparées par un sillon enfoncé; il a aussi deux lignes transversales, l'une à la partie antérieure, et l'autre à sa partie postérieure; il est légèrement rebordé; l'écusson est très petit, triangulaire.

Les élytres sont un peu convexes, légèrement rebordées, assez dures; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont longues, minces, couvertes de poils longs très fins; les jambes sont terminées par deux longues épines droites; les tarses sont filiformes, divisés en cinq articles allongés, presque égaux; le dernier est terminé par deux petits crochets, minces et pointus.

Les cicindèles sont voraces et carnassières; elles vivent de différens insectes, qu'elles attrapent; elles sont très vives, et courent fort vite pendant le jour, surtout lorsque le soleil brille; on a beaucoup de peine à les attraper; dès qu'on approche d'elles, elles fuient et s'envolent promptement, mais or-

dinairement elles ne volent pas loin, elles prennent terre à peu de distance de l'endroit d'où elles sont parties. Elles habitent ordinairement les terrains secs et sablonneux. Quand on prend un de ces insectes, il cherche à pincer avec ses mandibules, mais ces parties n'ont pas assez de force pour faire de mal; elles sont très mobiles à leur base; lorsqu'il veut s'en servir, il les ouvre, les écarte considérablement l'une de l'autre, saisit sa proie et la pince fortement.

Selon M. Geoffroy, les larves de ces insectes vivent dans la terre, et on les rencontre difficilement. Elles sont longues, cylindriques, molles, blanchâtres, armées de six pates brunes, écailleuses; leur tête est brune; elle a en dessus une espèce de plaque ronde, brune et écailleuse, au-devant de laquelle est la bouche, qui est armée de deux fortes mâchoires; cette larve se creuse en terre des trous cylindriques, profonds, dans lesquels elle se loge. Elle se tient en embuscade à l'ouverture de ce trou, et sa tête est à fleur de terre; dans cette position, elle attend patiemment les insectes qui se

promènent près de son trou; lorsqu'ils passent dessus, elle les saisit avec ses mâchoires, qui sont très fortes, ou, par un mouvement de sa tête, semblable à celui d'une bascule, ils sont précipités au fond de sa retraite, où elle les mange à loisir. C'est ainsi que, sans sortir, cette larve trouve moyen de faire tomber dans ses piéges les autres insectes dont elle se nourrit. C'est au fond de ces trous qu'on rencontre ordinairement la larve des cicindèles; pour la trouver, il faut creuser peu à peu le terrain dans lequel ce trou est pratiqué; mais comme souvent, dans cette opération, la terre, en s'écroulant, remplit le trou, il est nécessaire d'user de précaution; c'est de commencer par enfoncer dedans une paille ou un petit morceau de bois, qui sert à en indiquer le fond. Là, on trouve la larve; dès qu'elle est hors de terre, elle se replie en zigzag.

Les cicindèles sont fort belles; plusieurs sont ornées de couleurs très brillantes : elles forment un genre composé de près de cent cinquante espèces : on n'en connaît que six aux environs de Paris.

La Cicindèle champêtre, *Cicindela campestris.*

Elle a environ sept lignes de long; les antennes sont bronzées, cuivreuses à la base, noirâtres à l'extrémité; la tête et le corselet sont verts, avec quelques taches cuivreuses; les élytres sont lisses, vertes, avec six points blancs; le dessous du corps est d'un vert brillant, avec les côtés de la poitrine et les pates d'un rouge cuivreux.

On la trouve dans toute l'Europe, dans les endroits secs et sablonneux : elle est très commune aux environs de Paris.

La Cicindèle hybride, *Cicindela hybrida.*

Elle est de la grandeur de la précédente, d'un vert bronzé, point brillant en dessus; les élytres ont une tache blanche à la base extérieure, une à l'extrémité, et une bande transversale sinuée vers le milieu; le dessous du corps est d'un vert brillant, avec les cô-

tés de la poitrine et les pates d'un rouge cuivreux.

On la trouve dans les mêmes endroits que la cicindèle champêtre : elle est très commune aux environs de Paris.

La Cicindèle sylvatique, *Cicindela sylvatica*.

Elle est un peu plus grande que la précédente ; tout le dessus du corps est d'un noir foncé mat; le dessous d'un noir violet brillant; la tête et le corselet sont un peu chagrinés; les élytres sont légèrement raboteuses ; elles ont une tache blanche en croissant près de la base extérieure, une bande transversale sinuée vers le milieu, et une tache ronde près de l'extrémité; les pates sont noires.

On la trouve dans les endroits arides et sablonneux de l'Europe : elle est moins commune que les précédentes aux environs de Paris.

La Cicindèle sinuée, *Cicindela flexuosa.*

Elle a environ six lignes de long; la tête est bronzée, point luisante; la lèvre supérieure est jaune; le corselet est bronzé; les élytres sont bronzées, avec un reflet rougeâtre; elles ont une tache blanche en croissant à la base extérieure, un point oblong près de la suture, une tache sinuée vers le milieu, et une tache en croissant à l'extrémité; le dessous du corps est d'un vert bronzé, brillant, avec les côtés couverts d'un duvet blanchâtre; les pates sont cuivreuses; les cuisses sont couvertes d'un duvet blanchâtre.

On la trouve dans le midi de la France : elle est très rare aux environs de Paris.

La Cicindèle du Cap, *Cicindela Capensis.*

Elle est un peu plus grande que la précédente; la tête est bronzée; les yeux sont entourés de poils blanchâtres assez longs; la

lèvre supérieure est jaune; le corselet est bronzé en dessus, d'un rouge cuivreux en dessous, avec les côtés couverts de poils blanchâtres; les élytres sont blanches, avec une ligne longitudinale cuivreuse près de la suture: il part du côté extérieur de cette ligne trois ramifications qui s'étendent sur l'élytre; le dessous du corps est d'un violet rougeâtre très brillant; les pates sont cuivreuses, et les cuisses couvertes d'un duvet cotonneux blanchâtre.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance, dans les endroits sablonneux.

La Cicindèle germanique, *Cicindela germanica.*

Elle n'a que cinq lignes de long; les antennes sont noires, avec les premiers articles bronzés; la tête est verte, bronzée; la lèvre supérieure jaune; le corselet est d'un vert bronzé; les élytres sont vertes, avec un petit point blanc à l'angle extérieur de la base, une tache oblongue vers le milieu du bord extérieur, et une autre en croissant à l'ex-

trémité; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bleuâtre, brillant.

On la trouve en Europe, dans les endroits secs et sablonneux; elle est moins commune que la cicindèle champêtre, aux environs de Paris.

La Cicindèle quadrirayée, *Cicindela quadrilineata*.

Elle est de forme allongée et a près de huit lignes de longueur; les antennes sont noirâtres, bronzées à la base; la tête et le corselet sont bronzés, cuivreux: le dessous du corselet est très brillant; les côtés sont couverts d'un duvet cendré; les élytres sont bronzées, avec le bord extérieur blanc; elles ont près de la suture une ligne longitudinale blanche qui ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité; le dessous du corps est d'un rouge cuivreux, très brillant, avec les côtés légèrement couverts d'un duvet cendré; les pates sont cuivreuses.

On la trouve aux Indes orientales.





1. Bup. interrompu.
2. Bup. rubis.
3. Cic. Carolinoise.
4. Eleph. aquatique.
5. Car. Américain.

La Cicindèle carolinoise, *Cicindela carolina.*

G. *Mégacéphale.* LATR.

Cette belle espèce a environ huit lignes de longueur; les antennes sont d'un brun jaunâtre, aussi longues que la moitié du corps; la tête est d'un vert bleuâtre brillant; les yeux sont bruns; la lèvre supérieure est jaune; le corselet est d'un vert brillant, avec deux taches cuivreuses sur le milieu; les élytres sont pointillées, d'un vert bleuâtre brillant sur les côtés, d'un rouge cuivreux très brillant sur le milieu; elles ont une tache jaune en croissant à l'extrémité; le dessous du corps est d'un vert bleuâtre brillant; les pates sont fauves.

On la trouve à la Caroline; elle y est assez multipliée.

La Cicindèle à lèvre, *Cicindela labiata.*

G. *Thérate.* LATR.

Cette belle espèce est longue de près de dix lignes; tout le corps est en dessus d'un

beau bleu foncé, avec des reflets violets; la lèvre supérieure est d'un jaune roussâtre, avec une tache d'un noir obscur au milieu de sa base; elle est très grande et a huit petites dentelures à sa partie antérieure; les mandibules sont d'un rouge ferrugineux, ainsi que les palpes et les cuisses; l'extrémité des jambes est d'un bleu noirâtre, ainsi que les palpes.

Cet insecte se trouve dans les îles du nord de la Nouvelle-Hollande, au port Praslin, à Bourou, etc. MM. Lesson, Garnot et Gaudichaud, médecins de la marine, qui ont recueilli cette espèce pendant leurs voyages autour du monde, nous ont appris que ses mœurs diffèrent de celles des autres cicindèles; elle se tient sur les feuilles des arbres, et vole avec une grande rapidité, et qu'elle exhale une odeur de rose très prononcée.

La Cicindèle huit-points, *Cicindela octoguttata.*

Elle est moins grande que la cicindèle champêtre; les antennes sont noirâtres, avec

les premiers articles verts; la tête est bronzée; les yeux sont bruns; la lèvre supérieure est jaune; le corselet est d'un vert bronzé; les élytres sont vertes, avec trois points blancs sur chaque, et deux lunules blanches; le dessous du corps est bleu, avec les côtés cuivreux; les pates sont cuivreuses.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Cicindèle à long cou, *Cicindela longicollis*.

G. *Colliure*. LATR.

Cette espèce est longue de près de sept lignes et demie; son corps est étroit, allongé, et entièrement d'un beau bleu; le corselet est allongé et cylindrique ou presque cylindrique; l'abdomen est étroit; les élytres sont très ponctuées, et échancrées à leur extrémité; les cuisses seules sont ferrugineuses.

On trouve cet insecte dans les Indes orientales, en Chine, en Cochinchine, à Siam et à Java : il est rare.

La Cicindèle aptère, *Cicindela aptera.*

G. *Tricondyle.* LATR.

Cet insecte varie pour la taille, depuis neuf lignes de long jusqu'à onze; sa couleur est d'un bleu foncé, quelquefois un peu violet; la lèvre supérieure est grande, elle a six dentelures en avant; les antennes sont à peu près longues comme la tête et le corselet pris ensemble, elles sont filiformes et d'un noir bleuâtre; les palpes sont de la même couleur; les yeux sont jaunâtres, très saillans; le corselet est allongé, il est globuleux à son milieu, et rétréci aux deux extrémités, où il forme deux espèces de cupules dans lesquelles s'articulent la tête et le métathorax; les élytres embrassent l'abdomen, elles sont soudées, et on voit une légère impression sur leur milieu qui indique la place de la suture; elles ont des rides transversales très marquées à la base, et qui vont en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers de la longueur; l'extrémité est tout-à-fait lisse; le dessous du corps est d'un bleu foncé, un

peu violet; les cuisses sont cylindriques et d'un rouge ferrugineux obscur; les jambes et les tarses sont d'un violet foncé.

Cette belle espèce a été rapportée par MM. Durville et Lesson; ils l'ont trouvée dans la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande.

La Cicindèle échancrée, *Cicindela emarginata*.

G. *Drypte*. LATR.

Elle a près de quatre lignes de long; elle ressemble un peu à un carabe : les antennes sont fauves; le premier article est allongé, avec l'extrémité noire; la tête est d'un vert bleuâtre; la lèvre supérieure et les mandibules sont fauves; le corselet est cylindrique, d'un vert bleuâtre; les élytres sont d'un vert bleuâtre, striées, et les stries sont pointillées; l'extrémité des élytres est échancrée; le dessous du corps est d'un bleu brillant; les pates sont fauves.

Elle est rare aux environs de Paris; on la trouve dans les bois, à la fin du printemps.

CXIII[e] GENRE.

ÉLAPHRE.

Caractères génériques. Antennes sétacées; articles courts et égaux, le premier plus gros. — Six antennules presque égales, filiformes; les antérieures composées de deux articles égaux, les moyennes de quatre articles cylindriques, les postérieures de trois, dont le premier plus court. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

M. Fabricius a le premier fait un genre de ces insectes. M. Geoffroy les a placés avec les carabes, auxquels il a donné le nom de buprestes, et Linné les a rangés parmi les cicindèles, qui sont des buprestes de Geoffroy.

Les élaphres ont extérieurement beaucoup de ressemblance avec les cicindèles; mais ils en diffèrent par quelques parties de la bouche.

Les antennes des élaphres sont sétacées, composées de onze articles, dont le premier est plus gros, les autres sont égaux; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est un peu plus large que le corselet; les yeux sont gros, arrondis, très saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, avancées, arquées, et pointues; de deux mâchoires arquées, très pointues, ciliées intérieurement; d'une lèvre inférieure, et de six antennules presque égales.

Le corselet est moins large que les élytres, très peu rebordé; dans quelques espèces il est en forme de cœur; il a un sillon longitudinal plus ou moins profond sur le milieu de sa partie supérieure; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont très dures, un peu convexes; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait pas usage pour voler.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes sont moins déliées que celles des cicindèles; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles; le premier et le dernier sont plus longs que les autres; le dernier est terminé par deux petits

crochets; les cuisses postérieures ont à leur base un appendice ovale.

Les élaphres sont de petits insectes assez brillans ; ils ressemblent aux cicindèles par la légèreté et par la manière de vivre ; mais on ne les trouve pas dans les mêmes lieux, ils habitent les endroits humides ; ils sont carnivores et se nourrissent de petits insectes, principalement de larves aquatiques. On les voit courir avec beaucoup de vitesse sur le sable qui borde les eaux. Leur larve n'est pas connue.

Ces insectes forment un genre composé d'une dizaine d'espèces ; on les trouve toutes en Europe. Nous allons passer à la description de quelques unes.

L'Élaphre uligineux, *Elaphrus uliginosus*.

Il a un peu plus de trois lignes de long ; les antennes sont de la longueur du corselet, noirâtres, avec les premiers articles bronzés ; la tête est cuivreuse ; les yeux sont noirâtres,

très saillans; le corselet est bronzé, pointillé, raboteux, avec une ligne courte enfoncée sur le milieu; les élytres sont bronzées, raboteuses, avec des élévations lisses, cuivreuses, brillantes; le dessous du corps et les pates sont d'une couleur noirâtre bronzée.

On le trouve aux environs de Paris, sur le bord des eaux.

L'Élaphre riverain, *Elaphrus riparius*.

Il est un peu plus petit que le précédent; les antennes sont noirâtres, de la longueur du corselet; la tête est bronzée, pointillée; les yeux sont noirs, saillans; le corselet est bronzé, un peu cuivreux, pointillé, raboteux; les élytres sont bronzées; elles ont des taches rondes, enfoncées, et des élévations lisses, cuivreuses, brillantes; le dessous du corps et les cuisses sont bronzés; les pates sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe, sur le bord des mares et des étangs; il est commun aux environs de Paris.

L'Élaphre aquatique, *Elaphrus aquaticus.*

Il est de moitié plus petit que le précédent ; les antennes sont presque aussi longues que le corselet, noirâtres, avec les premiers anneaux fauves ; tout le corps est bronzé, luisant ; la tête est striée ; le corselet est pointillé ; les yeux sont bruns, saillans ; les élytres sont lisses le long du bord extérieur et près de la suture ; sur le milieu, elles ont des stries légèrement marquées, formées par de petits points enfoncés ; les cuisses sont bronzées ; les jambes sont d'un brun rougeâtre.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les endroits humides ; il est commun aux environs de Paris.

L'Élaphre flavipède, *Elaphrus flavipes.*

Il a deux lignes de long ; les antennes sont noirâtres, presque aussi longues que le corselet ; la tête est bronzée, pointillée ; les yeux sont noirs, saillans ; le corselet est

bronzé, pointillé, avec une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu; les élytres sont pointillées, presque chagrinées, avec deux petits points enfoncés près de la suture; elles sont bronzées et noirâtres; le dessous du corps est noir luisant; les pates sont jaunes.

On le trouve dans presque toute l'Europe; il est moins commun que les précédens aux environs de Paris.

FIN DU TOME TROISIÈME.

